

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut être considérée comme une province de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit. L'autre attitude qu'il lui faut prendre envers le monde, le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world directly from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(12-37)

Lord Tweedsmuir

Directeur: Georges PELLETIER

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Montréal, vendredi 29 mars 1946

VOLUME XXXVII — No 74

REDACTION ET ADMINISTRATION

480 EST, NOTRE-DAME, MONTRÉAL

TELEPHONE: *BElair 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES

Administration: BElair 3361

Rédaction: BElair 2984

Gérant: BElair 2239

In cautionnement de \$25,000 accordé à Fred Rose

voir en page 3

Il faut la représentation selon la population

quotient de représentation à la Chambre des Communes doit être le même pour toutes les provinces — Des journalistes de Toronto le reconnaissent — Fausse interprétation donnée par le Conseil privé à la clause du vingtième — Article du "Maclean's Magazine" qui fait pendant à celui de la "Saturday Night"

Quelques années seulement après la loi impériale (1841) avait réuni les deux Canadas, le Haut et le Bas, sous même administration gouvernementale et législative, le journaliste George Brown, Torontois féroce, fondateur de *Globe* et l'un des hommes les plus en vue et les plus forts du parti des *Reformists* et des *Clear Grits*, lançait *logan*, vrai cri de guerre en l'occurrence, qui l'a rendu bre et qui reste attaché à son nom: *Rep by Pop*. *Rep by Pop*! Représentation selon la population. Ce qu'il réclamait déjà, c'était la reconnaissance et l'application du principe de la représentation selon le nombre des populations respectives des deux provinces. Au moment de l'Union, le Bas-Canada, province française, le Québec d'aujourd'hui, prédominait par le nombre de ses habitants: 650,000, contre seulement 456,000 dans la province anglaise, le Haut-Canada, c'est-à-dire l'Ontario. Le Bas-Canada se signalait encore par le bon de ses finances, alors que le Haut-Canada voyait les siennes dans un état déplorable. Les auteurs de l'Union, gens du *Pacte des Familles*, le fameux *Family Compact* qui dominait la chose canadienne depuis la cession de 1763, avaient fait inscrire dans la loi de Londres que l'une et l'autre provinces aient un nombre égal de députés à l'Assemblée législative. L'une et l'autre mettraient aussi leurs dettes en commun. La confusion des deniers, dans le cas, était donc tout à l'avantage de la province anglaise. La parité numérique de représentation parlementaire était aussi. Mais la situation démographique allait changer promptement, se modifier du tout au tout, se renverser. Il y eut l'immigration des Îles Britanniques, celle aussi des *Loyalists* qui ne pouvaient se faire à l'idée, en restant en États-Unis, de ne plus être sujets de Sa Majesté. L'immigration, en grand nombre, de ces mêmes gens dans le Haut-Canada valut à ce dernier un accroissement considérable et subit de sa population. Quand George Brown réclame le *Rep by Pop*, c'est-à-dire la représentation parlementaire en proportion du nombre de la population, l'Ontario n'a plus rien à attendre du régime de parité. De ce régime, Brown réclame la suppression, en criant danger de la domination française et catholique. Il lui était inadmissible que le Bas-Canada, devenu moins peuplé, puisse jouir à son tour de l'avantage qui a d'abord été celui de la province anglaise, créé pour elle; que le Bas-Canada puisse garder une représentation égale en nombre à celle du Haut-Canada. Quelques-uns de ses partisans, ses disciples les plus incrédules, jetant leur loyauté aux orties, vont jusqu'à se faire les prédateurs de l'annexion du Canada aux États-Unis, dans le cas où la *Rep by Pop* leur serait refusée. La *Rep by Pop*, si belle sous l'Union aux yeux des Anglo-Canadiens, ne devait pourtant venir que par l'entêtement de la Confédération par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Du régime qui elle établissait, l'Ontario a profité pleinement. Il a même continué d'en profiter outre mesure, contre la justice et toute équité, au détriment d'autres provinces, à commencer par celle de Québec, au détriment aussi l'ensemble du Canada, après que le Conseil privé, par arrêt dont nous avons parlé l'autre jour et qui date de 1944, eut faussé le mécanisme de son jeu. La représentation selon la population, que les Pères de la Confédération—reconnaissons-leur ce mérite—avaient établie en 1867, se fondait autant que possible sur l'exactitude mathématique. Après chaque recensement décennal, le chiffre de la population de la province de Québec, divisé par soixante, devait fournir le quotient de représentation qui valait pour toutes les autres provinces. Cette règle, à toutes fins pratiques, ne vaut plus, elle est ébranlée dans bien des cas. Le quotient de représentation continue de s'établir, mais il arrive qu'on n'en tienne pas compte. La clause du vingtième, telle qu'interprétée par leurs gendres londoniens, le veut ainsi. La *Rep by Pop*, modifiée, mitigée, viciée par le tribunal impérial, n'est plus une *Rep by Pop* au vrai sens de l'expression. Ainsi, la division par soixante-cinq du chiffre de la population québécoise, établie au recensement de 1941, donne le quotient 51,231, qui est supposé valoir pour toutes les provinces. L'Ontario, au lieu de 74 députés, si le régime n'est pas modifié, aurait 82 députés, parce que la clause du vingtième, telle qu'interprétée par le Conseil privé, joue en sa faveur l'Ontario a vu diminuer très substantiellement sa population proportionnelle depuis 1926 ans, mais toutefois pas de 5 pour cent, ou du moins, dans la limite des dix années entre deux recensements. Québec ne serait pas la seule province à écoper. Le Manitoba n'obtiendrait qu'un député par 52,124 habitants, Saskatchewan, un député par 52,705 habitants, la Colombie, un député par 51,116. Si George Brown était encore de ce monde, il dirait sans doute, en attendant que le Québec est concerné, que les choses sont très bien ainsi. Le *Globe and Mail*, héritier,

Le Conseil de sécurité cherche une solution

Bloc-notes

Pour les enfants d'Europe

C'est dimanche qu'aura lieu dans toutes les églises de notre diocèse la quête dite des enfants d'Europe. Nos lecteurs savent bien ce dont il s'agit. Dès que le Pape eut lancé son émouvant appel et que les dépêches nous en eurent apporté les premiers échos, nous nous sommes empressés de le signaler. Quand le courrier nous eut enfin apporté le texte même de cet appel, nous l'avons intégralement reproduit. Le Pape, dont les œuvres de charité accomplies au cours de l'effroyable guerre sont innombrables, a fait un appel direct à tous les évêques du monde, mais il a naturellement fixé la date et les conditions de la quête. Mgr l'Archevêque de Montréal a choisi la semaine du 31 mars au 6 avril. Nous disons la semaine, car la collecte de dimanche dans les églises sera suivie d'une collecte dans les écoles qui se prolongera au cours de la semaine. On a en effet eu la très délicate et très pratique pensée d'associer à cette œuvre de charité qui vise particulièrement les enfants d'Europe les enfants de chez nous. A tous on demande d'apporter à l'effort général leur contribution en nature. Est-il besoin d'insister sur la nécessité de répondre à l'appel du Pape commun, transmis par nos évêques? Il n'est pas d'œuvre qui puisse plus profondément toucher les cœurs. Il n'en est pas non plus où le produit des offrandes communes soit assuré d'une plus équitable distribution. Donc, pour les enfants d'Europe, faisons les choses le plus largement possible.

Elles se sont fait honneur

Son Eminence le cardinal McGuigan a, cela va de soi, reçu des catholiques de sa ville et de sa province le plus respectueux, en même temps que le plus chaleureux accueil. Mais les catholiques n'ont pas été les seuls à vouloir honorer le nouveau prince de l'Eglise. La ville de Toronto, l'Assemblée législative de l'Ontario ont tenu à s'associer à ce grand hommage. Une et l'autre se sont ainsi fait grand honneur.

O. H.

Le carnet du grincheux

Notre sœur Ontario se plonge dans l'iniquité jusqu'au cou. Elle qui jadis se vantait de ne pas boire — car ses fils buvaient d'autant chez les autres, ce pourquoi à peu près toutes les conventions d'alors avaient lieu dans Québec — l'Ontario, malgré le rationnement, la rareté, boit de plus en plus. Alors qu'en 1935 elle n'avait que 18,398,857 gallons d'alcool, voici qu'en 1945, elle en a pris 50,324,407 gallons, presque quatre-vingt pour cent de plus. En fait elle a bu en 1945, vingt pour cent de plus qu'en 1944, et tout indique qu'en 1946, elle battra son propre record.

Et voilà maintenant qu'on y vendra la boisson au verre, de par un nouveau projet de loi du gouvernement. Evidemment à en juger par les effets ontariens, la prohibition n'a pas été synonyme de tempérance.

Hitler et Staline, à ce qu'on révèle au procès de Nuremberg, avaient conclu un traité en 1939, pour charcuter l'est de l'Europe entre eux. Mais comme chez le faubliste, le Raton naziste a tiré les marrons du feu pour le Beirand russe. Deux voleurs se voyant, le diable en rit, dit le proverbe. Sauf évidemment ceux qui ont été d'abord volés.

Le Conseil de l'O.N.U. croit sans doute avoir trouvé que le meilleur moyen pour faire revenir le délégué russe aux séances de l'assemblée, c'est de s'en passer.

Les députés fédéraux s'étant voté à eux de copieuses augmentations de salaire et de belles réductions d'impôts, avant de songer à diminuer le fardeau des autres, suivaient sans doute le principe que charité bien ordonnée commence par soi-même.

Le Grincheux

29-III-46

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Lorsqu'une pensée s'offre à nous comme une profonde découverte, et que nous prenons la peine de la développer, nous trouvons souvent que c'est une vérité qui courait les rues.

Le délégué soviétique reste à l'écart — Le pacte du 23 août 1939 évoqué au procès de Nuremberg

Le Conseil de Sécurité tiendra une séance publique cet après-midi, et l'on prévoit que M. Gromyko n'y sera pas. Hier le délégué soviétique avait dit qu'il prendrait part à une réunion de procédure tenue à huis clos; il est passé deux fois dans son automobile devant l'entrée de l'édifice où ses collègues étaient réunis, au Rockefeller Centre, puis il est retourné au consulat soviétique; les deux fois, la police a fait ranger les curieux et les journalistes qui se trouvaient là, pour faire place à la voiture de l'ambassadeur, qui a passé tout droit. Après la réunion du Conseil, hier, un communiqué officiel a annoncé que tous les membres sauf le délégué soviétique avaient participé à la séance, qu'on avait étudié la procédure à suivre au sujet de la plainte iranienne, et que les membres présents étaient parvenus à se mettre d'accord sur une bonne partie du problème. Le communiqué annonçait aussi la séance publique de cet après-midi, à 3 heures. Les décisions prises hier sont demeurées secrètes, mais l'"A.P." rapporte de bonne source que l'on a décidé de continuer l'audition de la plainte, et que le Conseil demandera peut-être à Moscou et à Téhéran de faire rapport sur les trois questions suivantes: 1o. Pourquoi les assurances données par les Russes qu'ils sont en train de retirer leurs troupes de l'Iran, à moins de développement imprévu, ne sont-elles pas satisfaisantes pour le gouvernement iranien? 2o. Quelles négociations se poursuivent actuellement entre la Russie et l'Iran? 3o. Le retrait des forces de l'armée rouge est-il conditionnel et fondé sur ces négociations? Dès l'ouverture de la réunion cet après-midi, selon ces informations, le représentant de l'Iran, M. Ala, sera invité à répondre à des questions soumises par le délégué polonais, M. Lange, et aux questions que pourraient poser les autres membres. Puis M. Ala se retirera de la table et les membres du Conseil délibéreront sur la conduite à tenir.

L'AJOURNEMENT

Tout indique que le Conseil ne décidera pas d'étudier sans délai le mérite de la plainte iranienne. D'abord les nouvelles de Téhéran ne sont pas mauvaises. Le ministère de l'Intérieur a annoncé hier soir que les Russes ont maintenant évacué toute la province de Mazaderan, de Firuzkuh à la mer Caspienne, et de Babul à la frontière de Gilan; il est vrai que les Soviétiques n'avaient dans cette zone que de faibles garnisons, les postes qui fermaient les routes étant constitués par des civils armés et portant le brassard de parti Tudeh. Deux autres formules permettraient d'ajourner sous un prétexte qui sauverait les apparences et permettrait au Conseil de dire qu'il n'a pas obtenu l'ultimatum de M. Gromyko. La première méthode serait l'envoi des trois questions à Moscou et à Téhéran en demandant à ces gouvernements de répondre d'ici mardi ou mercredi. Le Conseil éviterait ainsi à la fois d'étudier la plainte et de l'ajourner puisque ce questionnaire serait une sorte d'enquête.

Les diplomates ont pensé à une autre formule qui pourrait être employée toute seule ou s'ajouter à la précédente pour prolonger le délai. Il est maintenant établi que l'une des entraves aux travaux du Conseil depuis qu'il fonctionne, c'est l'absence de règles de procédure. Ainsi la Charte ne prévoyait pas la marche à suivre au cas où l'un des Cinq déciderait de s'absenter en signe de protestation. Rien ne serait plus à propos dans les circonstances que de constituer un comité pour élaborer des règlements dont le besoin se fait rudement sentir. Ces travaux pourraient occuper le Conseil jusque vers le 10 avril, date à laquelle M. Gromyko doit participer au débat sur l'Iran.

M. Byrnes aurait dit à la séance secrète d'hier qu'il désire trouver une "solution constructive" au double problème de l'Iran et de l'harmonie au Conseil; mais qu'il est décidé à ne pas laisser paralyser le Conseil par le boycottage soviétique. Il est certain que les résultats obtenus jusqu'ici sont encourageants pourvu que l'on continue dans cette voie. Le Conseil n'a pas encore abordé le mérite de la plainte, mais il a tout de même, malgré l'abstention de M. Gromyko, permis au délégué iranien de donner ses raisons en faveur de l'étude immédiate du différend, et de contredire certaines affirmations du délégué soviétique.

A NUREMBERG

Lorsque pendant la guerre la propagande alliée a commencé à parler du procès qu'on ferait à Hitler et aux autres chefs nazistes, de hauts personnages anglais ont combattu le projet en disant que les dirigeants du Reich pourraient dans leur défense mettre en mauvaise posture des chefs politiques alliés. Ce que craignaient ces gens avisés se produit ces jours-ci. Le tribunal de Nuremberg, qui a laissé multiplier les accusations collectives contre quelque 2,000,000 d'Allemands et plus, ne s'est pas gêné pour tailler arbitrairement dans la défense de la vingtaine d'accusés qui sont devant lui. Il leur a refusé un grand nombre de témoins.

Mais il ne pouvait tout de même pas supprimer entièrement la défense, et d'ailleurs les juges qui représentent l'Occident ne le désiraient sans doute pas. Même avec les limitations imposées à leur défense les accusés sont en train de porter de durs coups à leurs accusateurs. La propagande alliée se trouve prise à son propre piège. Il est avéré qu'une bonne partie des crimes nazistes, notamment ceux des camps de concentration, étaient ignorés dans une très large mesure par l'ensemble du peuple allemand. Pour mieux discréditer les anciens oppresseurs du pays, les autorités d'occupation ont donné au procès une intense publicité, et c'était excellent.

Cependant il y avait à cette méthode un inconvénient facile à prévoir, et aujourd'hui les partisans de la vengeance et de la paix dure se plaignent que les accusés sont en train d'utiliser leur procès pour défendre le régime qui a conduit l'Allemagne à la ruine, et pour remonter le moral de la population en prétendant justifier les grandes lignes de la politique hitlérienne. Comme les Alliés se discréditent en imposant la censure sur la défense après avoir tant publié les réquisitoires, les plaidoyers des accusés jouissent d'une large diffusion. Cela n'aurait aucun inconvénient si les vainqueurs avaient agi conformément aux principes qu'ils ont si souvent proclamés; comme ils sont loin d'un tel idéal ils reçoivent des coups. Le procès de Nuremberg aura peut-être ainsi, en définitive, de bons résultats. D'une part le nazisme y est discrédité et demeure indéfendable; par contre on constate, — et la propagande contrôlée par les occupants doit diffuser cette constatation — que les torts n'étaient pas tous du même côté. Il n'est pas impossible que le désaccord qui règne déjà entre les vainqueurs soit pour quelque chose dans la latitude que le président anglais du tribunal laisse aux accusés; car leur défense est particulièrement compromettante pour les Soviétiques.

L'une des meilleures armes que peuvent prendre les accusés pour torpiller aux yeux de l'histoire la condamnation qui leur est promise, c'est bien de discréditer leurs accusateurs et juges. Le pacte du 23 août 1939, qui a soulevé la colère du monde contre Staline et Hitler et les a unis dans la même réprobation, — jusqu'à ce que leur querelle fasse de l'un d'eux un champion de la justice, de la civilisation et de la paix, — était évidemment un point névralgique. La thèse russe, après l'association avec les Alliés, c'était que Staline avait roulé Hitler et sous couvert d'alliance s'était préparé à la guerre. Même le dépeçage de la Pologne entre Russes et Allemands dès septembre 1939, devenait dans cette thèse une mesure préventive. La vérité est tout autre. Hess a tenté le premier de citer dans sa défense le traité du 23 août, mais le chef de la poursuite soviétique, le général Rodenko, a protesté avec indignation; puis von Ribbentrop a invoqué ce pacte; or tandis que la preuve soumise par Hess était un affidavit qu'on pouvait discuter, von Ribbentrop a pu hier témoigner personnellement sur cet accord qu'il a négocié lui-même avec M. Molotov. Il ressort de la preuve soumise par les deux accusés que le Reich et l'U.R.S.S. convenaient par cet accord de se diviser la Pologne, au cas où la guerre éclaterait. Par le protocole secret l'Allemagne renonçait en faveur de la Russie à tout intérêt en Finlande, en Lettonie et en Estonie; d'autre part, la Russie renonçait en faveur de l'Allemagne à tout intérêt en Lituanie; de plus les deux pays se partageaient la Pologne à peu près selon les anciennes frontières des empires russe et allemand. La défense a mis en demeure la poursuite soviétique de produire l'original du traité qui devait se trouver dans les archives saisies à Berlin par l'armée rouge.

Aujourd'hui von Ribbentrop continue son témoignage, et soutient que lui-même et Hitler ont tenté de s'entendre avec l'Angleterre, mais sans succès; qu'à la suite du traité naval anglo-allemand de 1935, qui avait particulièrement réjoui Hitler, on a tenté de négocier un accord plus général en 1937; Hitler devait se rendre à Londres pour rencontrer le premier ministre Baldwin, mais M. Baldwin a refusé au dernier moment; Ribbentrop y voit l'influence de groupes anglais opposés à une entente entre les deux pays. L'ancien ministre des Affaires étrangères a dit hier qu'il s'est rallié au nazisme pour corriger les injustices du traité de Versailles, mais le tribunal lui a rappelé sa décision antérieure que "toute preuve quant à l'injustice du traité de Versailles, ou sur la question de savoir s'il a été signé par contrainte, est inadmissible". C'est disposer un peu sommairement dans un tel procès de ce qui est probablement la principale cause de la Grande Guerre II.

La révélation de l'accord germano-russe contre la Pologne à la veille de la Grande Guerre II peut aider à comprendre ce qui s'est passé depuis; mais ce ne serait une surprise pour personne si la propagande alliée ne s'était tant employée à tromper l'opinion. Car tous ces faits n'ont pas été imprévus. Pendant les mois qui ont précédé la guerre, l'Angleterre et la France ont essayé de s'entendre avec la Russie pour freiner l'agression hitlérienne et constituer ce qu'on appelait un "bloc de la paix". Ces négociations portaient sur l'intégrité de la Pologne, des trois Etats baltes et de la Finlande, comme dans l'accord Hitler-Staline. Dans ces négociations Moscou disait à Paris et à Londres que le danger hitlérien était indirect, comme celui qui avait frappé la région des Sudètes; que l'agression pouvait prendre la forme d'un simple changement de gouvernement qui assurerait plus ou moins ouvertement l'emprise naziste dans un des pays menacés et qu'il faudrait donc une intervention rapide, le cas échéant. La Russie voulait être seul juge d'un tel danger — puisqu'elle était plus proche pour agir rapidement, — et se réserver le droit d'intervenir comme "protecteur". Or ces pays craignaient autant sinon plus l'agression russe que l'agression allemande. Londres et Paris ne pouvaient pas les livrer à la dictature de Staline pour les protéger contre la dictature de Hitler. Moscou se voyait incapable d'amener Londres et Paris à son point de vue à négocier avec Berlin; les termes de l'accord étaient plus cyniques, mais avaient la même portée: que les clauses refusées par l'Angleterre et la France.

Après l'attaque de la Russie par l'Allemagne, les Soviétiques sont passés dans le camp allié; mais leur politique n'a pas changé; et Staline a en somme obtenu de Churchill et de Roosevelt, ce qu'il s'était fait promettre par Hitler, et bien davantage. Il a la moitié de la Pologne, les trois Etats baltes au lieu de deux; sans compter maints autres territoires annexés ou dominés. Le pacte du 23 août 1939 établit clairement que c'est Staline qui a gagné la guerre. — Paul SAURIOL

Actualité

La carapace

païsse, coriace, elle emprisonne le fleuve géant qui, lui, demanderait pas mieux que de suivre sa course rapide vers la mer. Vous me direz que l'onde

se meut quand même "par en dessous"; mais vous savez aussi, aujourd'hui plus que jamais, ce qu'il faut penser des "coarctants sous-marins". Ça ne vaut pas cher. Vive l'activité qui se poursuit à ciel ouvert, sous le grand soleil du Bon Dieu!

Aux premiers jours de froidure, (suite à la page deux)

En page 2: Lettre d'Ottawa, par M. Pierre Vigant.

En pages 6 et 7: Lettre de Québec, par M. Louis Robillard.

99-III-46

Emile BENOIST

Lettre d'Ottawa

Les dépenses du gouvernement fédéral réduites à \$2,769,349,215.

L'intérêt sur la dette augmente de \$348,000,000 par suite de notre participation à la guerre — Fin du débat sur l'adresse — M. John Hackett, la rareté du beurre et l'industrie laitière québécoise

Ottawa, 29 — Le ministre des Finances, M. J. L. Hsley, a déposé hier soir les crédits budgétaires pour l'année 1946-47 après que la Chambre des communes eût adopté l'adresse en réponse au discours du trône sans prendre le vote. Ces crédits qui sont beaucoup moins élevés que ceux de l'an dernier indiquent bien que la guerre est terminée, mais ils soulignent en même temps les effets de notre participation qui se fera longtemps sentir puisqu'ils demeurent encore cinq fois plus élevés que les crédits d'avant-guerre.

M. Hsley demande cette année des crédits de \$2,769,349,215, tandis qu'il demandait l'an dernier des crédits de \$4,650,540,845. Les dépenses ordinaires prévues sont de \$1,253,504,000 soit de \$207,963,000 de plus que pour l'exercice fiscal qui s'achève. La moitié de cette augmentation, soit \$104,162,000 est attribuable à la guerre. La charge de l'intérêt sur la dette s'est aug-

mentée de \$91,122,000 depuis l'an dernier et les dépenses du ministère des anciens combattants se sont accrues de \$13,040,000.

Les allocations familiales qui se sont en vigueur toute l'année fiscale ne sont pas seulement une partie de l'année comme en 1945-46 accusent une augmentation de \$60,000,000.

Les dépenses extraordinaires décaissant de la guerre, de la démobilisation et de la reconversion sont de \$1,515,845,949, soit \$2,089,154,051 de moins que pour l'exercice fiscal qui s'achève. Les dépenses de l'armée sont réduites de \$1,983,000,000 à \$489,000,000.

Les dépenses de démobilisation et de reconversion comportent des sommes de \$266,699,000 pour le ministère des anciens combattants (allocations de service et de réhabilitation, traitements médicaux) de \$184,182,000 pour le ministère de la reconstruction du travail dont la moitié pour l'orientation professionnelle des anciens combattants et \$140,423,000 pour le ministère des finances (commission des prix et subsides payés aux producteurs de certaines denrées). Les dépenses ordinaires se divisent en dépenses incompressibles ou charges fixes qui s'élèvent à \$763,239,000 auxquelles il faudrait pratiquement ajouter les frais des allocations familiales qui sont sans doute variables, mais qui ne devraient guère s'écarter des \$250,000,000 prévus pour le prochain exercice, et en dépenses d'administration qui sont compressibles et qui s'élèvent à \$267,265,000.

Les charges fixes comportent \$99,061,000 en subventions aux provinces et \$481,207,000 en intérêts sur la dette. La charge des intérêts sur la dette accuse une augmentation de \$348,000,000 par comparaison avec le dernier exercice d'avant-guerre. Cette charge écrasante nous rappelle pendant plusieurs générations le coût de notre participation à la guerre qui vient de se terminer. Il est un autre petit item des crédits budgétaires qui nous rappelle que les pertes du Canada n'ont pas été seulement d'ordre financier, c'est celui de l'entretien des cimetières militaires qui est maintenant de \$33,750 alors qu'il n'était que de \$53,640 dans le budget précédent.

Le débat est terminé

Le débat sur le discours du trône s'est terminé à neuf heures ce soir après s'être poursuivi de façon plutôt languissante au cours de l'après-midi. Le premier ministre Mackenzie King a tenté d'obtenir un vote unanime sur l'adresse; il a soutenu que la procédure parlementaire exigeait cette adoption unanime puisque l'adresse ne comporte qu'un vote de remerciement à la couronne et non pas une approbation de la politique du gouvernement. Le chef de la C.C.F., M. Coldwell, est intervenu pour dire que l'impression générale chez les députés, c'est que l'adoption de l'adresse constitue un vote de confiance. M. King a répondu que les députés ont eu l'occasion d'exprimer leurs sentiments lors du vote sur les divers amendements à l'adresse, que la règle générale de procédure requiert le vote unanime de l'adresse elle-même, même s'il y a eu des erreurs dans le passé dont il admet sa part de responsabilité. M. Gordon Graydon, qui agitait comme chef de l'opposition, n'a pas discuté cette question de procédure, mais il a tenu à affirmer par les mots traditionnels "adopté sur division" lorsque le président a mis l'adresse aux voix qu'il n'y avait pas unanimité.

Derniers discours

Les derniers discours sur l'adresse n'ont pas soulevé un très grand intérêt. Mme Gladys Strum, députée coopérative de Qu'Appelle, a fait observer que le discours du trône ne fait pas assez de place aux affaires intérieures ou "domestiques" et elle a trouvé des formules amusantes pour exprimer le point de vue des femmes sur l'impôt sur le revenu et l'établissement des anciens combattants par la terre. M. C. E. Johnston, député créditiste de Bow River, a consacré son discours à critiquer la valeur des maisons que le gouvernement a fait construire pour les anciens combattants. M. Jean-François Pouliot a prononcé son second discours pour s'attaquer de nouveau à M. Henry Borden, coordonnateur des contrôles au ministère des munitions pendant la guerre, et insister sur les sommes que la société juridique dont il était le chef a reçues du gouvernement. M. William Bryce, député coopérative de Selkirk, a chaudement approuvé le prêt à l'angleterre en disant que le peuple canadien devrait remercier à genoux le peuple anglais de l'avoir défendu à l'heure du péril. M. W. D. Wylie, député créditiste de Medicine-Hat, a parlé des projets d'irrigation à exécuter dans le sud de l'Alberta. M. Fred Zaplitzky, député coopérative de Dauphin, a demandé au gouvernement de supprimer les obstacles à la production agricole, et plus particulièrement de modifier l'impôt sur le revenu et réduire le prix de la gasoline dans l'ouest du pays.

M. John Hackett

Le discours le plus important de la journée fut celui de M. John Hackett, député conservateur de Stanstead, sur la production du beurre. M. Hackett, qui en était à son deuxième discours sur le sujet en moins d'une semaine, a demandé au gouvernement de hausser le prix du beurre de 44 à 60 cents la livre au moins.

Le député de Stanstead a expliqué qu'il ne connaissait pas, au moment où il a prononcé son discours, le nouvel accord intervenu avec la Grande-Bretagne touchant le fromage. Il comprend parfaite-

ment que le ministre de l'Agriculture et que le gouvernement tiennent à assurer définitivement aux producteurs canadiens le grand marché de fromage de la Grande-Bretagne. Il ne croit cependant pas que ce résultat doive être obtenu aux dépens de l'industrie laitière de la province de Québec qui produit la plus forte partie du beurre du pays.

Le prix du beurre

Le premier de 20 cents la livre qui est assuré aux producteurs de fromage, d'affirmer M. Hackett, équivaut à 60 cents la livre pour le beurre. Il faut donc hausser le prix du beurre à 60 cents aussi longtemps que l'on n'abolira pas le plafonnement des prix si l'on ne veut pas décourager la production du beurre. Les prix offerts aux producteurs de beurre sont si peu rémunérateurs que les agriculteurs vendent leurs animaux et que les exportations de bestiaux aux États-Unis ont triplé depuis le début de la guerre. C'est l'une des explications de la disette de beurre qui affecte profondément tous les Canadiens qui sont de grands consommateurs de beurre. La désorganisation de l'industrie laitière de la province de Québec ne saurait fortifier l'économie canadienne même si l'on conquiert le marché du fromage de Grande-Bretagne.

En dehors de la Chambre, il semble que la question du régisseur de la ferme expérimentale de Kapuskasing doive se régler de façon satisfaisante. Le député libéral de Chapleau, M. David Gourd, nous a déclaré qu'il avait obtenu l'assurance, au cours d'entretiens avec le sous-ministre de l'Agriculture, M. Barion, et son adjoint, M. Georges Bouchard, que le prochain régisseur de Kapuskasing serait un agromome de langue française. La population de la région desservie par Kapuskasing serait à peu près également répartie entre l'élément de langue française et celui de langue anglaise, mais M. Gourd aurait invoqué l'argument que la colonisation était poussée beaucoup plus avant dans le nord québécois que dans le nord ontarien. Nos députés ne sauront jamais trop insister sur cette question de notre représentation dans le fonctionnarisme.

Pierre VIGÉANT

L'actualité

(suite de la première page)

ce qu'il s'agit d'établir à la surface du Saint-Laurent, on ne peut être en certaine catégorie d'observateurs, s'il n'y a pas de la part des approches de l'histoire, l'ont moins qu'enchanter. Mais quand apparaît le soleil de mars, précurseur du printemps, la fameuse carapace a tout le temps de se rendre odieuse à tout le monde, avec sa surface souillée de toute la saie qu'y déposent depuis des mois les industries riveraines. Autrefois, il fallait la subir telle quelle jusqu'à une date avancée du printemps. Mais, un beau jour, le gouvernement eut l'idée ingénieuse de la faire disparaître en vitesse. Comme pour l'œuf de Colomb, il avait suffi d'y penser. Et l'on vit alors pointer à l'horizon les mûrs et les chemins des brèves glaces, ces vallées petites naines qui font sur l'obstacle, le désagréable, l'épave, l'onde, par eux libérée, bouillonne de joie à leur proue et le long de leurs flancs pendant que, déçiquettes, honteuses, les banquises s'enlèvent vers le "bas de Québec", en attendant l'extermination totale. Et le drame se clot par ce cri triomphal qui retentit sur les deux rives: "Le chenil est libre!"

Mais, croquez-le ou non, tout ce qui précède n'est que symbole. La vraie carapace, plus souillée, plus fangeuse, plus hideuse que la première, c'est la carapace d'insouciance, d'apathie, d'indifférence qui englobe cet autre géant qui est le bon peuple de chez nous et entrave sa marche vers ses hautes destinées. Carapace, aussi, de l'esprit de parti, notre "bobo" national depuis des générations. Qui l'en délivrera? Mais, que diable, les brèves-glaces! Qu'ils viennent d'où ils voudront, peu importe, pourvu qu'ils acheminent, eux aussi, l'homme sur l'obstacle, le bousculeur, l'enlèvement. Le temps est venu de l'attaque impétueuse. Sauf erreur, il semble que le travail soit commencé. Le ciel en soit loué! ce n'est pas trop tôt. Et tous les gens bien pensants, patriotes non pas seulement de nom, mais de cœur et d'âme.

REUNIONS-CONFÉRENCES

VENDREDI, 29 MARS

UNIVERSITÉ DE MONTREAL, salle H-1. A 8 h. 30, conférence de M. Robert Lacour-Guyot sur la continuité et l'adaptation française. Sous les auspices de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques.

WOMEN'S CANADIAN CLUB. — A 1 h. 15, déjeuner-causerie hebdomadaire. Conférencier, M. James G. Gardner, ministre de l'Agriculture.

"VOTRE AUTEUR PRÉFÉRÉ". — A 8 h. 30 à la bibliothèque municipale, M. Berthelot Brunet, essayiste et romancier, présentera une causerie intitulée: "Mes ou-bliés". L'entrée est libre.

SAMEDI 30 MARS

L'ASSOC. OUVRIÈRE CANADIENNE Inc. A 8 h. 30 en la salle de l'Assistance publique, convocation de tous les employés de la compagnie des Tramways de Montréal. Sous la présidence de M. P. E. Marquette, directeur de l'A.O.C. Sujet: discussion: les salaires, le bon industriel, la rotation, la négociation de la prochaine convention collective, l'attitude de la compagnie des Tramways et de la Fraternité canadienne des employés de chemin de fer et autres transports. L'Association multiculturelle de la compagnie.

CONFÉRENCE LAURENDEAU. — A 2 h. 30, en la salle paroissiale St-Stanislas, 1371, est, rue Laurier, conférence de M. André Laurendeau, député de Laurier à l'Assemblée législative et chef provincial du Bloc populaire. Sujet: "Les relations fédérales-provinciales". On réserve son billet d'entrée \$0.50 au secrétariat général du Bloc, 445 rue St-François-Xavier, tél. HA. 3285.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du frappe: Bélair 3361: il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Surdité "professionnelle"

VOUS SOUFFREZ DE SURDITÉ "PROFESSIONNELLE" —

SI VOUS TRAVAILLEZ DANS UNE FABRIQUE OU UNE FONDERIE; SI VOUS CONDUISEZ UN AUTOBUS OU UN TAXI; SI VOUS ÊTES UN FORÉUR OU UN RIVEUR!

Si vous travaillez au milieu du bruit à la journée, vous pouvez inconsciemment être atteint de surdité "professionnelle". En ce cas, faites examiner votre ouïe IMMÉDIATEMENT. Et si vous devez recourir DES MAINTENANT à un appareil auditif, vous n'aurez pas à le porter tout le temps. Mais si vous attendez tant soit peu, il se peut que vous NE PUISSIEZ PLUS VOUS EN PASSER.

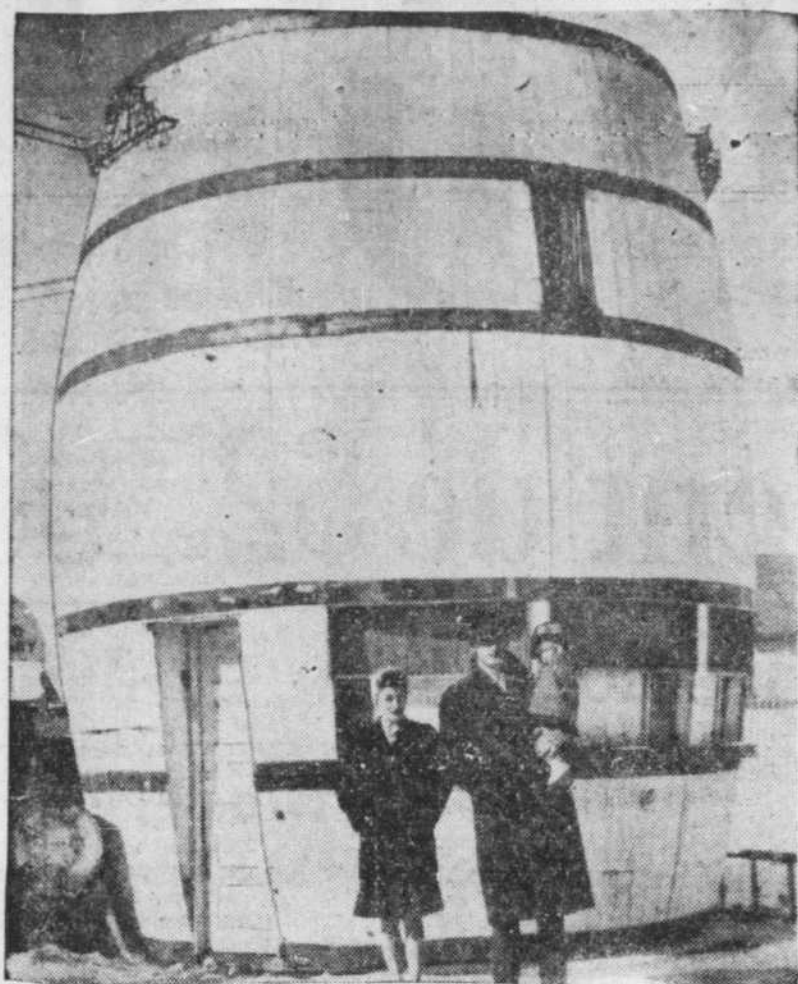
NE TARDÉZ PAS! Procurez-vous IMMÉDIATEMENT le modèle Western Electric \$69.50. Il est construit par les techniciens de Bell Telephone spécialement en vue de CONSERVER VOTRE OUIE. Absolument le plus bas prix pour la meilleure qualité — \$109.50. Les tampons auriculaires sont nuisibles et même dangereux!

Batteries et moules pour oreilles pour toutes marques d'appareils de surdité.

REYNOLDS EARPHONE CO.

1253 ave McGill COLLEGE — SUITE 410 — LA. 0594

UNE IDÉE VAUT TOUJOURS !



Y. Allant de ses moyens, le vétérinaire Ardell Hagen a trouvé, ne disons pas une maison, mais un abri temporaire à sa femme et à leur fillette de 18 mois en convertissant un gigantesque baril de façon à le rendre habitable.

éprouvent une hâte fébrile de pouvoir crier à leur tour: "Le chenil est libre!"

Parce que, ce jour-là, la race le sera, elle aussi!

Edouard BIRON

29-III-46

La température

Montréal, 29 (C.P.) — Rapport du service météorologique fédéral, à 11 heures ce matin.

Régions de Montréal et de Sherbrooke: Beau, plus nuageux et plus frais après minuit ce soir. Minimum à Montréal et à Sherbrooke: 45; maximum demain: 60. Vents modérés du sud-ouest (15 milles à l'heure) et brise plus légère ce soir.

Région d'Ottawa: Beau, plus nuageux et plus frais après minuit ce soir. Minimum à Ottawa aujourd'hui: 5; maximum demain: 65. Vents modérés du sud-ouest (15 milles à l'heure) et brise plus légère ce soir.

Région de Québec: Beau, jusqu'à tard ce soir, puis temps couvert et averses locales. Nuageux et frais demain. Minimum à Québec ce soir: 34; maximum samedi: 42. Vents modérés du nord-est (15 milles à l'heure). Vendredi et samedi.

Région des Laurentides: Nuageux vendredi et samedi, plus frais ce soir. Minimum ce soir: 8; maximum demain: 38. Brises légères vendredi et samedi.

Régions du St-Maurice et du Lac Saint-Jean: Couvert avec giboulées aujourd'hui, nuageux et plus frais demain. Minimum ce soir à Saint-Maurice: 25, à Chicoutimi: 23.

Retraite

Spécialement organisée pour VOYAGEURS DE COMMERCE

à la maison QUÉBEC, Joliette, P.Q.

du jeudi soir 11 avril au dimanche 14

Appeler en fin de semaine J.-M. PÉPIN — DU. 6274

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est, STE-CATHERINE

L'achat partout directement de notre serre-chaude

PL. 1788-1787

Ecoutez le jeudi CH.L.P.

12 h. 15

12 h. 30

Surdité "professionnelle"

VOUS SOUFFREZ DE SURDITÉ "PROFESSIONNELLE" —

SI VOUS TRAVAILLEZ DANS UNE FABRIQUE OU UNE FONDERIE; SI VOUS CONDUISEZ UN AUTOBUS OU UN TAXI; SI VOUS ÊTES UN FORÉUR OU UN RIVEUR!

Si vous travaillez au milieu du bruit à la journée, vous pouvez inconsciemment être atteint de surdité "professionnelle". En ce cas, faites examiner votre ouïe IMMÉDIATEMENT. Et si vous devez recourir DES MAINTENANT à un appareil auditif, vous n'aurez pas à le porter tout le temps. Mais si vous attendez tant soit peu, il se peut que vous NE PUISSIEZ PLUS VOUS EN PASSER.

NE TARDÉZ PAS! Procurez-vous IMMÉDIATEMENT le modèle Western Electric \$69.50. Il est construit par les techniciens de Bell Telephone spécialement en vue de CONSERVER VOTRE OUIE. Absolument le plus bas prix pour la meilleure qualité — \$109.50. Les tampons auriculaires sont nuisibles et même dangereux!

Batteries et moules pour oreilles pour toutes marques d'appareils de surdité.

REYNOLDS EARPHONE CO.

1253 ave McGill COLLEGE — SUITE 410 — LA. 0594

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

R service rapide

SERVICE

JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

HA. 7251

OUVERT JOUR & NUIT

maximum demain: 35. Vents modérés du nord-est.

Région de la Baie Comeau: Couvert avec averses aujourd'hui, nuageux et plus frais demain. Minimum ce soir à Rivière-du-Loup: 30; maximum samedi: 40. Vents modérés du nord-est aujourd'hui et demain.

TARIF

des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: Bélair 3361

1 cent le mot 25c minimum compt.

Annances facturées 15c le mot

40c minimum

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSAGES, REMERCIEMENTS, SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAÎNS MARIAGES, \$1.00 par insertion

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets, coupons, etc. Nous vous les achetons à prix d'achat. André Aréas, 57 ouest rue St-Jacques, tél. 9107

Comptabilité

Comptabilité générale, 20 ans d'expérience, comptabilité ambiguë, petits commerces, impôt sur revenu, Case postale 146, Station R. Montréal, ou Cherrier: 20

Comptabilité

Comptabilité générale, spécialité: impôt sur le revenu. Attention spéciale aux petites entreprises commerciales. Brasserie 1194 St-Hubert, LA. 0688. Bureau soir: rendez-vous

CONVERSATION ANGLAISE

Conversation anglaise. Cercle d'étude cours particuliers. Méthode pratique rapide. Institutrice possédant diplôme dactylographe bilingue d'Ontario MA. 21

Correspondants demandés

Français résidant au Venezuela, alme correspondre avec Canadiens français. Ecrire Noël Québécois, Sur de la In. Santa Teresa No 49, Caracas, Venezuela A.S.

DICTEPHONE ENRO

Sténographe public — Secrétaire général — Traduction — copie — confection listes. Distribution par service postal: nonces commerciales, circulaires, listes, etc. FA. 3659. 21-

Pension d'été

"Le Roussillon", lac Pierre, belle propriété idéal de repos, bonne cuisine, Clairval 6562.

Liquidation de livres

2,000 livres à des prix ridicules, à 5c, 10c, 15c, 25c, dans tous les genres. Nous quittons la ville. To doit être vendu sans retard.

Vendredi et samedi, 2 à 5

7 à 9. 5926-3ème Avenue

angle Nord-Ouest du boulevard Rosemont.

MEDECIN DEMANDE

Dans paroisse prospère avec clientèle dans trois autres paroisses sans médecin.

S'adresser à:

J.-E. LAFRAMBOISE

SAINT-ISIDORE-DE-PRESCOTT, ONT.

Retraite

Spécialement organisée pour VOYAGEURS DE COMMERCE

à la maison QUÉBEC, Joliette, P.Q.

du jeudi soir 11 avril au dimanche 14

Appeler en fin de semaine J.-M. PÉPIN — DU. 6274

OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON

CHEZ A.-L. DUPONT LEE

4020 EST. STE-CATHERINE - AM 2111

COIN JEANNE D'ARC - RUS RIVÉ PUE 11

CALENDRIER

3e mois MARS 31 jours

Demain: SAMEDI 30 MARS 1946

S. JEAN CLIMATEUR, abbé.

Lever du soleil, 5 h. 25.

Coucher du soleil, 6 h. 25.

Lever de la lune, 3 h. 04.

Coucher de la lune, 3 h. 16.

Nouvelle Lune, le 3, à 1 h. 01 m. du soir.

Premier Quartier, le 10, à 7 h. 03 m. du soir.

Pleine Lune, le 17, à 2 h. 11 m. du soir.

Dernier Quartier, le 25, à 5 h. 37 m. du soir.

MARS 1946

Dim. Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam.

N. 3 P. 10 PL. 12 DO 24 1 2

3 4 5 6 7 8 9

10 11 12 13 14 15 16

17 18 19 20 21 22 23

24 25 26 27 28 29 30

31

Ce journal est imprimé au no 420 rue Notre-Dame est à Montréal. L'imprimerie populaire (à responsabilité limitée) est dirigée par M. Georges Pelletier, directeur-gérant.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression, de toutes les dépêches, articles, etc., publiés dans ce journal.

Revenir ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches, articles, etc., sont également réservés.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN

"Une oeuvre nationale digne de votre encouragement"

4184, rue Saint-Denis (angle Rachel) Montréal

LA. 8151

Immense documentation méthodiquement accumulée, dont 61 millions d'actes de baptême, mariage et sépulture, 32 ans de recherches patientes. Généalogie de tout Canadien français, Franco-Américain ou Acadien. Toute demande de renseignements recevra une réponse immédiate et personnelle. Demandez notre brochure explicative.

Conférence publique

ANDRÉ LAURENDEAU

député de Laurier et chef provincial du Bloc Populaire Canadien.

"La centralisation et la guerre"

Le conférencier sera présenté par M. RENE CHALOUET, député du comté de Québec, et remercié par M. RENE HAMEL, député de Saint-Maurice-Lafleche.

Tous les sièges réservés au prix de \$0.50 le billet

BILLETS EN VENTE: J.-Omer Roy, bijoutier, 1658 est, rue Mont-Royal, AM. 2618; Jean Raffin, libraire, 6722 rue St-Hubert, CR. 8320; Pharmacie P. Paquin, 1951 boul. Rosemont, CR. 2358; Secrétariat du Bloc, 445 rue St-François-Xavier, HA. 3285.

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN

"Une oeuvre nationale digne de votre encouragement"

4184, rue Saint-Denis (angle Rachel) Montréal

LA. 8151

Immense documentation méthodiquement accumulée, dont 61 millions d'actes de baptême, mariage et sépulture, 32 ans de recherches patientes. Généalogie de tout Canadien français, Franco-Américain ou Acadien. Toute demande de renseignements recevra une réponse immédiate et personnelle. Demandez notre brochure explicative.

Espionnage

Fred Rose obtient un cautionnement de \$25,000

Après avertissement du juge Lazure à l'accusé — Défense de paraître dans les assemblées publiques et de faire aucune déclaration publique — "Avertissez vos amis", dit le juge à l'accusé — L'avertissement ne s'applique pas au Parlement

Un cautionnement de \$25,000 a été accordé ce matin, par le juge Lazure, à la Cour du banc royal, à Fred Rose, député ouvrier progressiste (communiste) de Montréal-Cartier, accusé d'avoir violé la loi des secrets officiels de 1939.

C'est donc une augmentation de \$15,000 sur le cautionnement de \$10,000 annulé hier, par le juge Lazure, lors de l'examen préalable de l'accusé. Le juge Lazure a envoyé Fred Rose subir un procès à la prochaine session des Assises.

Rose a passé la nuit à la prison de Montréal, et la nouvelle demandant de cautionnement a été présentée à un tribunal supérieur, devant lequel il doit comparaître.

Le juge Lazure a donné un avertissement sévère et bien défini à l'accusé. Jusqu'à la fin du procès, Fred Rose ne pourra assister à aucune assemblée, ni faire aucune déclaration publique. Il devra aussi s'abstenir de faire aucune chose-là, ni distribuer aucune sorte de pamphlets. Si l'avertissement n'est pas suivi, on prendra les mesures nécessaires et le cautionnement sera immédiatement annulé.

Fred Rose se tenait à la barre des prisonniers, lorsque le juge Lazure rendit sa décision. L'avocat de la défense, Me Joseph Cohen, C.R., a demandé au tribunal si le cautionnement serait réduit si l'on déposit une somme d'argent, ou bien un montant de \$25,000 en valeurs. Le procureur senior de la couronne, Me Oscar Gagnon, C.R., s'est opposé à cette demande.

Le juge Lazure a refusé de diminuer le cautionnement, mais a dit qu'il accepterait un dépôt, un montant de valeurs, équivalent au cautionnement de \$25,000.

Après la fin de la séance, le juge Lazure avait demandé qu'on amène l'accusé devant la Cour.

Me Cohen

En s'adressant à la Cour, Me Cohen a dit qu'il était dans l'intérêt de l'accusé et dans l'intérêt de la justice qu'un cautionnement raisonnable soit accordé, afin que l'accusé puisse être à la disposition de la Cour, pour aider à la préparation du procès.

Me Cohen a soutenu que la Couronne a eu plusieurs mois à sa disposition pour préparer la cause, avec l'aide habile de la gendarmerie royale et deux juges de la Cour suprême, qui présidaient la commission royale d'enquête sur l'espionnage.

Il a dit que toute l'information de la Couronne a été dévoilée au cours de l'enquête préliminaire qui a duré plusieurs jours. Une masse de documents "écrits dans une langue étrangère" a aussi été produite, documents qui devaient être vérifiés par la défense, "même en ce qui concerne la véracité".

L'accusé a aussi été mêlé à une centaine d'autres personnes "et d'autres encore qui n'ont pas été nommées". L'accusation "va de Montréal à Washington, à Moscou à Ottawa". A moins que Rose ne soit à la disposition de la défense, "est douteux qu'il obtienne un procès juste et digne aussi que la justice suive son cours".

Me Philippe Brail

Me Philippe Brail, C.R., procureur spécial du ministère de la justice, en réponse à l'argumentation de Me Cohen, a dit que la justice ritannique est en cause. Et alors même qu'il ne nie pas à l'accusé toutes les facilités pour obtenir un procès juste, il croit que Rose devrait être sujet "aux rigueurs de la même loi". Me Brail a rappelé les paroles du juge Thérèse hier, au sujet de la forte présomption de culpabilité lorsque le cautionnement a été annulé. Il a dit ne pas vouloir influencer la Cour, mais il voulait attirer l'attention sur la preuve présentée.

Me Brail a ensuite produit trois promesses signées par Fred Rose lorsque le ban sur le communisme a été levé. Par ces promesses solennelles prises devant le gouvernement Rose s'engageait à ne plus participer à aucune activité communiste ni aucune autre organisation hors la loi.

Le juge Lazure

Le juge Lazure avait déjà d'autres juges lorsque celle de Rose est venue devant lui. Il a déclaré qu'un juge de la Cour Supérieure avait la possibilité d'accorder ou de refuser un cautionnement. Ce n'est pas un droit.

Ordinairement, dit-il, le principal point à considérer est la certitude que l'accusé soit présent au

procès. C'est alors qu'il a donné l'avertissement sévère, mentionné plus haut.

Le juge Lazure a déclaré plus tard, que les défenses faites à Rose ne s'appliquent pas au Parlement, dont M. Rose est membre pour la division Montréal-Cartier. Il a dit que le Parlement avait ses propres règlements qui défendent la discussion d'une cause qui est déjà devant les tribunaux.

L'opinion publique doit être aussi considérée, et l'opinion actuelle, au moins dans une certaine partie de la population, "n'est certainement pas normale".

A ce sujet, Me Gagnon a souligné qu'on avait distribué des pamphlets alors que l'enquête préliminaire était en cours. Me Cohen a répondu que Rose n'avait rien à faire avec ces circulaires.

Le juge a dit aussi que la conduite passée de l'accusé devait être prise en considération, et il a mentionné une condamnation antérieure. Il a continué en disant qu'il pensait davantage aux promesses solennelles que l'accusé avait faites à son gouvernement et à son pays.

Le juge a dit aussi qu'il accordait le cautionnement pour aider la défense à préparer la cause. Rose a repris le chemin des cellules, en attendant que le cautionnement exigé soit déposé.

Vols à domicile

Une autre série de vols à domicile a été enregistrée hier.

Deux manteaux de fourrure d'une valeur de \$1,100, ont été volés au domicile de Mme J. Wess, 2058 rue Université, appartement 17.

Mme Yolande Traversier, 6396 rue St-André, a rapporté à la police qu'environ trois heures et six heures, hier après-midi, quelqu'un était entré dans son foyer en brisant une fenêtre. Un manteau de fourrure de \$400, dollars et un radio de \$50, ont été dérobés.

Au cours de la nuit des voleurs ont pénétré dans le magasin de M. J. Louis Thibodeau, 1101 rue Bélanger, et ont volé trois balayeurs et un moteur d'une valeur de \$249, ainsi que d'autres menus articles.

Au cours de la soirée, Mlle B. Favreau, 1509 Crescent, s'est fait voler pour \$85.00 d'effets personnels, à son domicile et M. Gérard Lamoureux, 6749 rue St-Denis, a constaté lui aussi la disparition d'articles divers d'une valeur de \$95.00.

Modifications à la loi du Barreau

Québec, 29 (D.N.C.) — Certaines modifications ont été apportées ce matin à la Loi du Barreau par le comité des bills publics siégeant sous la présidence du premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis.

D'ici le 1er janvier 1948, les aspirants à l'étude du droit qui ont à leur crédit au moins six mois de service dans les forces du Canada, de la Grande-Bretagne ou des États-Unis d'Amérique, en tant qu'ils ont suivi avec succès les cours réguliers d'étude conduisant au titre de bachelier es arts jusqu'aux dernières années sont exemptés de deux dernières années de ce cours.

LE BILL DES INFIRMIERES

Le comité prendra en considération mardi prochain le bill des gardes-malades et le bill des embaumeurs et, jeudi prochain, les bills des comptables.

La cause de M. J.-E. Laforce en Cour suprême

Ottawa, 29 (C.P.) — La Cour suprême a rejeté une requête de L. M. Keable, pour en appeler d'une décision de la Cour d'appel qui avait confirmé un jugement de la Cour supérieure en faveur de M. Ernest Laforce, président de la Commission du service civil provincial, qui avait destitué M. Keable.

Badoglio exclu du Sénat

Rome, 29 (A.P.) — La Haute-cour de justice instituée pour la purge des éléments fascistes en Italie, a chassé le maréchal Badoglio du sénat. Badoglio avait remplacé Mussolini après sa chute. Cinq autres sénateurs ont été également exclus du sénat, mais on a rejeté la requête pour exclure le duc d'Acquarone, ancien ministre de la maison royale.

Anniversaire pour le juge Sévigny

Hommage de la magistrature et du Barreau québécois

Québec, 29 (D.N.C.) — Le juge en chef Albert Sévigny, de la Cour supérieure, a été hier l'objet d'une sympathique cérémonie de la part de la magistrature et du Barreau de Québec, à l'occasion du 25e anniversaire de sa nomination à la magistrature.

M. le juge Sévigny occupe en effet le banc de la Cour supérieure depuis le 3 mars 1921. La cérémonie s'est déroulée dans la salle d'audience des Assises.

Le juge George Gibson, doyen des juges de la Cour supérieure, et Me Fernand Choquette, C.R., bâtonnier du Barreau de Québec, se sont joints à tout un groupe de magistrats de cœur et d'esprit du héros de la fête. On lui a offert, ainsi qu'à son épouse, des hommages de respect et d'admiration.

"L'hommage de ce matin est l'un des plus beaux de toute ma vie", dit le juge en chef. Il remercia ses confrères et les membres du Barreau et souligna combien il était heureux de n'avoir jamais eu de démêlés avec les avocats. Il remercia en outre le procureur, le registraire et tous les employés du palais de justice de leur dévouement.

Le comité du drapeau se réunit

L'organisation du travail

Ottawa, 29 (D. N. C.) — Le comité parlementaire du drapeau a tenu cet avant-midi sa première réunion, une réunion d'organisation. Il a été décidé de former un comité de l'agenda ou steering committee, pour préparer le travail. M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency, s'est opposé à la formation de ce comité directeur en exprimant la crainte qu'il se charge de tout le travail et que le comité parlementaire se voit en définitive placé devant un fait accompli. M. Louis-René Beaudoin, député de Val-de-Rouge, a approuvé la formation de ce comité directeur dont les membres seront désignés par les présidents conjoints, M. le sénateur Norman Plamondon et M. Walter Harris, député libéral de Grey Bruce. M. Wilfrid Lacroix a fait alors observer que l'on devrait s'en tenir sur les principes qui devraient guider le comité directeur dans son travail. Il a alors proposé la motion suivante:

"Considérant que l'ordre de référence du comité déclare expressément qu'il est désirable que le Canada possède un drapeau national distinctif.

"J'ai l'honneur de proposer que l'on ne puisse inclure dans le drapeau national du Canada des motifs ou symboles appartenant aux drapeaux d'autres pays et que ce principe soit suivi dans les recommandations du comité."

Cette motion, qui aurait pour effet d'exclure l'Union Jack et les fleurs de lys, n'a pas reçu un accueil enthousiaste de la part de la majorité du comité. Le président, M. le sénateur Lambert, a déclaré qu'elle n'était pas dans l'ordre à la réunion d'organisation, mais qu'il serait loisible à M. Lacroix de la présenter à la prochaine réunion du comité.

La bourse Noranda à M. Roger Blais

Québec, 29 (D.N.C.) — M. Alphonse Raymond, président du Conseil législatif, et un des directeurs de la compagnie Noranda, s'est rendu hier après-midi à la faculté des sciences de l'université Laval pour remettre, au nom de sa compagnie, la bourse Noranda à M. Roger Blais, étudiant de première année en génie géologique. Cette bourse annuelle d'une valeur de \$750 sera attribuée à un étudiant de première année qui se destine aux carrières des mines, de métallurgie ou de géologie.

Assistaient à cette réunion, le vice-recteur et le secrétaire général de l'université, le doyen de la faculté, M. A.-O. Dufresne, sous-ministre des mines, les directeurs des départements ainsi que les étudiants de présentielle et de première année.

Réélection de M. G.-A. Gagnon

M. Georges-Aimé Gagnon, qui avait démissionné il y a un peu plus d'un mois du poste de président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, a été réélu à ce poste hier soir par les divers délégués des syndicats nationaux de la métropole. Deux candidats, MM. G. A. Gagnon et Horace Laverdure, se disputaient le poste de président intérimaire du conseil central depuis la démission de M. Gagnon.

Les autres officiers élus sont les suivants: 1er vice-président, M. P. E. Cabana; 2e vice-président, M. René Constant; secrétaire-trésorier, M. J. A. Chagnon; secrétaire-correspondant, M. Amédée Parent; statisticien, M. Albert Charpentier; commissaire-ordonnateur, M. Philippe Laliberté; sentinelle, M. Zéphirin Laurendeau.

Nomination de Son Eminence

(Dernière heure)
Cité du Vatican, 29 (C.P.-cable) — Sa Sainteté le Pape a nommé aujourd'hui Son Eminence le cardinal Villeneuve de Québec, à la Sacre Congrégation du Consistoire.

Son Eminence était déjà membre des Congrégations des Sacrements, de la Propagande et de la Fabrique de Saint-Pierre.

M. Cyprien Miron nommé conciliateur

La grève continuée à la National Breweries — Grève illégale dit la compagnie

M. Cyprien Miron vient d'être nommé, par le ministère provincial du travail, conciliateur du différend ouvrier qui entrave la production aux diverses brasseries de la National Breweries Ltd., depuis déjà deux jours.

L'union internationale des brasseurs (FAT), local 301, a ordonné la grève, la première depuis la fondation de la compagnie il y a 37 ans, parce que le Conseil régional a révoqué sa décision initiale de concéder aux employés une augmentation de salaires de 15 cents de l'heure.

La compagnie annonçait ce matin que la production était presque normale, en dépit du piquetage, à la Brasserie Dow, 391, rue Colborne.

La compagnie a également annoncé qu'à son établissement de la brasserie Black Horse, 740, rue St-Maurice, les employés qui y travaillaient ce matin étaient six fois plus nombreux qu'ils ne l'étaient hier.

Ce matin, le piquetage est commencé en face du bureau-chef de la compagnie National Breweries, 990 ouest, rue Notre-Dame. Des femmes étaient du nombre des piqueteuses et quelques-unes d'entre elles se sont attaquées aux sténographes et secrétaires qui entraient à leur travail.

La compagnie a déclaré que la grève était illégale.

Il ne s'est pas encore produit d'incidents graves dans la grève. Le police surveille les cinq établissements de la compagnie affectés par la grève: celui de la brasserie Frontenac, 5930 rue de Gaspé; de la brasserie Daves Black Horse, 740 rue St-Maurice; de la brasserie Dow, 391 rue Colborne; de la brasserie de bière en fût Black Horse, 2115 rue St-Laurent, et enfin celui du garage et du terminus de fret à l'angle des rues William et Colborne.

Les quelques incidents bénins qui se sont produits hier ont eu une répercussion en Cour ce matin.

Oral Lynch, 32 ans, 2729 Grand-Trunc, et Roland Brousseau, 32 ans, 7808 rue Lajeunesse, ont comparu devant le juge Maurice Tétrault, le premier sous l'accusation d'avoir nui à un policier en devoir et le second d'avoir causé des dommages à la propriété de la National Breweries en brisant des caisses de bouteilles vides d'une valeur de \$40 et d'avoir incité des employés de la compagnie à s'insolenter.

Me Guy-M. Desautels, avocat de la défense, a obtenu la mise en liberté provisoire des deux accusés moyennant un cautionnement de \$500 chacun. Le juge a toutefois fait remarquer que d'ici leur procès, fixé au 5 avril, les deux prévenus devront garder la paix sinon leur cautionnement sera annulé.

Deux accusations de meurtre

Hamilton, 29 (C.P.) — Deux accusations séparées de meurtre ont été portées aujourd'hui contre Mme Evelyn Dick, et William Bohozky, à la suite de la mort du mari de Mme Dick, dont le corps mutilé a été retrouvé près de la route, et à la suite aussi de la découverte du corps d'un enfant, dans un mur de ciment à demeure de Mme Dick.

La double accusation qui pèse contre chacun des deux accusés, a été lue ce matin, en Cour de police par le magistrat H. A. Burbridge, et l'ajournement a été demandé immédiatement par le procureur de la Couronne, Me Harvey McCullough.

Le couple est accusé du meurtre de M. John Dick, âgé de 40 ans, employé des tramways, dont le corps mutilé a été retrouvé le 16 mars, dans le corps décomposé a été retrouvé au cours des recherches effectuées dans la demeure de Mme Dick. Les deux accusés sont détenus depuis leur arrestation.

Noyé en tendant ses pièges

Ottawa, 29 (D.N.C.) — En essayant d'atteindre le bord de la rivière, à Renfrew, Ontario, alors qu'il tendait des pièges pour prendre des rats musqués, M. Erwin Rosmond, 26 ans, de Pembroke, glissa sous la glace et se noya.

Mort subite d'un conférencier

Ottawa, 29 (D.N.C.) — Conférencier à une réunion du Wranglers Club d'Ottawa, au Château Laurier, hier soir, M. Wilfred John Flood est mort subitement, atteint d'une crise cardiaque. Il appartenait aussi à la Canadian Water Color Society et à l'Association d'art graphique. Outre sa femme, nee Tremblay (Henrietta), il laisse dans le deuil un fils, John, d'Ottawa, un frère, Thomas, de Kitchener, une sœur, Mlle Hilda Flood, de Kitchener.

Adnan Copper Mines
Toronto, 30. — Le président d'Adnan Copper Corp. Ltd., M. J. J. Coghlan, annonce que le sondage au diamant commence ces jours-ci sur la propriété de la compagnie adjacente à Noranda Mines.

Un contrat est passé avec Cont. Diamond Drilling et l'on transporte actuellement une grosse foreuse sur la propriété. On débutera dans la partie nord, près du contact granitique, afin de vérifier le forage fait antérieurement et qui a donné 3 à 2 p.c. de contenu, ainsi que des basses teneurs en or. La maison Koulomzine, Geoffroy et Brossard poursuit le relevé au magnétomètre et le terminera dans environ 6 semaines.

Les Législatures provinciales

Présentation du budget en Nouvelle-Ecosse — Changements à la loi des liqueurs en Ontario

(C. P.). — La publication du budget dans deux provinces et l'établissement d'un nouveau système de permis pour la vente des liqueurs alcooliques ont été les principaux points du travail des six législatures en session hier. Le Nouveau-Brunswick a discuté de la redistribution.

En Nouvelle-Ecosse

Le trésorier provincial de la Nouvelle-Ecosse, M. Angus L. Macdonald, qui est en même temps premier ministre, a présenté hier son budget. Il prévoit pour la prochaine année fiscale un revenu de \$19,797,171 et des dépenses de \$19,037,915, soit un surplus de \$51,446 après la déduction de \$707,810 pour la consolidation du fonds de la province. L'année précédente le surplus était de \$1,179,949.

Le premier ministre Macdonald a touché la question de la conférence provinciale-fédérale et il a promis qu'il demanderait l'opinion de la Chambre sur une attitude de non-donnant. "Nous devons prendre les meilleurs arrangements possibles, si un arrangement peut être obtenu pour la province", a-t-il dit. "Mais nous devons nous rappeler qu'il y a d'autres gens intéressés dans cette conférence."

En Ontario

A Toronto, le procureur général, M. Leslie Blackwell, a présenté la nouvelle loi des boissons alcooliques, un document de 10,000 mots qui opère de grands changements dans la loi des liqueurs de l'Ontario depuis que les établissements qui vendent des breuvages alcooliques et de la bière doivent avoir un permis, soit depuis 1934. Le projet de loi, lu en première lecture, permet la vente des boissons au verre dans les salles à manger et dans les salles à coquet dans les villes de plus de 50,000 habitants; elle permet aussi la vente des boissons au verre dans les clubs militaires de n'importe quel centre de la province, sur les navires et dans les wagons-restaurants. Toutefois dans les centres de 50,000 habitants l'on devra demander l'opinion de la population.

Dans les grands centres, les restaurants pourront obtenir un permis de vendre de la bière aux repas. M. Blackwell a souligné que la vente de la bière n'est autorisée dans les hôtels licenciés que si cette vente se fait dans un appartement affecté à cette fin.

A la séance du soir, la Chambre a continué le débat sur le budget. M. G.-W. Perry, progressiste-conservateur, a dit que la province avait besoin de maisons en plus grande quantité et de meilleure qualité pour les agriculteurs. M. J. B. Salzberg, ouvrier-progressiste (communiste), a critiqué le besoin de matériaux pour la construction. Il a aussi critiqué les services d'emploi, de réhabilitation et de santé.

Au Manitoba

A Winnipeg, le colonel Gordon Churchill, représentant de l'armée, a déclaré à la Chambre du Manitoba que si des priorités doivent être accordées aux vétérans dans la vie civile, l'on devra faire une distinction entre les volontaires et les recrues. M. A. Gray, C.C.F., a rétorqué qu'une telle distinction ne ferait qu'apporter de la division dans la population.

Le ministre de la Santé, M. Ivan Schultz, a dit que la Province insistera auprès des autorités fédérales pour l'abolition des examens des personnes âgées qui veulent obtenir leur pension.

En Saskatchewan

La Saskatchewan a discuté une motion demandant la révision de la structure de l'impôt sur le revenu des agriculteurs et des méthodes de perception. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité. Elle demande au gouvernement fédéral de prendre des mesures pour reconnaître et exempter de l'impôt le travail d'une famille d'agriculteurs; l'extension de l'impôt sur une période de cinq ans.

Le ministre de l'Agriculture, M. L.-C. Nollet, a dit que le moral des agriculteurs de la Saskatchewan est "plus bas qu'il ne l'a jamais été".

Au Nouveau-Brunswick

A Fredericton, la Chambre du Nouveau-Brunswick a étudié un projet de loi destiné à réviser la distribution électorale de la province et à augmenter de 48 à 52 le nombre des sièges de la Législature. Le chef de l'opposition, M. Hugh Mackay, a dit que l'on ne devrait pas faire de différence entre la population rurale et la population urbaine.

Ils s'avouent coupables

Adolphe Kerchesky et John-D. Miller, sans adresse connue, ont avoué leur culpabilité ce matin, devant le juge Maurice Tétrault, aux accusations de conspiration et de vols dans 17 pharmacies et de conspiration et de tentative de vol dans deux autres.

Leur sentence sera prononcée le 4 avril prochain.

Boursier Rhodes

Ottawa, 29. (C.P.) — Le major Adrain W. Deguid, fils du colonel A. F. Deguid, des quartiers généraux de la Défense, section historique, et étudiant à l'Université Kaki, de l'armée canadienne, a Leavesden, en Angleterre, vient de gagner une bourse Rhodes, a-t-on annoncé aujourd'hui.

Le colonel Juan-D. Peron vainqueur en Argentine

Il a remporté trois fois plus de votes électoraux que son adversaire, le Dr Tamborini

Buenos-Aires, 29 (A.P.) — Dans les milieux politiques, on s'attendait aujourd'hui que le colonel Juan-D. Peron, le nouveau président de l'Argentine, établisse un puissant gouvernement central, qui aura pour mission de mener à bien un programme ambitieux basé sur ce qu'il appelle "une révolution sociale triomphante".

L'homme fort de l'Argentine, dont la victoire à l'élection présidentielle est devenue assurée hier soir, après l'obtention des 68 votes électoraux de la capitale fédérale, rencontrera probablement une faible opposition dans l'accomplissement du programme qui comprend la nationalisation de certains services publics, des réformes agraires et un plafonnement des prix.

Aucune date n'a encore été fixée pour l'entrée officielle en fonction du colonel Peron, qui sera pendant six années, le 29e président de l'Argentine. Son élection est une cinglante défaite diplomatique pour les États-Unis, qui avaient publié un livre bleu, quelques jours seulement avant l'élection, le 24 février

dernier. Dans ce livre, les États-Unis accusaient Peron de conspiration pour aider les nazis. Peron a violemment réfuté ces accusations.

Peron, qui s'est mis en valeur au cours de la révolution de 1943, est devenu le chef de l'armée sous le régime du président Pedro-P. Ramirez. Plus tard, il est devenu le vice-président de l'Argentine, puis ministre de la guerre, et secrétaire du travail, sous le président Edelmiro Farrell, qui avait chassé Ramirez du pouvoir.

Peron lui-même avait été chassé du gouvernement en octobre dernier, et s'était aussitôt emparé du contrôle du mouvement ouvrier en Argentine, formant ainsi un parti qui l'a éventuellement porté à la présidence. La victoire dans la capitale fédérale a donné à Peron 216 votes électoraux, alors qu'il n'en fallait que 189. Son adversaire, le Dr Jose Tamborini, n'a obtenu que 72 votes électoraux.

Le vote populaire, à date, donne 1,287,309 voix à Peron, et 1,027,897 voix à Tamborini.

Au Comité de la Survivance

L'Union des Mutuelles françaises — Le grand congrès franco-ontarien — Le souvenir du sénateur Landry — Les noces d'or de l'Association canado-américaine — Le congrès français de l'Ouest — La semaine de la Fierté nationale et celle de la Mutualité française — Hommages

On nous écrit:

L'Union des mutuelles-vie françaises du Canada et des États-Unis a délégué deux de ses membres au Comité de la Survivance française: MM. Gaston Ringuet et Jean-Jacques Tremblay. Me Ringuet, C.R., est président général de l'Union St-Joseph de Drummondville. M. Tremblay est secrétaire général de l'Union St-Joseph du Canada. Le président du Comité de la Survivance a souligné les mérites des deux nouveaux membres, lors de la réunion du bureau de la Survivance française tenue à l'université Laval hier soir. Il a insisté sur l'importance de l'économie dans la vie nationale.

Au cours de cette réunion le Comité a décidé de se faire représenter au grand Congrès que nos compatriotes franco-ontariens tiendront à Ottawa le 24 avril prochain. Au cours de ce Congrès on évoquera la mémoire du regretté sénateur Philippe Landry, à l'occasion du centenaire de sa naissance. Le Comité sera aussi représenté aux noces d'or de l'Association Canado-américaine. Cette florissante société mutuelle d'assurance-vie compte aujourd'hui plus de trente cinq mille membres, tant au Canada qu'en Nouvelle-Angleterre. Son président général, Me Adolphe Robert, de Manchester, siège au Comité de la Survivance depuis sa fondation en 1937. De grandes célébrations auront lieu à Manchester les 12 et 13 octobre 1946 pour marquer ce jubilé. Les noms des délégués du Comité à Manchester et à Ottawa seront annoncés un peu plus tard.

Le Comité a aussi élaboré des plans pour assurer une forte délégation de l'Est aux trois congrès que nos compatriotes des Prairies tiendront cet été. L'Association canado-française d'éducation du Manitoba se réunira à Saint-Boniface. On profitera probablement de cette réunion pour inaugurer le poste de radio de Saint-Boniface. Aussitôt après auront lieu les congrès des Associations françaises de

la Saskatchewan et de l'Alberta. A l'occasion de la Semaine de la Fierté nationale, le secrétaire de la Survivance française a distribué au Canada et aux États-Unis plus de vingt-cinq mille imprimés sur notre problème rural. De nombreuses associations ont adhéré à cette Semaine, de même que le département de l'Instruction publique de la province de Québec et un grand nombre de maisons d'éducation. La Semaine se clôturera le 6 avril au soir par une conférence à Radio-Canada de M. Georges Michaud, agronome, de Hull.

Le Comité a décidé d'organiser une Semaine de la mutualité française du 6 au 11 mai avec la collaboration de nos principales sociétés mutuelles d'assurances-vies. Un concours aura lieu dans les maisons d'enseignement pendant le mois d'avril afin d'intéresser les élèves à cette Semaine et à nos problèmes économiques. Des orateurs et des écrivains distingués souligneront l'importance de ces problèmes, tant à la radio que dans la presse.

Le Comité a tenu à présenter ses hommages à M. Omer Héroux, qui vient de fêter ses noces d'or de journalisme, de même qu'à Maltre Ernest D'Amours, de Manchester, qui vient d'être nommé procureur général de l'Etat de New-Hampshire.

Outre le président, M. le Dr Roméo Blanchet, de l'Université Laval, on remarquait M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique; M. Adrien Pouliot, doyen de la faculté des Sciences de Laval; M. Ernest-C. Desormeaux, d'Ottawa; M. le notaire Henri Boisvert, de Québec; le R. Frère Antoine Bernard, de Montréal, et M. l'abbé Albert Tess



Vendredi, 29 mars 1946

Programmes spéciaux
 CBF, 12 h. 30 p.m. Le réveil rural. — La revue du marché agricole, et Camille Bernard et ses refrains de chez nous.
 CBF, 1 h. 45 p.m. Le quart d'heure des virtuoses. Léon Goossens, harpiste.
 CBF, 3 h. 30 p.m. Les chefs-d'œuvre de la musique. — Concerto pour piano et

orchestre, Maurice Ravel; Marguerite Long et orchestre sous la direction du compositeur; et Rhapsodie espagnole, de Maurice Ravel, orchestre des Concerts Lamouroux, direction Albert Wolff.
 CBF, Émission Radio-College. — 4 h. 30, le poème symphonique: Chopin et le poème pianiste. Commentaires de M. Jean Vallerand.

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	12.03 Fin des émissions.	11.30 Gens for thought.
6.00 Yvan L'inspiration.	CKAC-730 kilocycles	11.45 Orch. de danse.
6.15 Radio-Journal.	6.00 Jos. Floche.	12.00 Nouvelles.
6.25 Chronique sportive.	6.15 Mois de S. Joseph.	12.05 Jazz.
6.30 Revue de l'actualité.	6.20 Harmonies latines.	12.58 Nouvelles et fin des émissions.
6.40 Le philosophe de l'air.	6.25 Variétés musicales.	CHLP-1490 kilocycles
6.50 L'œuvre de la semaine.	6.30 Forum des sports.	6.00 Radio-Journal.
6.55 Un homme et son péché.	6.40 La pièce du jour.	6.15 Mois de S. Joseph.
7.15 Métropole.	6.45 Les nouvelles de chez nous.	6.20 Harmonies latines.
7.30 Solrèe canadienne.	7.00 Au music-hall.	6.25 Variétés musicales.
7.45 Planète du Commandant.	7.20 Mon J'ai dit ça?	6.30 Forum des sports.
8.00 Orch. symphonique de Toronto. Concert Pop.	7.40 La question.	6.40 La pièce du jour.
9.00 Studio 55.	8.00 Le théâtre improvisé.	6.45 Les nouvelles de chez nous.
9.30 Heure de la valse.	8.20 Nouvelles de la gaité.	7.00 Au music-hall.
10.00 Radio-Journal.	8.55 Choses du temps.	7.20 Mon J'ai dit ça?
10.15 Chronique littéraire.	9.00 Naïades et Baccantes.	7.40 La question.
10.30 Orgue.	9.20 La course au trésor.	8.00 Le théâtre improvisé.
11.00 Musique de l'Amérique du Sud.	10.00 Rendez-vous romanesque.	8.20 Nouvelles de la gaité.
11.15 Jazz.	10.30 Young Song Book.	8.55 Choses du temps.
11.30 Interimède.	10.45 Nouvelles.	9.00 Naïades et Baccantes.
11.35 Orchestre.	10.50 Pop. pour la jeunesse.	9.20 La course au trésor.
12.00 Nouvelles et fin des émissions.	11.15 Janette Davis, chanteuse.	10.00 Rendez-vous romanesque.
CBM-900 kilocycles	11.30 Viva America.	10.30 Young Song Book.
6.00 CBM ce soir.	12.00 Nouvelles.	10.45 Nouvelles.
6.15 Radio-Journal.	12.05 Orchestre.	10.50 Pop. pour la jeunesse.
6.25 Sports.	1.00 Nouvelles.	11.15 Janette Davis, chanteuse.
6.30 Causerie du Dr R. Percy Vivian.	1.05 Fin des émissions.	11.30 Viva America.
6.35 Interimède.	CBF-550 kilocycles	12.00 Nouvelles.
6.45 Nouvelles de BBO.	6.00 Town Crier.	12.05 Orchestre.
6.50 Vieilles chansons.	6.15 Nouvelles.	1.00 Nouvelles.
7.15 Trio.	6.25 CFCP ce soir.	1.05 Fin des émissions.
7.30 Oscar Peterson, pianiste.	6.30 Sports.	6.00 Town Crier.
7.45 Causerie d'Andrew Elliott.	6.45 Musique de Manhattan.	6.15 Nouvelles.
8.00 Concert Pop.	7.00 Famous Songs.	6.25 CFCP ce soir.
9.00 Retour des militaires.	7.15 Commandement performance.	6.30 Sports.
9.30 Heure de la valse.	7.30 Orchestre.	6.45 Musique de Manhattan.
10.15 Revue de l'actualité.	7.45 Ret. Battle.	7.00 Famous Songs.
10.30 Radio-Journal.	8.00 The Woody Herman Show.	7.15 Commandement performance.
10.45 Interimède.	8.20 The Shadow.	7.30 Orchestre.
11.00 Orchestre.	9.00 Alan Young.	7.45 Ret. Battle.
11.30 Musique du Pacifique.	9.30 Your Family.	8.00 The Woody Herman Show.
12.00 Nouvelles.	10.00 Boke.	8.20 The Shadow.
	11.00 Nouvelles.	9.00 Alan Young.
		9.30 Your Family.
		10.00 Boke.
		11.00 Nouvelles.

Samedi, 30 mars 1946

CBF, 12 h. 30 p.m. Le réveil rural. — M. J. E. Grier sur les conserves, ainsi que Léo Lesteur et son ensemble musical.
 CBF, 2 h. p.m. La Walkyrie, que les artistes du Metropolitan Opera chantonneront, constitue la première journée de la trilogie d'Anne de Nibelung, ce spectacle scénique en trois journées et une soirée de prologue, selon la pré-détermination de Wagner. Wagner s'inspire d'une légende de la mythologie scandinave. Désobéissant à son père, Wotan, la Walkyrie Brunehilde essaye, sur la prière de Siegmund, de sauver le héros Siegmund. Pour la punir, Wotan s'endort sur un rocher entouré d'un feu sacré. Parmi les pages les plus remarquables de ce drame musical, citons le lied du prologue, la chœur des Walkyries et le concert de l'orchestre. Les rôles ont été confiés à Mmes Traubel, Varnay, Volkpa.

Jeaner, Glas et Harshaw. MM. Melchior, Janssen et List. Chef d'orchestre, Paul Breisch. Au programme: l'opéra de l'opéra en général, le tout en français. Animateur, Roger Daveluy.
 CBF, 4 h. 30 p.m. Le Quatuor de piano de la NBC, à son concert du samedi exécutera le programme suivant: Prélude en do mineur opus 28 no 20, Chopin; Contredanses nos 2 et 3, Beethoven; Prélude en ré majeur, Bach; Andante, Liszt; Étude, Liszt; Moussorgsky; Cardas, Monti; Scherzo (Sonata d'une nuit d'été), Mendelssohn; Mill-Clock, Josef.

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	6.30 Réveil provincial.	8.30 Famous Jury Trials.
7.20 Ouverture du poste.	7.00 L'écou des prairies.	9.00 Barn Dance.
7.30 Nouvelles et musique.	7.20 Pot pourri musical.	9.30 Orch. symphonique de Boston.
8.00 Radio-Journal.	7.35 Les White et l'orgue.	10.30 Danse.
8.15 Émissions matutinales.	7.40 L'orgue.	11.00 Nouvelles.
8.30 Méloides.	8.00 Nouvelles.	11.15 Politique.
8.55 Nouvelles.	8.10 Déjeuner musical.	11.30 Orchestre.
9.00 Pot pourri musical.	8.30 St.	12.00 Nouvelles.
9.30 Les chansons que vous aimez.	8.35 Déjeuner musical.	12.05 Orchestre.
9.45 Programme musical.	9.00 Nouvelles mondiales.	12.55 Fin de l'émission.
10.00 Samedi-écluse.	9.10 Au rythme de la valse.	
11.00 Ensemble à cordes.	9.15 Interimède musical.	CHLP-1490 kilocycles
11.15 Programme musical.	9.25 Mélodie-vedette.	8.15 Bonjour voisins.
11.30 Musique symphonique.	9.30 Au pays des trépassés.	8.30 Un peu de tout.
12.00 Programme musical.	10.00 Milt. Herth Trio.	8.55 Nouvelles.
12.15 Orchestre.	10.15 Extraits d'opéra.	9.00 Mascarede musicale.
12.30 Nouvelles de BBO.	10.30 Musique militaire.	9.30 Radio-Journal.
12.45 Réveil rural.	10.45 Frères Jacques.	9.45 Émission B. B. Food.
12.55 Signal-horaires.	11.00 Club de la gaité.	9.50 Orch. Osborne.
1.00 Programme musical.	11.15 Club de la gaité.	10.00 Musique trizane.
1.15 Radio-Journal.	12.00 Température et pronostics.	10.15 Musique pour tous.
1.25 Interimède.	12.15 Programme rural.	10.30 Radio-informations.
1.30 Programme musical.	12.30 La Société St-Jean-Baptiste.	11.00 Ass. des aveugles.
2.00 La Walkyrie de Wagner.	12.45 Parade des vedettes.	11.15 Chœur.
2.30 Heure du thé.	1.00 Ecce de musique d'Outremont.	11.30 Orch. René Savard.
2.50 Concert d'orchestre.	1.20 Amis de l'art.	11.45 Entre vous et moi.
3.45 Charles Jordan, chanteur.	1.30 Capelles mélodiques.	12.00 Radio-Journal.
4.00 Programme musical.	1.45 Cours d'anglais.	1.10 Heure féminine.
4.15 Radio-Journal.	2.00 Columbia workshop.	2.00 La jeunesse au micro.
4.25 Croix-Rouge.	2.30 Jardin du bon parier français.	2.30 Les maîtres du concert.
4.35 Les bibliothèques d'enfants.	3.00 Radio-famille.	3.00 Panfare.
4.45 Musique légère.	3.30 Événements sociaux.	4.00 Tin pan alley goes to town.
5.00 Questionnaire de la semaine.	4.00 Frank Sinatra.	4.05 The dansant.
5.30 Sports extra.	4.30 Céphée.	4.25 CHLP ce soir.
5.45 L'Heure dominicale.	4.45 Mois de S. Joseph.	5.30 Radio-spectacle.
6.00 Céléste et Valentin.	4.50 Orch. de Philadelphie.	6.00 Nouvelles.
6.30 M. S. chansons.	5.00 Parade du samedi.	6.15 Mail-mé.
6.50 Radio-Journal.	5.15 L'honneur.	6.20 Radio-annuaire.
7.00 Studio.	5.30 Forum des sports.	7.00 Un peu de tout.
7.30 Orgue.	5.40 Nouvelles du jour.	7.30 Au fil des ondes.
7.45 Musique de danse.	6.45 Nouvelles de chez nous.	7.45 Nouvelles.
8.15 Jazz.	7.00 Bonne chanson.	8.00 Musique.
8.30 Nouvelles.	7.15 Cours d'anglais.	8.30 Modern Concert Hall.
8.45 Orchestre.	7.30 Les diables rouges.	9.00 Musique.
8.55 Fin des émissions.	8.00 Dick Haynes.	9.20 Treasure Chest.
CBM-900 kilocycles	8.25 Veille.	9.30 Orchestre.
7.20 Ouverture du poste.	8.55 Choses du temps.	10.15 Nouvelles.
7.30 Nouvelles et musique.	9.00 Docteur Morhanges.	10.30 Orch. de danse.
8.00 Radio-Journal.	9.20 St.	11.00 Musique sur demande.
8.15 Prières.	9.45 Musique de danse.	12.00 Fin de l'émission.
8.30 Marches.	10.15 Vox Populi.	
8.50 Radio-Journal.	10.30 Bonnet sportif.	CJAD-800 kilocycles
9.05 Jazz.	1.15 Orchestre.	6.30 Debut Montréal.
9.30 Mélodies.	1.30 Nouvelles.	7.00 Nouvelles.
9.45 Misa au male.	1.45 Orchestre.	7.05 Heure musicale.
10.05 Théâtre.	1.50 Nouvelles.	8.00 Nouvelles.
10.20 Aventures.	1.55 Fin des émissions.	8.10 Heure musicale.
11.00 Concert.		8.15 Hit Parade.
11.30 Musique symphonique.		9.05 Nouvelles.
11.45 Nouvelles de BBO.		10.00 Nouvelles.
12.15 Sports et jeunesse.		10.05 Balroom.
12.30 The Land of Supposing. Contes de fée.		11.00 Nouvelles.
1.00 Radio-Journal.		11.05 Balroom.
1.15 La Croix-Rouge.		12.00 Nouvelles.
1.30 On veut savoir.		12.15 Pick the hits.
1.45 Interimède.		12.45 Boite à musique.
2.00 Relais de Buffalo.		1.00 Nouvelles.
2.15 Programme musical.		1.05 Concert Pop.
2.45 Nelson par Olmstead.		2.00 Nouvelles.
3.00 Orch. des États-Unis.		2.05 Musique.
4.00 Musique.		3.00 Nouvelles.
4.30 Encores.		3.05 Musique.
5.00 Audition d'œuvres de Debussy.		4.00 Nouvelles.
6.00 Musique des tropiques.		4.05 Balroom.
6.15 Radio-Journal.		5.00 Nouvelles.
6.30 Sécrade.		5.05 Studio.
6.45 Nouvelles de BBO.		6.00 Nouvelles.
7.00 Programme musical.		6.05 Balroom.
7.15 Heure gaité.		7.05 Balroom.
7.30 Chronique sportive.		7.30 Singing Sam.
7.45 Revue des événements.		7.45 Mélodies.
8.00 Share the wealth.		7.50 Sports.
8.20 Samedi soir.		8.00 Nouvelles.
9.00 Radio-Journal.		8.05 Bandwagon.
9.05 Studio.		9.15 Concert.
10.00 Recital d'orgue.		9.20 Vieux et événement.
11.00 Orchestre.		10.00 Nouvelles.
11.30 Relais de Winnipeg.		10.05 Jazz.
12.00 Nouvelles.		10.30 Sincerely yours.
12.05 Fin des émissions.		11.00 Nouvelles.
CKAC-730 kilocycles		11.05 Sports.
6.25 Ouverture, nouvelles, température, pronostics.		11.15 Midnight Express.
		12.00 Nouvelles et fin des émissions.

72 Canadiens décorés par les États-Unis

Les autorités militaires annoncent que 71 Canadiens sont décorés par les États-Unis pour leur apport à la cause des Alliés pendant la guerre. Parmi ceux-ci se trouvent le brigadier J.-Guy Gauvreau, D.S.O., de la rue Maplewood à Montréal, et le

major Gilles Gamache, Longueuil. Le brigadier Gauvreau est nommé officier de la Légion du mérite; le major Gamache reçoit la croix du service distingué.

Les autres Canadiens français mentionnés dans la liste sont: le capitaine Bertrand et le l-cpl J.-D. M. Martel, récipiendaires de l'étoile de bronze; tous deux aussi de Montréal.

La voix du Pape

Un message de S. S. Pie XII sur la reconstruction de Lisieux

Les anciens pèlerins de Lisieux et les amis de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus liront avec joie la lettre suivante que le Souverain Pontife a adressée à la T. R. Mère Agnès de Jésus, Prieure du Carmel de Lisieux, sur la reconstruction de la Cité de la petite Thérèse et qui, bien que datée de septembre, n'a été livrée au public que dans la deuxième quinzaine de février.

A Notre chère fille en Jésus-Christ, Agnès de Jésus, Prieure du Carmel de Lisieux.

Nous n'avons pas appris sans une peine profonde l'étendue des destructions dont a cruellement souffert la ville de Lisieux qui Nous est si chère à tant de titres, depuis que sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus en a fait l'un des hauts-lieux du monde catholique et que Nous eûmes Nous-même le doux privilège de visiter, lors des inoubliables solennités d'inauguration de la basilique.

Certes, Nous ne sommes pas près d'oublier le charme qui se dégageait de cette délicieuse cité, l'antique Noviomagus Lexovium, déjà si renommée aux temps gallo-romains, mais à laquelle le moyen âge — normand, puis les siècles suivants — ont donné un cachet incomparable, par ses maisons de bois pittoresques, ses manoirs d'aspect ogival, ses hôtels Renaissance, alternant avec l'ancien Palais des évêques, le vieux Hôpital-Hospice, l'Abbaye des Bénédictins, les églises Saint-Jacques et Saint-Désir (pour ne citer que les principaux monuments), et surtout la célèbre cathédrale Saint-Pierre, l'un des plus beaux spécimens du gothique français.

Mais, la guerre a passé par là, et il ne faudrait rien moins que les accents plaintifs d'un Jérémie pour en décrire la désolation et les ruines.

Sans doute, une protection exceptionnelle — et Nous ne saurions trop rendre grâce à Dieu — a sauvegardé le domaine plus spécialement réservé à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, comme si le ciel eût voulu indiquer l'extraordinaire crédit dont elle jouit là-haut.

Au Sénat

Le sénateur David propose un prix annuel de littérature

Le sénateur Dessureault prononce son premier discours à la Chambre haute

Ottawa, 29 (D.N.C.) — Représentant à Ottawa l'œuvre qu'il a poursuivie plus de 15 ans à Québec pour le progrès de la vie intellectuelle, M. L.-A. David, libéral de Montréal, a annoncé hier, au Sénat, son intention de proposer au gouvernement fédéral l'institution d'un prix annuel pour récompenser les œuvres littéraires, artistiques et scientifiques dont la valeur sera reconnue par un jury.

M. David n'a pas exposé son projet en détails, car il ne pouvait à la séance d'hier que donner son avis au Sénat de son intention. Il fera un discours sur le sujet à la séance du mardi, 3 avril prochain. Il soumettra alors à l'approbation de la Chambre-Haute la résolution suivante:

"Que cette Chambre émet le vœu qu'il plaise au gouvernement du Canada de reconnaître l'importance de la littérature dans la vie d'une nation en encourageant la production d'œuvres littéraires, scientifiques, économiques et sociales en ce pays, par la création d'un prix de littérature qu'un jury choisi par lui décernera chaque année aux auteurs canadiens qui lui soumettront les œuvres qu'il jugera les plus méritantes".

Au cours du débat sur le discours du trône, M. J.-M. Dessureault, libéral de Québec, discuta du projet de prêt d'un milliard et quart à la Grande-Bretagne, disant que du point de vue d'un homme d'affaires canadien réaliste, il ne pouvait que l'approuver. Il est d'avis que le sentiment, d'abord défavorable, de la province de Québec, évolue rapidement en sens inverse à mesure qu'on en vient à considérer la chose dans sa vraie perspective.

Avant la reprise du débat, la sénatrice Cairine Wilson, libérale d'Ottawa, avait fait adopter en première lecture un projet de loi dans le but de modifier la loi d'incorporation du Conseil national des femmes du Canada. Puis le sénat adopta une résolution par laquelle il désigne ceux de ses membres qui feront partie du comité conjoint des deux Chambres chargé du choix d'un drapeau national; feront partie de ce comité, les sénateurs Aseline, David, Davies, Gershaw, Gouin, Howden, Johnston, Lambert, Léger, Quinn, Robinson, et White.

Il y eut aussi un bref débat sur le développement et l'exploitation de nos richesses minières, auquel pri-

C'est par miracle, on peut bien le dire, que son Carmel, ses Bénédictines, sa Basilique ont été préservés. Et, comment ne l'ont-ils rendus Nous pas à ce signe — on en sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, que, non sans une permission divine, Nous avons justement promise, à la veille de la libération, au rang de protectrice secondaire de la France, avec sainte Jeanne d'Arc.

Sa mission, en effet, non seulement en France, mais dans le monde, est loin d'être achevée. Elle doit, au contraire, prendre un nouvel essor, avec l'œuvre surhumaine qu'il faut entreprendre aujourd'hui, pour rendre à nos pays dévastés et meurtris, moralement autant que matériellement, une ère de paix et de prospérité dans l'ordre chrétien.

Nous souhaiterions avec vous que la reconstruction de Lisieux en soit le symbole.

Cette ville, devenue l'un des plus grands pèlerinages du monde chrétien, se doit d'être l'une des premières à ressusciter.

Tous les fidèles de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, — et en quels pays ne s'en trouve-t-il pas, les plus lointaines missions elles-mêmes, ne l'ont-elles pas pour Protectrice? — voudront, sans doute, contribuer au relèvement d'une cité dont elle est le principal ornement et la plus pure gloire.

Leur geste sera apprécié de l'ancien Pèlerin de Lisieux que Nous sommes, de l'ami du Carmel et du Devoir de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, que Nous resterons toujours, suivant les traces de Notre grand prédécesseur Pie XI, qui en avait fait l'Étoile de son Pontificat.

Aussi, adressant Nos meilleurs vœux à cet égard, Nous plaçons d'accorder à tous ceux qui s'emploieront, d'une manière ou d'une autre, à cet important et pieux ouvrage, et d'abord à vous-mêmes et à vos chères Filles du Carmel, comme gage d'abondantes récompenses et consolations célestes, la bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 10 septembre 1945.
 Pius P. P. XII

Corporation des biens de guerre

Ayerst McKenna & Harrison Limited se porte acquéreur d'une usine importante

Une fabrique de pénicilline, qui avait été construite et aménagée au prix de \$710,681 par le gouvernement canadien, vient d'être vendue pour \$200,000, soit 28.1 pour cent du coût initial, à la firme Ayerst McKenna & Harrison, Limited, de Montréal, n-i-on annonce, aujourd'hui au siège social de la Corporation des biens de guerre.

Cette usine, qui se trouve à Montréal, était devenue indispensable, durant la guerre, pour répondre aux demandes toujours grandissantes de pénicilline, venant des forces armées canadiennes. Elle avait été confiée à la maison Ayerst McKenna & Harrison, Limited, qui en dirigeait l'exploitation.

L'autre part, la Dominion Twist Drill Limited, de Walkerville, a acheté au prix de \$9,000 des bases d'un coût initial de \$24,920. Elle occupait déjà ces bases qui lui avait fait bâtir le gouvernement canadien en vue d'assurer l'augmentation de sa production de temps de guerre.

Au cours de la première moitié du mois courant, la Corporation a vendu pour \$758,307 de valeurs industrielles prêtées par le gouvernement pour fins de guerre, comprenant des terrains et bâtiments, ainsi que des machines et outils usagés, portant ainsi le total de ses ventes, au 15 de ce mois, à \$23,904,148, soit 35.5 pour cent du coût initial des biens vendus, qui s'élevait à \$67,123,010.

Le ministère fédéral du travail fut le plus gros acheteur de machines et accessoires, au cours des deux premières semaines du mois courant. Il déboursa \$172,392 pour des biens d'un coût initial de \$517,378. Il en a acheté pour \$98,000, à la Ford Motor Co., Ltd. de Windsor (Ont.), et pour \$47,832 aux Borden Cities Industries, également de Windsor. Il fit aussi l'achat de machines provenant des établissements de MacDonald Bros. Aircraft Limited, de Winnipeg; DeHavilland Aircraft of Canada, Limited, Toronto; Aero Motors Co., Limited, Leaside, (Ont.), et United Shipyards, Limited, Montréal.

Les autres acheteurs de machines qui furent employées pour fins de

Petite collection

Loisirs police

Terres ennemies — Qui a tiré? — Le Club de l'Arrière — Le Diable Jaune — Drame à Mallow — Belan de Meurtre — La Canne à Épie — On a enlevé le Chef de la Sûreté — Le Carré Parfait — On ne me prendra pas.

La collection, au comptoir: \$2.50, par la poste: \$3.00.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

guere, comprennent: Outboard Marine Mfg. Co., Limited, Peterborough (Ont.), coût initial, \$195,825; prix de vente, \$67,027; Candian Foundries & Forgings Limited, Welland (Ont.), coût initial, \$119,931; prix de vente, \$42,000; Burrard Dry Dock Limited, Montréal, coût initial, \$106,914; prix de vente, \$31,767; Canadian Industries Limited, Montréal, coût initial, \$35,230; prix de vente, \$21,324; Babcock Wilcox & Goldie McCulloch Limited, Galt (Ont.), coût initial, \$54,173; prix de vente, \$21,074; Bata Shoe Co. of Canada, Limited, Batawa (Ont.), coût initial, \$41,182; prix de vente, \$12,254; Ministère fédéral du transport, coût initial, \$36,582; prix de vente, \$12,057; Central Aircraft Limited, London (Ont.), coût initial, \$35,406; prix de vente, \$11,601.

La Noordun Aviation Limited, de Montréal, a déboursé \$83,000 pour des machines d'un coût initial de \$706,049 maintenant considérées comme de la ferraille. A Buckingham (Qué.), la compagnie Electric Reduction Co. of Canada s'est portée acquéreur au prix de \$10,823, de machines de la même catégorie, qui avaient coûté \$60,727.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Un ouvrage magistral

Les profondeurs de l'âme

Etudes de Psychologie et de Morale

par le chanoine I. Klug, professeur de théologie

Vaste aperçu des questions si délicates de la vie de l'âme. Philosophes et théologiens, médecins et moralistes, pédagogues et biologistes trouveront intérêt et profit à parcourir un ouvrage qui traite de presque tous les grands problèmes de la morale.

Volume de 494 pages.
 Au comptoir: \$2.50
 Par la poste: \$2.65
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Bientôt...

en vente chez votre fournisseur: un célèbre produit français

KALMINE

Toutes Douleurs Action Immédiate

Les cachets KALMINE, incomparables pour calmer la douleur, se vendent par millions dans tous les pays du monde. Contre maux de tête, maux de dents, névralgies, lumbago, douleurs rhumatismales, malaises particuliers à la femme. Les cachets KALMINE sont recommandés par les médecins parce qu'ils n'affectent pas le cœur.

Toutes pharmacies

Agent général: J. ALFRED OUMET, MONTREAL

Chic PRINTANIER Chez Desjardins!

BOLÉROS

Renard Platine Naturel
 Renard Argenté
 Renard Platine Argenté
 Renard Croisé
 Renard Bleu Platine
 Renard Bleu

Parures de Fourrure

Ecureuil de Russie Gris Naturel
 Ecureuil de Russie Teint Brun
 Vision Canadien Naturel
 Renard Platine Naturel

Renards Argentés LA PAIRE \$129

Manteaux de Drap

Nous vous offrons le choix d'un assortiment magnifique de manteaux de printemps dans tous les tissus, toutes les teintes et tous les styles à la mode, unis ou garnis de riches fourrures.

VOTRE CHOIX À PARTIR DE \$34.50

FRANÇOIS DESJARDINS, Président.

DESJARDINS
 Chas. Desjardins & Co. Limitée
 1170, rue SAINT-DENIS

Dimanche soir à 9 heures au Poste C.K.A.C.

DOLLARD DANSEUREAU

Avocat présentera une

Causerie politique de L'Union Nationale

Une causerie politique tous les dimanches soir à 9 heures.

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la Famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal.



La vie féminine



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mène le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

Contre l'économie de soi-même.

On veut tout connaître mais s'instruit-on vraiment ?

Du haut en bas de l'échelle des croyants, depuis le premier degré où se tient l'homme qui pressent Dieu sans jamais faire l'effort de le chercher, jusqu'à l'avant-dernier qu'occupe celui qui veut devenir saint — au plus haut habite le vrai saint — celui qui ne veut rien, parce qu'il ne veut que Dieu — tout le long de cette échelle Dieu est offensé; à tous les degrés règne une avarice, une idolâtrie.

«Est-ce que j'ai le temps de m'occuper de Dieu! dit l'honnête homme — qui ne nie pas son existence, mais qui a trop à faire pour lui sacrifier même une demi-heure chaque dimanche. Et il pense qu'on ne peut rien lui demander de plus tant qu'il est honnête et qu'il travaille. Comme si son travail et son honnêteté avaient quelque chose à voir avec Dieu, comme s'il suffisait à un père, comme preuve de l'amour de son fils, que celui-ci ne mette point la main dans la bourse du voisin et arrive à l'heure à son bureau, tandis qu'il vivrait dans la même maison que lui sans jamais lui parler, sans jamais s'inquiéter de lui ni le regarder! Mais c'est son travail même, ses affaires, cette activité dévorante, en quoi il se fie pour le représenter devant Dieu, qui sont une offense continuelle à Dieu, aussi longtemps qu'il s'en fait un paravent contre Dieu.

«Je vous demande, dit cet ami, de ne plus parler de Dieu à ma femme. Elle est très fatiguée, ces questions la troublent, elle a besoin d'être ménagée. J'attends de votre amitié que vous la laissiez en repos». — Dites-moi donc, attentif mari, ce qu'elle fera de ce repos, de ces forces que vous lui aurez ainsi économisées? — «Elle tiendra son rang dans le monde, elle donnera des dîners, elle vous accompagnera à des congrès, à des concerts, à la pièce qu'il faut avoir vue, elle organisera des ventes de charité!»

Que lui restera-t-il à l'heure de la mort, de tout cela qui n'a servi qu'à la détourner de Dieu, qu'à prendre en elle la place qui était à Dieu?

De quel prix lui sera ce butin de poussière, s'il l'a empêchée d'ouvrir les mains pour saisir Dieu? C'est donc sur cette misérable provision que vous prétendez la faire vivre pour l'éternité? Belle preuve d'amour que vous lui aurez donnée en la condamnant à cela! Est-ce aimer que de ne point vouloir, pour qui l'on aime, le meilleur, de préférer, pour l'être aimé, la pacotille à la vraie richesse, l'engourdissement d'un repos stérile à l'exercice de la vraie vie?

Le repos, s'il n'est point dans le travail l'arrêt nécessaire pour réparer ses forces afin de les bander pour un nouvel effort, s'il n'est point la préparation à une tâche utile, la gestation de l'oeuvre dans le silence, qu'est-il donc? — Un temps mort; les branches sèches qui alourdissent l'arbre, et il faut l'en délivrer si l'on veut qu'il retrouve sa vigueur; une rouille qui ronge l'outil sans qu'on s'en aperçoive.

S'il n'est l'instant d'immobilité où l'on prend son élan pour repartir, le repos est un morceau de vie volé à Dieu à qui il devait être rapporté, et il nous vole cette part de Dieu qu'il devait être employé à connaître. Que le Seigneur nous garde de désirer le repos ailleurs qu'en Lui. La vie est le temps d'apprendre et d'agir et d'enseigner la vérité à qui ne la sait pas! C'est cela: vivre sa vie — non pas l'imposer à tous les vents pour la dérober à son vrai Maître! Tant que nous ne possédons pas Dieu — et nous ne le posséderons qu'à la mort — nous n'avons pas le droit de nous reposer. Tant qu'il y a une âme, dans cette perpétuelle tempête du monde, qui est en train de se perdre, nous devons voler à son secours avec la barque du Sauveur. *Jesus sera en agonie jusqu'à la fin du monde: il ne faut pas dormir pendant ce temps-là. Il faut veiller, il faut prier, il faut racheter avec lui. Il ne nous suffit pas d'aimer Dieu si notre prochain ne l'aime aussi, disait le grand Saint Vincent*

LA BRODERIE UTILE ET JOLIE



No 2656 — Garniture de chesterfield très pratique pour préserver les tissus fragiles de nos meubles. Patron à tracer, 25c; perfore, 50c; au fer chaud, 35c. Les 11 morceaux ensemble, 5 dos et 6 bras estampés sur meilleur coton jeune broadcloth, \$2.50; sur superbe toile huître ou toile écru, \$4.00. Pour un seul fauteuil, 90c ou \$1.50. Coton à broder 40c pour un fauteuil, environ \$1.20 pour la garniture complète.

COUPON DE COMMANDE

N.B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise par bons de poste ou timbres poste en même temps que la commande.

VENDREDI, 29 MARS 1946

Ci-inclus.....pour patrons nos.....
Nom.....
Adresse.....

de-Paul, Parole terrible! Exigence infinie! Défense de se reposer en la tiédeur de la lumière aussi longtemps que ce prochain incommode qui n'aime pas Dieu, nous le voyons périr misérablement dans sa nuit! Repos qui serait une trahison envers le Maître qui nous a envoyés au travail, envers nos frères qui ont besoin de nous!

Mais est-ce bien vraiment de repos que se soucient tous ces gens soi-disant si fatigués? Non pas. C'est seulement de ne pas travailler pour Dieu. Il n'y a que pour ce maître-là que toujours les forces leur manquent. Il est incroyable que l'on ait tant d'énergie à dépenser pour son plaisir, dans tous les mondes, que ce soit pour organiser le raout le plus chic de la saison ou une partie de campagne avec saucisson à l'ail et vin rouge, que l'on passe des nuits à danser, à jouer aux cartes, qu'on se lève avec allégresse à deux heures du matin pour une excursion en montagne, qu'une faible femme supporte avec délices d'être pendant des après-midi entières poussée, pressée, bousculée dans cet enfer irrespirable des grands magasins, qu'elle se prive de manger jusqu'à la défaillance pour avoir «la ligne à la mode», qu'on n'hésite pas, pour se procurer des sensations, à détruire sa vie par tous les excès possibles, par toutes les «drogues» empoisonnées, — et qu'on soit toujours à la limite de l'épuisement dès qu'il s'agit du service de Dieu, qu'on n'ait pas la force de faire deux kilomètres à pied pour aller jusqu'à l'église, qu'on trouve criminel de «compromettre sa santé» par le moindre jeûne, qu'on ne puisse se lever à temps pour la messe de midi le dimanche, et qu'un homme ne conçoive même pas qu'il veuille une heure auprès du Saint-Sacrement! On ne fait un crime de mort assistée à la prière, disait Saint Louis, mais on ne dirait mot si les heures que l'on donne je les passais au jeu ou à la chasse.

Jamais assez pour le plaisir, pour la vanité, pour l'ambition! Tous les jours trop pour Dieu! — Cette pauvre petite heure de la messe du matin, si courte pour y puiser la force de tout un jour, on vous la rend responsable de tout ce que vous n'avez pas fait dans la journée, de toutes vos fatigues, du moindre de vos rhumes, alors que si l'on vous voyait rentrer à une heure du matin en robe décollée on dirait: «Pauvre petite, il faut bien qu'elle prenne un peu de distraction!»

Vous laissez vos femmes lire Freud et Joyce, parce que tout le

monde en parle, sans aucune crainte de leur fausser, de leur surexciter l'esprit, ni de leur encrasser l'âme. Mais lire l'Evangile, ouvrir un catéchisme, chercher le secret de vivre et de mourir: «Ah! non, ma femme a besoin de repos!»

Vous forcez vos enfants à ingurgiter l'histoire ancienne et de toutes les conquêtes de ces Césars et de ces Alexandre morts, vous les leur faites réciter, vous surveillez leurs notes avec quelle rigueur! Vous les aidez à bourrer leur pauvre cervelle de tous les systèmes qu'a bêtisés pour expliquer le monde la triste et indigente philosophie des hommes, parce qu'on les interrogera là-dessus à l'examen! Mais l'histoire du Dieu éternel, l'explication, apportée par Jésus, comment il a sauvé le monde et racheté leur âme, ils n'ont point de temps de reste pour l'apprendre.

Il y aura pourtant, tôt ou tard, un autre examen, et plus grave, où, quand Jésus demandera: «Que saistu de moi? Comment m'as-tu aimé?» ce n'est pas par le système d'Auguste Comte ni par la date de la victoire du Granique qu'il faudra répondre.

«Il faut s'instruire, il faut travailler pour arriver dans la vie!» — Et pour arriver dans la mort, si redoutable, si terriblement durable, croyez-vous qu'il ne vaille pas la peine de s'instruire aussi, et que ce petit instant de vie mortelle qui nous est donné soit trop pour apprendre à «réussir» dans l'éternel?

Hélas! ceux-là même qui croient être bons chrétiens ont une peine infinie à se défendre de ce sentiment que le temps qu'ils donnent à Dieu est du temps perdu. On va à la messe le dimanche, oui, c'est péché mortel que d'y manquer sans raison! Mais entrer dans une église pour le simple plaisir de faire une visite au bon Dieu, assister à un office pour la seule douceur de venir faire acte d'amour aux pieds du Sauveur, jamais cela ne leur viendrait à l'idée. Ce sont là des «exagérations», des fantaisies de gens qui n'ont rien à faire, et qu'on ne laisse pas de trouver coupables, ou tout au moins suspects. On choisit la Messe la plus courte; à peine le dernier mot du dernier Evangile est-il prononcé qu'on se précipite dehors, comme si les dalles de l'église vous brûlaient les semelles. On restera une heure à parler à la porte avec les uns et les autres, parce que, n'est-ce pas, cela c'est vivre, tandis que demeurer un peu devant Dieu, le regarder, le remercier, l'écouter, lui raconter à lui nos affaires, non vraiment, il y a trop de choses importantes qui nous appellent!

Si les hommes consentaient à voir qu'avait Dieu on joue, comme

dit Péguay, à qui perd gagne, ils vivraient comme saint Benoît, *pourtant se fatiguer de travailler pour Dieu plutôt que d'être comblé des faveurs du siècle*. Mais nous passons notre temps à sacrifier ce qui dure à ce qui passe. Nous sommes dans le monde des gens dont la maison brûle, et qui au lieu de penser à leur propre salut, courent comme des fous au travers des flammes pour sauver leur argent, leurs tableaux, leurs papiers. Que leur servira d'avoir arraché pour un peu de temps à la destruction un bijou, un bibelot, un souvenir, une oeuvre, s'ils se sont détruits eux-mêmes dans ce vain sauvetage, s'ils meurent en arrivant, grillés, asphyxiés? *Que sert-il à un homme de gagner le monde entier, s'il se ruine ou se perd lui-même?* — Si nous ne meurons point dans cette lutte pour conserver leurs trésors périssables, combien s'y brûlent, s'y blessent, y laissent un lambeau de leur âme, en sortent couverts de plaies, diminués, racornis, impropres pour des siècles à cette vraie vie que Dieu leur devra rapidement lentement, dans le secret de ses divins asiles, par l'effort, la souffrance, la purification.

Isabelle RIVIERE
(Le Devoir d'Imprévoyance)

Chapeaux du Canada en Suède

Montréal, 29 mars. — Des chapeaux de dames, de fabrication canadienne, seront portés à Pâques, cette année, dans maintes villes de la Suède. Onze caisses de chapeaux en feutre, adressées à Stockholm, Suède, ont été confiées aux messageries du Canadian National, à Montréal et sont parties, hier soir, pour New-York, d'où elles seront expédiées sur le premier navire en partance pour ce pays scandinave.

D'après le représentant du service des messageries du Canadian National, à Montréal, ces coiffures, de formes et de teintes variées seront grandement appréciées des jeunes Suédoises.

Les loisirs à Saint-Pierre-Claver

La section féminine des Loisirs de St-Pierre Claver est heureuse d'annoncer l'ouverture de son nouveau local, au numéro 2015 rue Gilford.

Ce local est maintenant à la disposition des membres et de leurs amies, les lundis et mercredis de chaque semaine, de 8 h. à 11 h. du soir. Toutes celles qui voudraient faire partie des différentes équipes de badminton, ballon volant et tennis sur table sont priées de s'inscrire sans tarder.

à son ami Barbicane. — Sans doute, répondit Barbicane, mais ce ne sera pas une fête publique! — Comment! vous n'ouvrirez pas les portes de l'enceinte à tout venant? — Je m'en garderai bien, Maston; la fonte de la Columbiad est une opération délicate, pour ne pas dire périlleuse, et je préfère qu'elle s'effectue à huis clos. Au départ du projectile, fêta si l'on veut, mais jusque-là, non.

Le président avait raison; l'opération pouvait offrir des dangers imprévus, auxquels une grande affluence de spectateurs eût empêché de parer. Il fallait conserver la liberté de ses mouvements. Personne ne fut donc admis dans l'enceinte, à l'exception d'une délégation de membres du Gun-Club, qui fit le voyage de Tampa-Town. On vit là le fringant Bilby, Tom Hunter, le colonel Blombery, le major Elphinstone, le général Morgan, et tutti quanti, pour lesquels la fonte de la Columbiad devenait une affaire personnelle. J. T. Maston s'était constitué leur cicerone; il ne leur

Pour plus de renseignements, s'adresser au local même.

Brillante journée en perspective

Le gala de charité au bénéfice de l'oeuvre de la Soupe, le 1er avril, à la caserne des Fusiliers Mont-Royal, avenue des Pins, présentera plusieurs caractéristiques originales. Les organisatrices ont vu à lui donner un cachet particulier. Les différents comptoirs ne seront pas du déjà vu. Les marchandes qu'ils offriront seront attrayants. Il y en aura pour tous les goûts. L'élément féminin aura le privilège de se procurer des bas nylon par un moyen nouveau et qui ne manquera pas d'être populaire. Il y aura musique et chant. On pourra causer avec Magali, la romancière parisienne actuellement à Montréal. Amateurs de théâtre, de sports pourront applaudir leurs étoiles préférées. Ce gala de charité sera l'événement social de la saison printanière.

Dans une initiative de ce genre, ce qui importe c'est la nouveauté. On l'a pressentie, assure-t-on, avec succès. Ce gala de charité aura lieu de 2 h. à minuit lundi prochain. Une grande partie de cartes aura lieu dans l'après-midi.

Le programme de l'Institut familial

Toutes les familles sont invitées à suivre l'intéressant programme que leur offre l'Institut Familial en collaboration avec le poste C.K.A.C. Radio-Famille est conçu de façon à plaire à chaque membre de la famille. Les parents et les jeunes gens sérieux aimeront la chronique de

POURQUOI NE L'AI-JE PAS FAIT PLUS TOT!

Si jamais votre nez est bouché par la congestion passagère qu'il obstrue — mettez un peu de Va-tro-nol dans chaque narine. Le soulagement est immédiat, la respiration plus facile. Le Va-tro-nol agit à la source du mal et soulage les souffrances du rhume. Essayez-en! C'est merveilleux! Vous serez enchanté!

VICKS VA-TRO-NOL

l'actualité familiale donnée par M. Gérard Lemieux; les servents de la lecture seront heureux de connaître un nouveau volume qui leur sera présenté par Mme Lucien Tholin, directrice de l'émission; les amateurs de musique auront le plaisir d'entendre Mlle Edith Pépin, soprano léger, qui interprétera quelques pièces de son répertoire. Mlle Pépin sera accompagnée au piano par Mlle Thérèse Vézina. Quant aux enfants, ils écouteront avec joie un conte de la comtesse de Ségur: «Les malheurs de Sophie», adaptation radiophonique de Mlle Claire Lévesque. Enfin, le Père Jean-de-Breboeuf Larancée, O.F.M., donnera le conseil pastoral que tous auront profit à écouter. De plus, les auditeurs de Radio-Famille auront la chance de gagner un abonnement d'un an au magazine «La Famille» ou un volume s'ils sont déjà abonnés.

CA ET LA ERREUR

— Un cambrioleur s'est introduit chez moi pendant la nuit.
— Il a pris quelque chose?
— Je le crois! Ma femme a cru que c'était moi qui rentrais. Il est à l'hôpital.

ENTRE AMIS

— Je suis allé à la Société Protectrice des animaux et on m'y a reçu comme un chien.
— Mal?
— Mais non, très bien.

Vous sentez-vous, vous aussi, FATIGUÉE, NERVEUSE, un PEU TRISTE

"CERTAINS JOURS" du mois?

Si vos périodes mensuelles vous rendent nerveuse, faible, irritable, essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour soulager ces symptômes.

Le Composé de Pinkham est un sédatif sûr, car il agit sur les principaux organes féminins. C'est l'un des remèdes les plus efficaces pour soulager les symptômes indiqués.

Le Composé de Pinkham ASSISTE LA NATURE! Des milliers et des milliers de femmes et de jeunes filles en profitent. Faites-en l'essai!

COMPOSÉ LYDIA E. PINKHAM'S VÉGÉTAL

Feuilleton du "Devoir"

DE LA TERRE À LA LUNE

par Jules VERNE

30. (Suite)

Aussi, avant d'être expédié à Tampa-Town, le minerai de fer, traité dans les hauts fourneaux de Goldspring et mis en contact avec du charbon et du silicium chauffé à une forte température, s'était carburé et transformé en fonte (1). Après cette première opération, le métal fut dirigé vers Stone's-Hill. Mais il s'agissait de cent trente-six millions de livres de fonte, masse trop coûteuse à expédier par les

railways; le prix du transport eût doublé le prix de la matière. Il parut préférable d'affréter des navires à New-York et de les charger de la fonte en barres; il ne fallut pas moins de 68 bâtiments de mille tonnes, une véritable flotte, qui, le 3 mai, sortit des passes de New-York, prit la route de l'Océan, prolongea les côtes américaines, embouqua le canal de Bahama, doubla la pointe floridienne, et le 10 du même mois, remontant la baie d'Espiritu-Santo, vint mouiller sans avaries dans le port de Tampa-Town.

La les navires furent déchargés dans les wagons du railroad de Stone's-Hill, et vers le milieu de janvier, l'énorme masse de métal se trouvait rendue à destination.

On comprend aisément que ce n'était pas trop de douze cents fours pour liquéfier en même temps ces soixante mille tonnes de fonte. Chacun de ces fours pouvait contenir près de cent quatre-vingt mille livres de métal; on les avait établis sur le modèle de ceux qui servaient à la fonte du canon Rodman; ils affectaient la forme trapézoïdale, et étaient très surbaissés. L'appareil de chauffe et la cheminée se trouvaient aux deux extrémités du fourneau, de telle sorte que celui-ci était également chauffé dans toute son étendue. Ces fours, construits en briques réfractaires, se composaient uniquement d'une grille pour brûler le charbon de terre, et d'une «sole» sur laquelle devaient être déposées les barres de fonte; cette sole, inclinée sous un angle de vingt-cinq degrés, permettait au métal de s'écouler dans les bassets de réception; de là douze cents rigoles convergentes le dirigeaient vers le puits central.

Le lendemain du jour où les travaux de maçonnerie et de forage furent terminés, Barbicane fit procéder à la confection du moule intérieur; il s'agissait d'élever au centre du puits, et suivant son axe, un cylindre haut de neuf cents pieds et large de neuf, qui remplissait exactement l'espace réservé à l'âme de la Columbiad. Ce cylindre fut composé d'un mélange de terre argileuse et de sable, additionné de foin et de paille. L'intervalle laissé entre le moule et la maçonnerie devait être comblé par le métal en fusion, qui formerait ainsi des parois de six pieds d'épaisseur.

Ce cylindre, pour se maintenir en équilibre, dut être consolidé par des armatures de fer et assujéti de distance en distance au moyen de traverses scellées dans le revêtement de pierre; après la fonte, ces traverses devaient se trouver perdues dans le bloc de métal, ce qui n'offrait aucun inconvénient.

Cette opération se termina le 8 juillet, et le coulage fut fixé au lendemain.

«Ce sera une belle cérémonie que cette fête de la fonte, dit J. T. Mas-

fit grâce d'aucun détail; il les conduisit partout, aux magasins, aux ateliers, au milieu des machines, et il les força de visiter les douze cents fourneaux les uns après les autres. A la douze-centième visite, ils étaient un peu écoeuvrés.

La fonte avait avoir lieu à midi précis; la veille, chaque four avait été chargé de cent quarante mille livres de métal en barres, disposées par piles croisées, afin que l'air chaud pût circuler librement entre elles. Depuis le matin, les douze cents cheminées vomissaient dans l'atmosphère leurs torrents de flammes, et le sol était agité de sordes trépidations. Autant de livres de métal à fondre, autant de livres de houille à brûler. C'était donc soixante-huit mille tonnes de charbon, qui projetaient devant le disque du soleil un épais rideau de fumée noire.

La chaleur devint bientôt insupportable dans ce cercle de fours dont les ronflements ressemblaient au roulement du tonnerre; de puissants ventilateurs joignaient leurs souffles continus et saturaient d'oxygène tous ces foyers incandes-

cents. L'opération, pour réussir, demandait à être rapidement conduite. Au signal donné par un coup de canon, chaque four devait livrer passage à la fonte liquide et se vider entièrement.

Ces dispositions prises, chefs et ouvriers attendirent le moment déterminé avec une impatience mêlée d'une certaine quantité d'émotion. Il n'y avait plus personne dans l'enceinte, et chaque contremaître fondeur se tenait à son poste près des trous de coulée.

Barbicane et ses collègues, installés sur une éminence voisine, assistaient à l'opération. Devant eux, une pièce de canon était là, prête à faire feu sur un signal de l'ingénieur.

Quelques minutes avant midi, les premières gouttelettes de métal commencent à s'épancher; les bassins de réception s'emplissent peu à peu, et lorsque la fonte fut entièrement liquide, on la tint en repos pendant quelques instants, afin de faciliter la séparation des substances étrangères.

(A suivre)

(1) C'est en enlevant ce carbone et ce silicium par l'opération de l'affinage dans les fours à puddler que l'on transforme la fonte en fer ductile.

29-111-46

L'imagination est l'œil de l'âme, disait Joubert.

La session provinciale

Surplus global de \$1,751,000 pour l'année financière 1945-1946

M. Onésime Gagnon annonce que le problème des dettes des commissions scolaires sera réglé au cours de la présente session — Le centenaire de l'autonomie fiscale des provinces canadiennes — Surplus global prévu de \$349,350 pour la prochaine année — "Nous ne voulons pas aller à Ottawa en quémandeurs, mais plutôt comme des collaborateurs sincères"

Le bill des \$10 millions pour combattre la tuberculose — Le député de Mercier censuré par le président de la Chambre — Il est menacé d'expulsion par le sergent d'armes

(par Louis Robillard)

Québec, 29 — M. Onésime Gagnon a fait sa rentrée à la Chambre hier soir. La députée lui a réservé un accueil presque triomphal, par les applaudissements et ses allocutions de bienvenue. Un auditoire compact des grandes soirées se pressait dans les tribunes réservées au public. On savait que le trésorier provincial devait prononcer son discours sur le budget. C'est enoncé de la politique financière du gouvernement est toujours un objet d'attente et de curiosité. M. Gagnon a parlé pendant plus d'une heure.

Voici dans ses grandes lignes, le discours de M. Gagnon :

1.— Pour l'année 1945-46, un surplus global de \$1,751,000.

2.— Réduction de la dette nette de \$8,282,000, en 1945-46.

3.— Revenus de \$109,322,000 pour 1945-46.

4.— Dépenses de \$107,571,000 pour 1945-46.

5.— Pour l'année 1946-47, les prévisions budgétaires sont de \$107,963,650 et les revenus prévus de \$108,315,000, ce qui permet de prévoir pour l'année 1946-47 un surplus de \$349,350.

Le trésorier annonce que d'après *Standard & Poor's*, les obligations de la province de Québec ont été classées depuis janvier 1945 dans la catégorie des obligations de première valeur.

7.— M. Gagnon annonce que le problème des dettes des commissions scolaires sera réglé au cours de la présente session.

8.— Sur un montant de \$49,350,000 prêté aux cultivateurs par l'Office du prêt agricole, le gouvernement a perdu la somme de \$511,66, soit .001 de 1 pour cent.

Le discours sur le budget

Dans son discours, il a commencé par rendre hommage à M. Paul Beaulieu, qui l'a remplacé comme trésorier pendant son absence.

"Ses connaissances professionnelles, ses qualités de cœur et d'esprit vous ont sans doute fait oublier facilement votre humble service", a déclaré M. Gagnon. "Qu'il me permette de m'assurer que le fait de le savoir au poste de Trésorier m'a donné la quiétude d'esprit nécessaire au rétablissement de ma santé. Qu'il me permette de le remercier pour le travail additionnel qu'il a accompli avec brio."

Le Trésorier rappelle, aussitôt après, que l'année 1946 marque le centenaire de l'autonomie fiscale des provinces du Canada. Il en profite pour évoquer une page d'histoire parlementaire. Cette victoire de 1846, dit-il, "fut possible grâce au courage et à la ténacité de deux générations d'hommes publics, en particulier LaFontaine et Baldwin. C'est depuis cette époque que les députés ont un droit de contrôle sur les dépenses publiques. Et les privilèges obtenus par les provinces, en 1846, furent, en quelque sorte, consacrés de nouveau dans l'acte confédératif de 1867."

Puis, parlant de la conférence fédérale-provinciale, M. Gagnon déclare :

"Je crois que tous les citoyens de la province sont très heureux de voir, dans ces circonstances difficiles, le chef de l'Union Nationale à la tête du gouvernement. Ils sont très heureux de lui avoir, en quelque sorte, confié la mission de discuter ces problèmes avec le gouvernement fédéral. L'élection de la Beauce, d'ailleurs, n'a fait que donner à mon chef un mandat encore plus précis. Je suis fier d'affirmer qu'il s'est montré à Ottawa le digne successeur de LaFontaine et de Baldwin."

Les résultats de 1944-45

M. Gagnon déclare, ensuite, que les résultats définitifs de l'année financière 1944-45, dont cinq mois sous l'administration libérale et sept mois sous celle de l'Union Nationale, indiquent que le déficit global s'est élevé à un montant de \$7,977,555, "alors que l'ancien trésorier avait prévu un excédent de \$275,948, dans son dernier discours sur le budget, M. Gagnon avait prévu pour 1944-45 un déficit de \$8,237,000."

Surplus de \$751,000 en 1945-46

Le Trésorier annonce, plus loin, que les résultats provisoires de l'année financière qui se terminera le 31 mars prochain "nous démontrent que l'Union Nationale a atteint le premier objectif qu'elle s'était fixé le 30 août 1944, soit la restauration des finances de la province". En effet, ajoute le ministre, cette première année de complète d'administration se terminera par un surplus global d'un montant de \$1,751,000 et par une diminution de la dette nette de la province d'un montant de \$8,282,000. En passant, le Trésorier reproche à l'administration Godbout d'avoir augmenté la dette totale de la province d'un montant de \$39,724,000 au cours de ses cinq années d'administration.

M. Gagnon explique que les dépenses ordinaires pour 1945-46 ont atteint la somme de \$94,399,000, laissant par rapport aux revenus de l'année, qui se chiffrent à \$109,322,000, un surplus de \$15,023,000. A même ce surplus, affirme le Trésorier, "le gouvernement a fait des dépenses imputables au capital pour un montant de \$13,272,000, ce qui établit le surplus global d'opérations à la somme de \$1,751,000."

Aucune nouvelle taxe

"Le gouvernement de l'Union nationale est certainement très heureux d'annoncer, poursuit le ministre, qu'aucune nouvelle taxe ne sera imposée, cette année, sauf certaines contributions nécessaires et spécifiquement et uniquement attribuables au règlement financier des questions scolaires et au dégrèvement de la petite propriété. Je dois dire, de plus, qu'au cours de la prochaine année financière, le gouvernement remboursera à même le fonds d'amortissement un emprunt de 1916 au montant de \$2,500,000 dont l'échéance est fixée au 1er juin 1946."

Le ministre note que les crédits de la colonisation ont été augmentés en vue de l'exécution d'un programme d'après-guerre. Il parle de certains travaux que le ministère de la voirie veut exécuter dans certaines régions négligées jusqu'ici. Puis il annonce qu'un "examen des prévisions budgétaires" démontrera qu'un crédit spécial de \$1,350,000 est prévu pour hausser les traitements des employés civils, dont un comité étudie la situation, et cela en plus des crédits réguliers.

Le trésorier s'arrête longuement, en passant, sur les travaux de développement du nouveau Québec qui "permettront l'exploitation de la première mine de fer, dans la province".

"Il y a la place, dit-il, dans notre économie pour l'industrie privée, pour les coopératives, et dans certains cas pour les entreprises étatisées, et chacune de ces catégories d'entreprises doit pouvoir se développer au bénéfice de la société. La doctrine classique de l'Etat spécifie que l'Etat doit exercer un contrôle sur les entreprises privées et non se substituer à elles. Je crois, de plus, que l'Etat ne peut raisonnablement se lancer dans des entreprises hasardeuses pour y investir des sommes considérables."

Après celui de l'exploitation de nos richesses naturelles, le gouvernement veut trouver une solution, dans la présente session, au problème financier des commissions scolaires. S'intéressera, également, aux problèmes auxquels doivent faire face la classe agricole et la classe ouvrière.

Le gouvernement ne sera réellement satisfait, déclare-t-il, que lorsqu'il aura trouvé une solution juste et équitable, aussi, à deux autres problèmes financiers :

Le paiement des actionnaires de

La Montreal Light Heat & Power Co.

l'entente financière signée par l'ancien gouvernement et le gouvernement fédéral.

La conférence d'Ottawa

Et cette question de l'entente financière à conclure par une autre allusion à la conférence d'Ottawa :

"A mon humble avis, alors que la période de négociations n'est pas terminée entre les représentants du pouvoir fédéral et ceux des provinces, il importe que la province de Québec boucle son budget par un surplus. Nous ne voulons pas aller à Ottawa en quémandeurs, mais plutôt comme des collaborateurs sincères désireux de contribuer au progrès général et à la grandeur du pays, fermement résolus de conserver pour notre peuple les sources de taxation nécessaires à sa survie et à son bien-être".

(suite à la page sept)

Moins de grèves en février

Ottawa, 29, (D.N.C.) — Le ministre du Travail, M. Humphrey Mitchell, annonce que l'on avait perdu beaucoup moins de temps à l'occasion de grèves et de lockouts pendant le mois de février cette année. Il y a eu une réduction de presque 40 pour cent dans le temps perdu en février, relativement au mois précédent.

En février 18 grèves intéressaient 3,532 travailleurs ont occasionné une perte de 12,406 journées individuelles de travail. Pour janvier l'on rapportait 12 grèves, intéressant 2,935 travailleurs avec une perte de 20,593 journées individuelles de travail.

Quoique le mois de février cette année indique une plus grande perte de temps que le même mois l'an dernier, la somme des journées de travail perdues à cause de conflits industriels pour les deux premiers mois de la présente année civile est beaucoup moindre que le nombre comparable d'il y a un an.

Les 28 grèves de janvier et de février cette année intéressaient 6,312 travailleurs et ont occasionné une perte de 32,999 journées individuelles. Durant les deux premiers mois de 1945, 10,464 travailleurs ont participé à 33 grèves avec une perte de 38,593 journées individuelles de travail.

Au début de février cette année, il y avait 18 grèves en cours, mais

Nouvelles des Trois-Rivières

La ville n'entend pas louer la "traverse"

Les Trois-Rivières, 29 (D.N.C.) — Marcel Bourque, des Trois-Rivières, arrêté en fin de semaine et sur qui on a trouvé une arme à feu, a comparu devant le juge Edouard Langlois, de la Cour des sessions de la paix, sous l'accusation de port d'arme illégal. Bourque a protesté de son innocence.

La cité des Trois-Rivières n'entend pas louer la "traverse", non plus que la vendre. Telle est la décision que le conseil municipal, M. J.-A. Valiquette, a communiquée à MM. T. Normandeau, C. Sauvageau et J. Bournival. D'après un rapport du trésorier de la cité, M. Jacques Denechaud, le service de la traverse est payant. Le surplus net de l'an dernier fut de \$7,499.96 après avoir contribué \$10,000 à l'administration générale de la ville et \$5,000 au fonds de dépréciation. D'après le trésorier, si la cité consent un jour à se défaire de ce service, elle devra le faire aux conditions suivantes :

1. L'achat des bateaux, outillage, bâtiments actuels, etc.;
2. Un loyer d'au moins \$25,000 par année, avec un pourcentage sur le surplus de \$160,000 de revenus;
3. Des garanties d'amélioration du service par au moins un bateau de plus grande capacité.

Nommé greffier

Les Trois-Rivières, 29 (D.N.C.) — Me Jean-Jacques Lajoie, avocat, a été, sur recommandation du conseil municipal, M. J. Valiquette, nommé greffier de la cour du recorder en remplacement de M. Léopold Duplessis qui a récemment donné sa démission.

A Nicolet

La mise en nomination pour la charge de maire de la ville de Nicolet aura lieu le 10 avril prochain et le scrutin, si nécessaire, se tiendra

à la fin du mois dernier ce nombre s'était réduit à 9 grèves qui se continueraient au mois de mars.

dra le 17 avril. Jusqu'ici aucun nom de candidat n'est connu.

La commission scolaire et la Wabasso Cotton Co., en sont venues à une entente au sujet des taxes scolaires que paiera la grande filature trifluorienne. La commission scolaire a accepté comme base d'imposition le montant de \$4,375,000 qui avait précédemment été accepté par la cité pour les taxes municipales.

M. Raoul Larocque, époux d'Anna Girard, est décédé à l'âge de 74 ans. Il laisse, outre sa femme, ses fils : Eddy, Wellie, Odor et Renaud; ses filles, Mme Alcide Daigle, Mme Bruno Legendre; ses frères, Donat, Joseph, Georges et Bobby; ses sœurs, Mme Adélard Richer et Mme Vve Jos. Bellefeuille.

Joliette et son développement industriel

Fondation d'une compagnie d'expansion industrielle — Résultats obtenus satisfaisants

En novembre dernier quelques citoyens de Joliette dont le Dr G.-E. Laporte, maire de la cité, Louis Desrochers, marchand; Oscar Landry, pharmacien; J.-R. Lasalle, ferblantier; Champlain Lépine, marchand; Joseph Lafortune, médecin; Jean Fontaine, notaire et Hervé Rainville, formaient une compagnie d'expansion industrielle afin d'aider au développement de la ville et de ses alentours. Le but de cette compagnie était de garder à Joliette, les industries qui y opèrent déjà et d'en amener d'autres. A ces fins, le bureau de direction composé des personnes plus haut mentionnées sont toujours prêts à rencontrer, recevoir et informer tous les industriels de la place ou d'ailleurs, qui veulent, soit augmenter leur industrie ou s'établir à Joliette ou dans les alentours.

Jusqu'à présent le succès a couronné leurs efforts. Des actions furent vendues parmi la population jolietaine et déjà plus de \$50,000.00 ont été recueillis, et que vingt personnes se sont engagées à souscrire une somme de près de \$40,000.00, si la compagnie venait à avoir besoin de cette somme. Deux industries importantes ont jusqu'ici demandé et obtenu l'aide de la compagnie et une troisième a aussi l'as-

surance du secours de la compagnie d'expansion industrielle en aura besoin. Plusieurs autres projets sont à l'étude et une grande partie d'entre eux seront sans aucun doute réalisés.

L'avènement de cette compagnie d'expansion industrielle fera connaître à Joliette un essor industriel extraordinaire et la cité de Joliette qui jouit déjà d'un commerce très considérable et très florissant, deviendra aussi le centre d'une activité industrielle très importante. Ce résultat si beau, ce seront les citoyens de Joliette qui l'auront fait, comé par l'enthousiasme qu'ils ont mis à répondre à la demande de souscription de la compagnie d'expansion industrielle et ce sont eux aussi qui en profiteront par l'augmentation de leurs affaires et par la satisfaction d'habiter une des villes les plus belles et les plus florissantes de la province.

Le Venezuela est le troisième producteur d'huile au monde.

Le règne social de Jésus-Christ

ou le droit de l'Eglise en matières économiques et sociales

Sous ce double titre, S. Exc. Mgr Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, adressait dernièrement à ses fidèles une lettre pastorale où il établissait par des arguments solides le droit de l'Eglise à se prononcer sur les questions d'ordre social et économique.

Sujet de grande actualité puisque le monde est en reconstruction, que bien des plans s'élaborent, et qu'il y a danger qu'on mette à la base de l'édifice nouveaux des bases chancelantes.

Ceux qui ont intérêt à écarter l'Eglise et ses ministres du chantier social, s'y emploient avec activité. Ils ne reculent devant aucun moyen. Ce serait une bien mauvaise politique que de laisser leurs attergissements sans réponse. La meilleure est encore d'exposer la vérité, comme vient de le faire l'évêque de Saint-Hyacinthe. Aussi est-il opportun de donner une large diffusion à cette étude claire et vigoureuse. C'est ce qu'a voulu faire l'Ecole Sociale Populaire en la publiant dans sa collection de brochures mensuelles.

Au complet : 30.15, par la poste : \$0.17.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

"Es-tu certain que ce ne sera pas un cauchemar?"



C'est un rêve, dit-elle.

Non, dit-il, en mettant la main sur le capot de la nouvelle voiture. Les rêves se dissipent le matin. Cette voiture est, bien à nous.

Es-tu certain que ce ne sera pas un cauchemar... que de la payer?

Je n'ai pas l'habitude d'acheter des choses au delà de nos moyens. J'ai un système... je ne l'ai pas inventé, mais il est bon quand même. Il s'agit tout simplement de soustraire! De ce que je gagne, je soustrais le total de mes primes d'assurance-vie. Cela prend soin de toi et de Jean au cas... mais il ne s'agit pas de cela. Je soustrais ensuite les versements hypothécaires, les impôts, ton allocation mensuelle, etc. Après cela, que nous reste-t-il? Un surplus! Et quand ce surplus s'accumule à la banque nous pouvons en faire ce que nous voulons, à cœur joie, car notre assurance-vie prend soin de notre avenir.

Quand vous avez pourvu à l'avenir au moyen de l'assurance-vie, vous pouvez organiser vos dépenses en toute tranquillité d'esprit. Il n'y a rien pour remplacer l'assurance-vie comme moyen d'épargne systématique et de protection immédiate pour vous et votre famille.

Où que vous demeuriez, il y a près de chez vous un agent d'Assurance-vie. Demandez-lui son aide pour préparer votre avenir. Tout bon citoyen possède de l'Assurance-vie.

Un message des compagnies d'Assurance-vie et de leurs représentants au Canada.

L-1445F

Les emprunts

M. Gagnon affirme, aussi, que les emprunts de la province, sous l'Union nationale, depuis 1944, ont coûté moins cher à la province que ceux effectués de 1939 à 1944. Et les conditions auraient été encore plus favorables, s'empressait-il d'ajouter, si le gouvernement n'avait hérité d'une dette flottante de \$55,250,000. M. Gagnon déclare, aussi, qu'en rachetant par anticipation un emprunt contracté en 1925, dont l'échéance était fixée en mars 1950, le gouvernement a réalisé un profit net de \$19,170.09.

Le budget de 1946-47

Le ministre passe ensuite au budget de 1946-47. Les prévisions budgétaires s'élèvent à \$107,963,650. Quant aux revenus, dit-il, il est permis de croire qu'ils se maintiendront à peu près au même niveau que ceux de l'année actuelle, soit à la somme de \$108,315,000. Les dépenses ordinaires sont évaluées à la somme de \$99,895,650, ce qui indique un surplus de \$8,419,350 sur le compte ordinaire. Le gouvernement, souligne M. Gagnon, pourra payer "à même ce surplus des dépenses attribuables au capital pour un montant de \$8,070,000, ce qui laissera un surplus global au montant de \$349,350."

Le Trésorier note que l'année financière 1946-47 sera la dernière régie par l'entente intervenue entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, en 1942. Il est bien difficile de se rendre compte, à l'heure actuelle, des répercussions des travaux de la conférence d'Ottawa sur les finances des provinces. Mais le ministre laisse entendre qu'il faut être certain que l'Union nationale "célébrera dignement, cette année, non par des discours, mais par des actes, le centenaire de l'autonomie fiscale des provinces."

La session provinciale

(suite de la page six)

Quatre tableaux Voici quatre tableaux qui monent l'état provisoire des revenus de la province, l'état provisoire des dépenses ordinaires et en immobilisations, cela pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1947.

ÉTAT PROVISOIRE DES REVENUS	
Revenus ordinaires	
Trésor, Bureau du Revenu:	
Lot des véhicules automobiles	12,850,000.00
Taxe sur la gasoil	6,300,000.00
Droits sur les successions	15,595,000.00
Taxes sur les corporations	370,000.00
Taxes sur les transferts de valeurs	352,000.00
Licences d'hôtels, restaurants, etc.	2,490,000.00
Impôt sur le revenu	14,800,000.00
Taxe de vente	5,000,000.00
Taxe sur le tabac	54,000.00
Autres taxes	65,188,000.00

Trésor, Bureau des Assurances	141,000.00
Lot des liquors alcooliques, permis et droits	6,700,000.00
Secrétariat de la province	102,900.00
Travaux Publics	42,000.00
Travail	117,000.00
Chasse	33,000.00
Procureur général	72,000.00

Revanant d'autres sources:	
Subside de la Puissance du Canada (basé sur la population)	2,739,000.00
Placements de fonds d'amortissement	1,821,000.00
Divers comptes	430,000.00
Commission des liquors de Québec:	
Compte de commissions	14,430,000.00
Moins: Subvention à l'Assistance publique	1,000,000.00

Richesses naturelles:	
Terres et forêts	7,701,000.00
Ressources hydrauliques	1,957,000.00
Mines	1,955,000.00
Chasse	580,000.00
Pêcheries	107,000.00
Colonisation	71,000.00

Honoraires, divers départements	1,256,000.00
Indemnités, divers départements	270,000.00
Contributions et fonctionnaires: Loi des pensions	917,000.00
Moins, différents départements	651,000.00

ÉTAT PROVISOIRE DES DÉPENSES ORDINAIRES ET EN IMMOBILISATIONS	
pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1946	
Départements	Total

aires municipales	181,000.00
Culture	8,777,000.00
Eau de reconstruction économique	9,000.00
Énergie	714,000.00
Éducation	3,043,000.00
Équipement	1,604,000.00
Équipement exécutif	680,000.00
Industrie et Commerce	9,093,000.00
Justice	743,000.00
Location	1,438,000.00
Logement	783,000.00
Marines	1,654,000.00
Ministère général	915,000.00
Ressources hydrauliques	9,903,000.00
Services sociaux	1,185,000.00
Secrétariat de la province	3,097,000.00
Travaux de la province	2,335,000.00
Travaux de forêts	6,333,000.00
Travaux publics	3,884,000.00
Travaux de la province	20,421,000.00

Travaux de la dette publique	16,718,000.00
SOMMAIRE	\$109,322,000.00
Revenus	77,581,000.00
Dépenses:	
Ordinaires	16,718,000.00
Services de la dette publique	14,289,000.00

Compte "Immobilisations"	13,272,000.00
Surplus global	\$ 1,751,000.00
REVENUS PROBABLES POUR L'EXERCICE FINANCIER 1946-47	
Revanant de taxes:	
Trésor, Bureau du Revenu:	
Lot des véhicules automobiles	12,850,000.00
Taxe sur la gasoil	6,300,000.00
Droits sur les successions	15,710,000.00
Taxes sur les corporations	600,000.00
Taxes sur les transferts de valeurs	355,000.00
Licences d'hôtels, restaurants, etc.	2,490,000.00
Impôt sur le revenu	14,800,000.00
Taxe de vente	5,000,000.00
Taxe sur le tabac	54,000.00
Autres taxes	67,744,000.00

Trésor, Bureau des Assurances	128,000.00
Lot des liquors alcooliques, permis et droits	5,800,000.00
Secrétariat de la province	110,000.00
Travaux Publics	40,000.00
Travail	125,000.00
Chasse	30,000.00
Procureur général	76,000.00

Revanant d'autres sources:	
Subside de la Puissance du Canada (basé sur la population)	2,739,000.00
Placements de fonds d'amortissement	2,000,000.00
Divers comptes	338,000.00
Commission des liquors de Québec:	
Compte de commissions	13,700,000.00
Moins: Subvention à l'Assistance publique	1,000,000.00

Richesses naturelles:	
Terres et forêts	7,714,000.00
Ressources hydrauliques	1,979,000.00
Mines	1,917,000.00
Chasse	583,000.00
Pêcheries	100,000.00
Colonisation	101,000.00

Honoraires, divers départements	874,000.00
Indemnités, divers départements	287,000.00
Contributions et fonctionnaires: Loi des pensions	950,000.00
Moins, différents départements	620,000.00

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ORDINAIRES ET EN IMMOBILISATIONS	
Pour l'exercice financier 1946-47	
Départements	Total

aires municipales	207,500.00
Culture	7,801,000.00
Eau de reconstruction économique	9,000.00
Énergie	748,000.00
Éducation	3,333,300.00
Équipement	3,378,000.00
Équipement exécutif	850,000.00
Industrie et Commerce	9,425,450.00
Justice	788,500.00
Location	1,308,500.00
Logement	830,000.00
Marines	1,600,000.00
Ministère général	4,500,000.00
Ressources hydrauliques	1,218,500.00
Services sociaux	9,650,000.00
Secrétariat de la province	5,061,000.00
Travaux de la province	3,131,500.00
Travaux de forêts	9,400,200.00
Travaux publics	7,625,000.00
Travaux de la province	3,842,400.00
Travaux de la province	15,944,000.00

Travaux de la dette publique	17,038,300.00
SOMMAIRE	\$108,315,000.00
Revenus	82,857,350.00
Dépenses:	
Ordinaires	17,038,300.00
Services de la dette publique	10,945,650.00

Compte "Immobilisations"	8,876,800.00
Surplus global	\$ 340,350.00
Mardi	

L'ancien trésorier provincial, M. Thomson, répondra à M. Onésime Gagnon, mardi prochain.

Après le discours de M. Gagnon, le budget, on a poursuivi l'étude du bill Paquette pour combattre la tuberculose. MM. Gagnon, Hen-

drouin, Wilfrid Hamel et J.-A. Francoeur prirent part à la discussion, mais à l'ajournement de 11 h. le débat sur la mesure des \$10 millions était clos.

L'atmosphère de sérénité qui s'était manifestée dans l'après-midi a été ensuivie à l'orage et au ton-

ner. Henri Drouin est rappelé à l'ordre par l'orateur parce qu'il s'est écarté du principe de la mesure alors il disait que l'Abitibi manquait de sanatoriums. M. Drouin, non sa-

lage, en contribuant au coût de l'agrandissement, de la construction et de l'aménagement de sanatoriums, en supportant les frais d'hospitalisation des tuberculeux indigents, en formant des spécialistes dans le traitement de cette maladie et en entreprenant des campagnes d'éducation antituberculeuse et en adoptant généralement tout autre moyen propre à assurer le succès de la lutte contre la tuberculose.

On désignera un directeur général de cette lutte antituberculeuse au traitement maximum de \$10,000 par année. De plus, on nommera un comité consultatif de cinq personnes, dont trois médecins, qui sera appelé à suggérer des mesures pour la lutte contre le fléau de la tuberculose et assurer une exécution pratique et efficace de la loi Paquette.

L'opposition, sauf quelques réserves, fait l'unanimité autour du projet Paquette et en tout cas, en admettant le principe. Le ministre de la Santé avait d'ailleurs placé le débat sur un plan supérieur, celui d'une calamité à combattre et d'un capital humain à préserver.

Ont exprimé leur opinion sur la grande mesure Paquette au cours de l'après-midi d'hier: MM. Henri Groulx, André Laurendeau, René Chaloult, David Côté, Wilfrid Robidoux, P.-H. Plourde et Henri Drouin.

Le Dr Paquette

Le Dr Paquette expose sa mesure avec chaleur, sérénité, compétence et grande clarté. Il souligne d'abord le fait que le bill qu'il présente revêt une extrême importance puisqu'il s'agit d'un fléau à combattre qui sévit contre la population. Et la préservation de la santé et du capital humain comporte de grandes conséquences sous les aspects de la prospérité nationale, du rendement et de l'économie.

La situation de la tuberculose présente dans notre province une situation tragique. Nous détenons malheureusement le sommet de la mortalité par tuberculose en com-

paraison avec les autres pays et les autres provinces canadiennes.

60,000 victimes

Depuis vingt ans, 60,000 personnes ont été victimes de la peste blanche et si l'on y ajoute la mortalité infantile, nous arrivons à un chiffre d'une mortalité de 250,000 durant les vingt dernières années. La tuberculose fauche surtout chez les jeunes de 18 à 30 ans; les conséquences pour l'avenir sont d'autant plus désastreuses. L'an dernier, la mortalité par tuberculose s'est établie à 74 par 100,000 personnes. Mais ce grand mal peut être dépisté et on peut le prévenir. Et c'est la province de Québec qui arrive en tête pour les décès par tuberculose, si on en compare le total aux autres provinces: 77.9 pour Québec et 26.9 pour l'Ontario. Pour les autres pays, la proportion est la suivante: Australie, 42 par 100,000 de population; les États-Unis, 45 et l'Angleterre 67.

La santé est le plus précieux de tous les biens; on ne saurait mesurer qu'une vie humaine vaut \$10,000, à ce compte, nous avons perdu \$600 millions depuis quelques années.

Véritable croisade

Il faut donc faire un effort prodigieux pour surmonter cette calamité; c'est une véritable croisade qu'il faut entreprendre et pour laquelle M. Paquette fait appel à toutes les bonnes volontés. Un organisme appelé comité consultatif devra assurer la continuité de l'effort dans ce domaine, sous l'impulsion d'un directeur général.

Nous voulons, déclare M. Paquette, que les gouvernements de l'avenir puissent bénéficier des fonds disponibles qui pourront assurer un effort continu.

Il faudra convaincre le public que la tuberculose n'est pas une maladie honteuse, qu'elle se guérit, mais aussi que les tuberculeux constituent un danger pour leur entourage; c'est le problème du de-

piage. Nous manquons cependant de lits pour l'hospitalisation des tuberculeux. Il faudra que désormais tous les tuberculeux actifs puissent être accueillis dans les sanatoriums et, à ce propos, M. Paquette demande l'hospitalisation obligatoire des seniors aux poumons atteints mais sans moyens suffisants.

Il manque 3,500 lits

"Il manque présentement 3,500 lits. La province ne peut donc plus attendre plus longtemps, même si le bâtiment coûte cher. Conséquemment, on devra, sans tarder, bâtir des établissements ou agrandir les anciens. Comme les tuberculeux se recrutent surtout chez les gagnepetit, le gouvernement instituera l'hospitalisation gratuite.

M. Paquette cite ce chiffre effarant: il se trouve 30,000 tuberculeux dans la province, suivant une récente statistique.

Le ministre de la Santé dit que le comité consultatif en vue de la croisade antituberculeuse sera formé de représentants de toutes les classes de la société. La tâche qu'il entreprendra est gigantesque. Il faudra instituer des centaines de mille examens radiologiques, etc. Cette lutte n'est pas l'affaire d'un parti mais de tout le monde, proclame M. Paquette. Nous sommes en face d'une véritable croisade qui devra se prolonger durant une dizaine d'années. Le ministre de la Santé invite la députation et le public à coopérer pour conjurer la calamité nationale de la tuberculose.

M. Henri Groulx

L'ancien ministre de la Santé et du Bien-être social dit que tous les députés de la Chambre endossent le principe du bill et qu'ils sont prêts à aider le ministre à obtenir tous les crédits nécessaires pour combattre la tuberculose. Il ajoute cependant que l'on peut différer d'opinion sur la façon de dépenser les millions réclamés.

"Par ce bill, dit M. Groulx, le gouvernement veut faire autoriser le ministre à dépenser \$10,000,000 en dehors de son budget alors que la Loi de l'assistance publique lui accorde déjà tous les pouvoirs requis. Le ministre n'a qu'à présenter ses demandes au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir les octrois nécessaires. Quant à la formation de comités consultatifs, nous en sommes. Le parti libéral a déjà prouvé dans le passé qu'il était disposé à demander le conseil des personnes qualifiées pour régler les problèmes de santé. C'est un gouvernement libéral qui a créé la Commission d'assurance-maladie que l'on a jugé bon d'abolir. Cette commission devait étudier toutes les questions se rapportant à la santé publique tandis que les comités consultatifs que mentionne le bill n'étudieront que le cas de la tuberculose. A-t-on l'intention de nommer une commission d'étude pour tous les problèmes qui touchent à la santé?"

Le député de Montréal-Outremont est d'avis que les membres de ces comités doivent recevoir des honoraires et faire payer leurs dépenses mais il allègue que les montants prévus à ce chapitre devraient être inclus dans le bill. Il félicite le ministre de nommer un directeur général mais il ajoute qu'un traitement de \$10,000 par année n'est pas exorbitant. "Nous avons dans la province des personnes qualifiées dans le domaine de la tuberculose, mais pour obtenir leur coopération, il faut les payer."

M. Groulx termine en faisant un appel en faveur de la Ligue antituberculeuse de Québec qui a déjà rendu de précieux services à la population. Il souhaite que le ministre accorde une aide encore plus substantielle à cet organisme.

MM. Laurendeau et Chaloult

M. André Laurendeau se réjouit que M. Paquette ait placé le débat sur un plan élevé. Il le félicite de son exposé. Le député de Laurier

s'attache à montrer les causes profondes de la tuberculose chez nous qui sont: le bas niveau de vie, les salaires insuffisants et les logements insalubres. Il est urgent d'entreprendre la campagne projetée, ou plutôt la croisade, à laquelle tous doivent participer. Il souhaite que le comité consultatif soit véritablement consulté. Ce comité devra en particulier s'occuper de la localisation des sanatoriums dans des endroits commodes et rapprochés des divers milieux qu'ils sont appelés à servir.

M. Laurendeau souhaite que la loi Paquette ne soit pas de la simple poudre aux yeux, et que les millions engagés apportent des résultats pratiques et le plus tôt possible. Le député de Laurier voit cependant un danger dans le fait que la loi n'impose pas le contrôle de l'emploi des fonds à la Législature, les représentants autorisés du peuple.

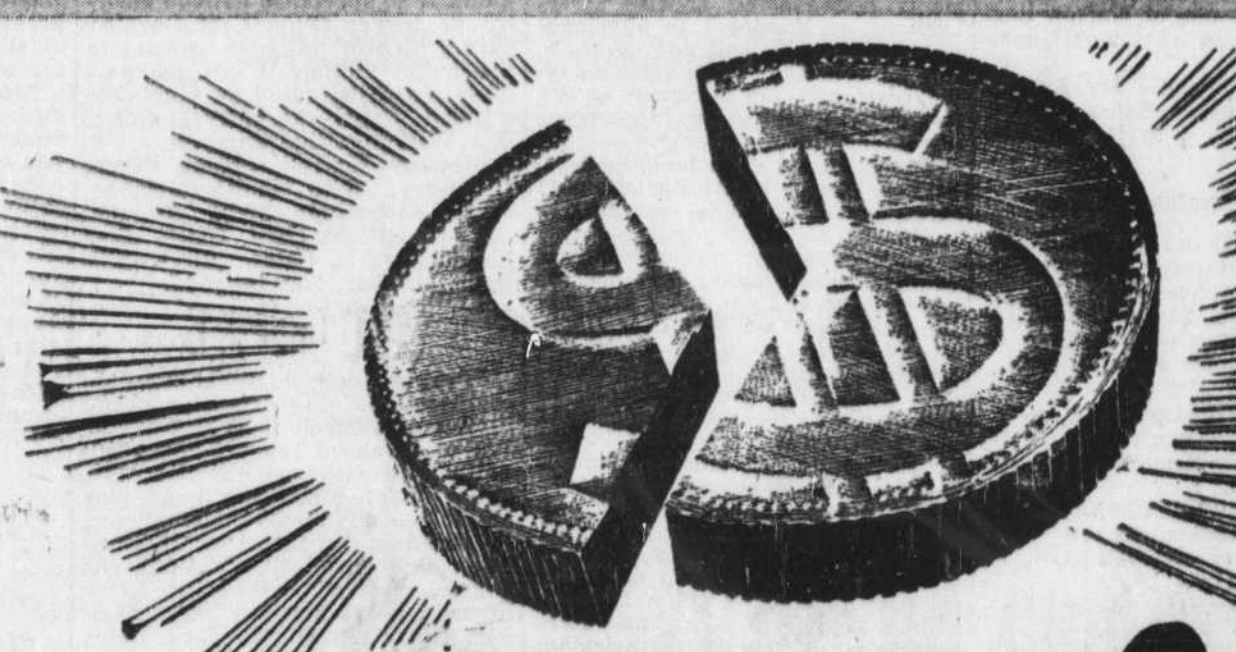
L'orateur estime aussi que le bill est conçu en termes trop généraux: le projet aurait dû être plus détaillé.

M. René Chaloult se réjouit, lui aussi, de la sérénité du débat. Il montre que la dernière guerre a accentué la tuberculose. M. Chaloult indique comme causes de la calamité tuberculeuse chez nous: la pauvreté du peuple canadien-français, le bas niveau des salaires à comparer avec l'Ontario, le manque de sanatoriums (nous avons 3,500 lits alors qu'il en faudrait le double), le manque de fonds provinciaux et le défaut d'éducation populaire sur la tuberculose et sa prévention. Il approuve la mesure qui constitue une entreprise nécessaire et de grande envergure.

MM. Robidoux, Côté et Plourde

Le Dr Robidoux, député de Richelieu, approuve le projet au nom d'un médecin qui possède à son actif trente-cinq ans de pratique. Il demande surtout que l'on s'ap-

(suite à la page neuf)



Un Tiers de votre Dollar...

— qu'il soit dans une chambre forte, une tirelire, dans votre poche ou votre sac à main

Oui — un tiers de votre dollar

— vient de Chester et de Tchécoslovaquie, de la Patagonie et du Pérou ::

C'est le tiers essentiel

— La différence entre de bons et de piètres salaires, entre le profit et la perte, l'encombrement et la demande

Nous pouvons peut-être vivoter — et encore

— En ne cultivant de blé que pour nos propres besoins. En minant juste assez d'or pour nos dents. Et en prenant juste assez de poisson pour suffire à nos besoins domestiques

Mais pouvons-nous continuer de vivre

— Dans le bonheur et la sécurité?
— Sur le train de vie accoutumé des Canadiens

Sans le commerce mondial ?

— En établissant aujourd'hui nos marchés à l'étranger nous nous assurons une prospérité durable

Tout Le Monde Est Dans Les Affaires D'Exportation.

... et tout acheteur étranger est votre client au même titre que si vous traitiez avec lui personnellement. Or, si vous devez attendre un peu plus longtemps pour certaines choses que vous voulez, alors que nous les expédions à l'étranger... votre patience contribuera au développement du commerce du Canada à l'étranger. Et s'il arrive que vous fabriquiez des marchandises qui trouveraient preneurs à l'étranger... efforcez-vous de satisfaire vos clients étrangers afin qu'ils achètent de nouveau. Voilà le moyen d'assurer le tiers vital de chaque dollar... et de protéger votre avenir.

Que vous soyez employé dans un magasin, dans une usine, un bureau ou une profession... le commerce du Canada à l'étranger est d'importance vitale pour vous.

Il est maintenu en vigueur quelques contrôles sur les exportations, mais la porte s'ouvre graduellement. Tout exportateur éventuel recevra des renseignements et des conseils utiles en s'adressant à l'Office du Commerce Extérieur, Ministère du Commerce. Ce service maintient des Commissaires du Commerce canadiens dans vingt-quatre pays.

Ministère du Commerce
OTTAWA, CANADA

L'hon. James A. MacKinnon, Ministre M. W. Mackenzie, Sous-ministre

35 CENTS DE CHAQUE \$100
QUE VOUS RECEVEZ VIENNENT
DU COMMERCE DU CANADA
A L'ÉTRANGER

Une cité est une entreprise commerciale

Causerie de Me Yves Leduc, à la Chambre de commerce de Verdun

Tout citoyen doit se souvenir qu'une cité est une entreprise commerciale et qu'il est du devoir des hommes d'affaires de s'occuper de son fonctionnement administratif, selon Me Yves Leduc, aviseur légal de la Chambre de commerce de Verdun, au cours d'une causerie devant les membres de cet organisme, en l'école Notre-Dame-de-la-Paroisse, rue Wellington, hier soir.

La réunion marquait un forum auquel avaient été invités S. H. le maire Edward Wilson, les membres du conseil municipal, MM. J.-R. French, gérant de la municipalité; Arthur J. Burgess, greffier municipal; Me Francis Fauteux, aviseur de la cité, et d'autres fonctionnaires. M. Wilfrid Page, président de la Chambre de commerce de Verdun, occupait le fauteuil du président de l'assemblée.

"Verdun devrait être, ce me semble, dit M. Leduc, la ville lumière canadienne qui par le rayonnement de son esprit civique, devrait illuminer les cités environnantes, qu'elle a éveillées la jalousie de la métropole de notre pays. Par sa qualité de langue et de race, Verdun peut symboliser la véritable bonne entente, source de paix, de bonheur et de prospérité chez les peuples civilisés".

D'un commun accord, d'ajouter le conférencier, le Verdunois francophone a conservé l'individualisme de ses ancêtres, et le Verdunois anglophone, par avatisme, obéit à la cohésion dans l'esprit public, de manière à avoir la préoccupation constante de dégrader ce devoir civique chez leurs concitoyens, soit par leurs exemples, soit en le faisant jaillir de leur enseignement.

M. Leduc demanda à son auditoire si "nous intéressons-nous assez à la chose publique, dans le cercle fédéral dont une partie comprend notre province? Nous préoccupons-nous assez de l'expansion, de l'embellissement de notre cité au sein de laquelle ont surgi tant d'églises et tant d'écoles?"

"Vendeur de messe" à la prison

St-Hyacinthe, 29 (D.N.C.) — L'homme aux miracles, celui qui se disait septième fils d'un septième fils et exerçait la médecine selon des méthodes à lui, invitant ses malades à prier le Sacré Cœur et à lui remettre le prix de messes à faire chanter, passera trois ans en prison. Ainsi en a décidé le magistrat de district Victor Chabot, devant lequel l'homme comparait à St-Hyacinthe. L'homme aux miracles se nomme François Patry. Il est âgé de 33 ans et n'a pas de domicile connu. Il était accusé d'obtention d'argent sous de fausses représentations et fut arrêté sous seize chefs d'accusation. Confronté par quelques-unes de ses victimes, il s'avoua coupable et le magistrat le condamna à trois ans de détention sur chaque accusation, les diverses sentences levant être purgées concurremment. Patry demanda à élévation le tribunal, promettant qu'on ne le reverrait jamais plus devant un juge, si on le laissait en liberté. Comme il est un récidiviste, apparemment endurci, le magistrat se montra impitoyable. Il lui rappela qu'il avait un dossier fort chargé, qu'il avait été condamné déjà pour vol, sous une forme ou sous une autre, à Montréal, à Ottawa, à Hull, et qu'il ne pouvait dans les circonstances accorder la moindre attention sérieuse à ses représentations. Patry obtint frauduleusement de l'argent de plusieurs familles, à St-Basile, à St-Hilaire sur Richelieu et à Ste-Madeleine, au cours des dernières semaines. Il promettait la guérison à des malades visités par lui et se faisait remettre de l'argent, disant qu'il ferait chanter des messes pour le bien des patients.

M. Lacour-Gayet, ce soir

M. Robert Lacour-Gayet donnera ce soir, à 8 h. 30, à l'Université de Montréal, sa neuvième conférence sous le titre général: Continuité et adaptation françaises. Il traitera de la France, à la chute de Napoléon.

A regarder les choses superficiellement, la France de 1815 ressemble à une large mesure à celle de 1789. Les procédés de l'industrie n'ont pas sensiblement changé de caractère; dans les croyances, comme dans les faits, la continuité sociale ne paraît pas avoir été rompue.

Mais il ne s'agit là que d'un examen peu approfondi. En réalité, tout est différent. Comme, sous une apparence d'immobilité, les principes judiciaires et les idées politiques issues de la Révolution ont profondément transformé les assises de la structure sociale de la France, tel sera l'objet de la neuvième conférence de M. Lacour-Gayet.

Lundi, le 1er avril, à la même heure, le conférencier parlera de la révolution de 1848.

Servant d'autobus de la rue Belin, à la cour d'honneur de l'Université de Montréal.

Pendant longtemps, on a appelé les comètes des "étoiles chevelues".

Corporatisme et liberté

par S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec.

Conférence à la Semaine sociale de Montréal, le 22 septembre 1945.

Au comptoir: \$0.15 la brochure
Par la poste: \$0.18 la brochure

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

L'horaire des spectacles

ST-DENIS: "Retour de flamme" 12 h. 30, 4 h. 30, 10 h. 15. "La bonne étoile" 12 h. 30, 4 h. 30, 10 h. 15.

LOEWS: "The Harvey Girls" 11 h. 15, 1 h. 30, 4 h. 30, 7 h. 10, 9 h. 30.

PALACE: "Vacation From Marriage" 11 h. 15, 1 h. 30, 4 h. 30, 7 h. 10, 9 h. 30.

CAPITOL: "The Spiral Staircase" 11 h. 30, 1 h. 30, 4 h. 30, 7 h. 30, 10 h. 10.

PRINCESS: "Miss Susie Slagle" 10 h. 20, 1 h. 15, 4 h. 10, 7 h. 05, 10 h. 10.

ORPHEUM: "Gentleman Misbehaves" 11 h. 35, 2 h. 30, 5 h. 45, 8 h. 40.

IMPERIAL: "People Are Funny" 10 h. 10, 12 h. 25, 2 h. 50, 5 h. 15, 7 h. 40, 10 h. 10.

IMPERIAL: "The People Are Funny" 10 h. 10, 12 h. 25, 2 h. 50, 5 h. 15, 7 h. 40, 10 h. 10.

La gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS: "Retour de flamme", avec René Saint-Cyr et Roger Pigault. "La bonne étoile", avec Fernandel. (Du 24 au 29 mars inclusivement).

LOEWS: "The Harvey Girls", avec Judy Garland et John Hodiak. (Du 29 mars au 4 avril inclusivement).

CAPITOL: "The Spiral Staircase", avec Dorothy McGuire et George Brent. (Du 29 mars au 4 avril inclusivement).

PALACE: "Vacation From Marriage", avec Robert Donat et Deborah Kerr. (Du 29 mars au 4 avril inclusivement).

PRINCESS: "Miss Susie Slagle", avec Veronica Lake et Sonny Tufts. (Du 29 mars au 4 avril inclusivement).

ORPHEUM: "Jeux de Dames", avec Loretta Young et Warner Baxter. (Du 29 mars au 4 avril inclusivement).

IMPERIAL: "People Are Funny", avec Jack Haley et Helen Walker. (Du 29 mars au 4 avril inclusivement).

Peinture

GALERIE SIDNEY CARTER: Exposition de peintures persanes du XVIe au XIXe siècles.

GALERIE DE L'ART ASSOCIATION: Exposition de peintures de peintres de guerre britanniques.

Théâtre

GESU: Les Compagnons dans la nuit des rois de Shakespeare. (Les 29 et 30 mars).

MONUMENT NATIONAL: Paysannerie d'un homme et son pêche de Claude-Henri Grignon. (Du 26 mars au 2 avril).

Musique

HIS MAJESTY'S: Les Festivals de Montréal présentent un orchestre sous la direction du Dr Douglas Clarke et James Friskin, pianiste. Ce soir.

MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent La Fille de Madame Angot, de Charles Lecocq. (Les 4-5-6-7-9-11-13-14 et 16 avril).

RITZ-CARLTON: Récital conjoint de M. Albert Viau, bariton, et de M. François Brunet, ténor. (Le 1er avril).

SALLE ST-STANISLAS: concert du Chœur de France, sous la direction de José Delaquerrière. (Le 2 avril).

ST. ANDREW & ST. PAUL: "Le Messie", de Haendel. Le vendredi-saint.

PLATEAU: Récital-causerie de Jean Dansereau, le 31 mars.

PLATEAU: Les Cosaques du Don du général Platoff. Les 8 et 13 avril.

HOTEL WINDSOR: L'Heure Musicale, hommage à Léo-Pol Morin, le 30 mars.

Exposition

GALERIE DES ARTS: Exposition de gravures françaises contemporaines. (Du 30 mars au 10 avril).

Assemblée des professeurs de musique

La prochaine assemblée de l'Association des Professeurs de Musique de Québec aura lieu le samedi 30 mars courant, à 8.30 p.m., en la salle du Conservatoire McGill, 677 rue St-Jacques, Mlle Ruth B. Blanchard y fera une causerie sur les pipeaux et un court programme musical suivra cette conférence.

Tous les membres sont priés d'être présents.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 31 MARS

IVE Dim. de Carême, *Semi-douze* (ROSE ou VIOLET). Messe: *Laelare*, sans Gl. avec Cr. 2e or. 4 eueu. 3e Omnipotens seulement; (cependant le 2e commandé pour chose grave); préface du carême, aux Vêpres du dim. IV. Suffrage.

Fin de la grève chez Corbeil

La situation est redevenue normale à l'atelier de chaussures de J.-P. Corbeil, 553 est, rue Ontario. Tous les grévistes sont retournés au travail dans la journée d'hier. M. Ernest St-Amand, agent d'affaires du Syndicat national de la chaussure, annonçait que tout allait bien, sauf un petit litige qui sera soumis à un tribunal d'arbitrage. Il s'agit du congédiement de quatre employés.

Le Conseil législatif ajourné au 10 avril

Québec, 29 (D.N.C.). — Le Conseil législatif s'est ajourné hier après-midi à mercredi, le 10 avril. Il avait assisté auparavant à la sanction de 59 bills par le lieutenant-gouverneur.

Un éléphant pèse de 160 à 200 livres.

Au His Majesty's

Bidu Sayao

Une physionomie qui ne cesse pas un instant d'intéresser, une voix d'une séduction exceptionnelle, le que l'intelligence de l'artiste conduit sans défaillance en lui imprimant les plus délicates inflexions, voilà ce que l'on retient de la soirée d'enchantement que fut hier le récital de Mme Bidu Sayao, du Metropolitan Opera.

Cette voix subtile, aux ressources infinies, qui vocalise avec une adresse consommée mais, il faut l'admettre, sans grande chaleur communicative, aime à se prolonger, à s'affiner en linéaments d'une ténuité indicible, créer le silence autour d'un son exquis, soutenu, comme venu d'ailleurs et qui sculpte le rêve musical jusqu'à s'y perdre.

Une simple chose comme le *Ne-lumbo* de Moret, devient, par le charme de cet art, un pathétique appel plein de secrètes nostalgies.

Mme Sayao, qui est brésilienne, possède un merveilleux pouvoir d'adaptation. Fantaisiste et "petite fille" à souhait dans des airs angais comme *I just find out play*, de Leonard Bernstein, elle sait exprimer tout ce que contient *Polo* ou *Montana* de Nin, et multiplier par l'interprétation particulière qu'elle en donne l'immense suggestion triste des complaintes brésiennes de Villa-Lobos, le chant nègre *Napopé* ou *Lunda* de Marquessa de Santos. Remarquons qu'elle parle un français d'une diction très pure.

Le défi de *Phœbus* et de *Pan* de Debussy, ne nous semblent pas tout à fait dans ses cordes. Mais elle chante *Le clair de lune* de Fauré avec la grâce dénouée et le charme élégant d'une Ninon Valin.

Peu nous chant qu'elle soit "parmi les dix femmes les mieux habillées d'Amérique". Ce qui nous frappe, c'est la valeur de cette personnalité. Visage mobile, expressif, aux méplats un peu lourds, lèvres inférieures assez fortes dessinant au repos une moue nullement déplaisante, Mme Sayao sait, aux moments convenables, sourire agréablement, ou donner à sa physionomie des airs de lassitude acablée.

Elle communique de la sorte un relief inattendu aux chansons qu'elle fait siennes, sans du reste chercher à y livrer plus d'elle-même que par ces procédés et cette technique subtile, dont elle est parfaitement maîtresse et dont elle joue en toute liberté.

Ainsi des choses par elles-mêmes exquises sans doute, les *Oiseaux*, la *Fontaine de Caroussel*, *I hate music*, la *Gavotte* de Manon, la *Chanson de Marie-Antoinette* — tous airs chantés en rappel —, elle les étoffe, leur donne des prolongements, en dessine de petits tableaux musicaux que rehaussent les jeux et vocalises de cette délicieuse et souple voix de soprano coloratura.

La plupart des chansons au programme d'hier s'achevaient par quelques notes prolongées, filant de lèvres presque closes ou découvertes par un sourire, selon le sentiment à exprimer, — quelques notes soutenues s'éteignant finalement dans un silence que remplissaient aussitôt les "bravos" et les "encore" d'un auditoire nombreux et très emballé. Vraiment, ce fut le sentiment général: exquise, délicieuse soirée!

P. de G.

Le grand prix provincial de peinture

M. Benoit East, de Québec, est le grand lauréat — Les autres sont: Charles Daudelin, Jeanne Rhéaume, et Irène Sénécal.

Québec, 29. — M. Omer Côté, secrétaire de la province, a annoncé hier après-midi la décision des membres du jury du Grand Prix de Peinture de la province de Québec. Les heureux lauréats sont: 1er prix (\$1,500), M. Benoit East, de Québec. (Peinture No 2522). 2e prix (\$1,000), M. Charles Daudelin, de Montréal. (Peinture No 77). 3e prix (\$500), Mme Jeanne Rhéaume, de Montréal. (Peinture No 26).

Le jury a aussi accordé une mention spéciale à une oeuvre de Mlle Irène Sénécal, de Montréal. (Peinture No 80).

Cent cinquante peintures avaient été soumises au concours par une centaine d'artistes.

Le jury se composait de MM. Goodridge Roberts, Wilfrid Corbeil, C.S.V., et Marius Plamondon, M. Gérard Morisset, directeur de l'Inventaire des Oeuvres d'Art, agissait comme secrétaire.

Au concert Clarke ce soir

Le concert de l'Orchestre symphonique sous la direction de M. Douglas Clarke et sous les auspices des Festivals de Montréal aura lieu ce soir à 8 h. 30 précises au His Majesty's. Les auditeurs sont priés de prendre leur siège à 8 h. 20 à cause de la venue de l'administrateur général du Canada, Son Excellence le juge Thibault Rinfret, juge en chef du Canada et le représentant officiel du roi.

"LA VALSE BLANCHE" AU ST-DENIS



Ariane Berg et Julien Berthou, de la Comédie-française, deux nouvelles vedettes de l'écran français dans le film inédit "La Valse Blanche", samedi au Saint-Denis.

Dans nos cinémas cette semaine

A l'Orpheum

"Jeux de Dames" prendra l'affiche aujourd'hui au cinéma Orpheum. C'est la version française de "Doctor Wife and Nurse", un film qui met en vedette Loretta Young, Warner Baxter et Virginia Bruce. C'est le récit de la vie d'un brillant chirurgien et des femmes qui jouèrent un rôle dans sa vie. L'histoire se déroule autour d'une patiente avant de devenir sa femme.

Font également partie de la distribution, Jane Darwell, Sidney Blackmer, Maurice Case, Minna Gombell et Lon Chaney.

Au Palace

Les cinéphiles auront pour la première fois accès au Women's Royal Naval Service, mieux connu sous le nom de WRENS, dans "Vacation From Marriage", un film tourné à Londres et qui met en vedette Robert Donat et Deborah Kerr. Cette production prendra l'affiche aujourd'hui au cinéma Palace.

C'est dans le local véritable en Ecosse que se situe l'action du film. On y apprend comment vivaient les Wrens attachées aux bases navales britanniques.

Cette excellente production raconte comment un couple marié depuis plusieurs années, et qui vit une vie grise et routinière, trouve profit à l'obligation de se quitter et de jouer au cours de la guerre un rôle utile et rempli d'inattendu.

Au Capitol

C'est un drame psychologique qui prend l'affiche aujourd'hui au Capitol, "The Spiral Staircase", avec Dorothy McGuire, George Brent et Ethel Barrymore.

Tout le film est dominé par l'existence d'un meurtrier inconnu qui terrorise un petit village du Vermont. Il se spécialise dans le meurtre de jeunes femmes, et Dorothy parait bientôt désignée comme la prochaine victime. L'intrigue part de là. La distribution est composée d'Helen Capel, Dorothy McGuire, Mrs Warren, Ethel Barrymore, le professeur Warren, George Brent; Dr Parry, Kent Smith; Blanche, Rhonda Fleming; Steve Warren, Gordon Oliver; Mrs Oates, Elsa Lanchester; M. Oates, Rhys Williams; Barker, Sara Allgood.

A l'Impérial

"People Are Funny", tiré du spectacle NBC du même titre, prend l'affiche aujourd'hui à l'Impérial.

Il y a d'abord Frances Langford, cette jolie fille, riche contralto, qui a chanté autrefois pour plus de 61 que n'importe quelle actrice. Ce film met également en évidence Rudy Vallee, qui a servi deux ans de garde-côte; Phillip Reed, licencié de la marine; Helen Walker. Signalements encore Jack Haley et Ozzie Nelson, ainsi que les "Vagabonds", quatuor de San-Francisco.

Le second film, "Tokyo Rose", avec Byron Barr et Osa Massen, relate la carrière de l'annonceuse américaine qui, pendant la guerre, diffusa de la propagande japonaise à l'adresse des troupes américaines.

Au Princess

"Miss Susie Slagle's", film qui prend l'affiche aujourd'hui au cinéma Princess, nous présentera une nouvelle étoile, Joan Caulfield, qui fait ses débuts au cinéma. Cette jeune actrice, que George Abbott lançait sur le Broadway avec la revue "Kiss and Tell", partage les honneurs de la vedette avec Veronica Lake et Sonny Tufts.

Elle joue, aux côtés de Veronica Lake et de Sonny Tufts, le rôle d'une coquette qui entreprend avec détermination de faire la conquête de Sonny. Mais la rivalité de Veronica Lake saura compliquer les choses.

Le deuxième film à l'affiche sera "The Gentleman Misbehaves", une comédie avec Hillary Brooke, Dusty Anderson et Frank Sully.

Au Loew's

Depuis qu'il est danseur, Ray Bolger calcule qu'il a converti plusieurs fois la distance entre le Mexique, le Mexique, et le Mexique, et se calcule ne prévoit que le déplacement horizontal car les pérégrinations verticales sont encore autre chose. Le danseur-étoile de "By Jupiter" est revenu à l'écran pour prendre part à l'action du film Technicolor "The Harvey Girls", qui met Judy Garland et John Hodiak en vedette. Cette production restera une deuxième semaine à l'affiche au cinéma Loew's.

Rivière du Canada, un documentaire de l'Office National du Film

souligne l'importance des principaux ports du St-Laurent: celui de Montréal, un des plus importants au monde; celui des Trois-Rivières, clef de voûte de toute la région de la Mauricie; celui de Québec, celui de Sorel, celui de Kingston.

A la scène, au concert et à l'écran

UN VETERAN AU SAINT-DENIS



Sessue Hayakawa (à droite) et Michel Vitold, nouvel artiste français dans le film "Malaria", aujourd'hui au Saint-Denis.

Marthe Lapointe dans "La Fille de Mme Angot"

La piquante et spirituelle Clairette, la fille de Madame Angot, sera jouée par Mme Marthe Lapointe, qui s'adapte si aisément à tous les genres de rôles, passe d'une scène sentimentale à la situation la plus comique ou d'une attitude hautaine aux manières les plus rustres, sans éprouver le moindre embarras.

C'est cette grande souplesse et un incontestable talent qui lui permettent d'apprendre en un peu plus de vingt heures le rôle de la comtesse Maritz et de le réussir admirablement, aussi bien dans le jeu de scène que dans le chant et l'interprétation du personnage.

Mme Lapointe incarnera donc une Clairette timide et candide au début, mais qui ne tarde pas à se révéler la vraie fille de Madame Angot, débordante d'entrain, de gaieté frondeuse et aussi, de tendresse. Les airs, duos et ensembles qu'elle doit chanter sont d'un charme exquis ou légers et joyeux.

"Je vous dois tout", moi l'enfant de la Halle, chante-t-elle gentiment, vous m'avez dit: Il faut te marier et par devoir, tendresse filiale, j'ai consenti sans me faire prier, j'ai ne sais à quoi cela m'engage, si ça me plaît ou si ça ne déplaît. Ou encore, avec Mlle Lange: "Jours fortunés de notre enfance où nous disions maman, papa, jours de bonheur et d'innocence, Ah! que vous êtes loin déjà".

La Fille de Madame Angot à l'affiche des Variétés Lyriques, au Monument National, les 4-5-6-7-9-11-13-14-16 avril.

Concours oratoire intercollégial

"Le concours oratoire intercollégial", annuel des rhétoriciens aura lieu mercredi, le 10 avril, sous la présidence de M. Pabbé Robert E. Llewellyn, aumônier des étudiants.

Le sujet: "Pour rendre plus belle ma Patrie", sera développé par les représentants des collèges Basile-Moreau, Jésus-Marie, Marguerite-Bourgeois, Saint-Isidore, Sainte-Croix, Brébeuf, Saint-Laurent et Sainte-Marie.

Lise Desrosiers, pianiste, sera l'artiste invitée.

Au Club musical et littéraire

Le mardi 2 avril, à 9 h. p. m., en l'hôtel Ritz-Carlton, aura lieu la 7e conférence-concert de la saison 1945-46 du club Musical et littéraire de Montréal.

L'hôte d'honneur et le conférencier, M. René Risthelhuber, écrivain, diplomate, a intitulé sa conférence: Lamartine, diplomate.

M. Jules Massé, président général de la Société du Bon parler français, remerciera le conférencier.

L'artiste invité, Hervé Baillargeon, flûtiste, sera accompagné au piano par John Newmark.

Cette réunion sera présidée par le directeur du club, M. Gérard Gamahe. Seuls, les membres sont admis.

LES AMIS DE L'ART

JEAN DANSEREAU

PIANISTE
RÉCITAL-CAUSERIE (CHOPIN-MENDELSSOHN)
à l'Auditorium du Plateau

Dimanche — 31 mars — 3 heures précises

Toute la jeunesse, les parents et professeurs sont invités.

Billets en vente au Secrétariat, 3815 avenue Calixa-Lavallée

Non-inscrits: 34c taxe prov. inc. Non-enregistrés: 57c taxe prov. inc.

IL NE RESTE PLUS QUE

4 jours pour voir UN HOMME et SON PECHE

3e Paysannerie en 4 tableaux

Tableau I — Grandes et Petites Misères

Tableau II — L'Anniversaire

Tableau III — La Bonne réponse

Tableau IV — Le Secret

avec

Estelle Mauffette (Donalda), Hector Charland (Séraphin), Fred Barry (Dr Cyprien), Juliette Bélieu (Caroline Malterre), Eugène Daignault (Père Ovide), Jeannette Teasdale (Octavienne), Adolphe Bouré (Père Josaphat) et Colette D'Orsay (Julia).

MONUMENT NATIONAL

Téléphone: Plateau 8197-8198
Matinées: SAMEDI et DIMANCHE

IL RESTE DE BONS BILLETS

CE SOIR

AU GESU — 1200 BLEU

Le Compagnon présentent

LA NUIT DES RO

de Shakespeare

DECORS et COSTUMES de ALFRED PELLAN

VENDREDI et SAMEDI

Dernières représentations

LOCATION: LA. 1186 - HA. 7

La session provinciale

(suite de la page sept)

plique à développer les laboratoires de recherches.

M. David Côté approuve la loi. Il signale cependant le cas des mineurs de son comté de Rouyn-Noranda, atteints de silicose, maladie voisine de la tuberculose.

M. Henri Drouin associera à cette remarque les besoins des colons de sa région abitibienne. M. Drouin formule quelques critiques. Il estime que la loi est de la poudre politique aux yeux, puisqu'il aurait suffi d'inclure \$10 millions de plus dans le budget.

M. P.-H. Plourde note qu'à Victoriaville, il se trouve un établissement prêt à recevoir 600 lits; il suffirait de meubler la bâtisse en conséquence.

Bienvenue à M. Onésime Gagnon

Hier soir, à l'Assemblée législative, M. Onésime Gagnon a été l'objet d'une touchante manifestation d'estime de la part de toute la Chambre. Le trésorier provincial se présentait à l'Assemblée législative pour la première fois depuis le début de la session. Il rentre de Floride après une absence de cinq mois, à la suite d'une grave maladie.

L'assistance d'hier soir était particulièrement nombreuse à la Chambre et toutes les places réservées au public étaient occupées. Le trésorier provincial est arrivé un peu après le début de la séance. Immédiatement, la gauche et la droite ont salué sa rentrée d'applaudissements nourris. M. Gagnon semblait parfaitement rétabli. C'est d'une voix ferme et chaude qu'il devait quelques minutes plus tard prononcer le discours sur le budget, durant près d'une heure et demie.

Hygiène contre Vénus

Guerre à la syphilis,
par Adrien Plouffe,
médecin hygiéniste

directeur-adjoint du Service de

Santé de la ville de Montréal.

"Ce volume rendra service aux jeunes gens, aux parents, aux éducateurs et même à nos gouvernements. A tous il apportera ses lumières, pour prévenir ou guérir un mal contre lequel il ne faut pas cesser de lutter". — Georges Trudeau, prêtre, L.S.C. Soc. Ec. et Pol. (Paris), aumônier de l'Ecole Technique de Montréal.

Volume de 224 pages, couverture en quatre couleurs; dessin de Cécile Chabot.

Au comptoir \$1.25. Par la poste \$1.35. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR.

MM. Duplessis, Godbout et Lauréndeau ont exprimé à M. Gagnon la joie de le voir revenir à la Chambre et lui ont souhaité santé et long labeur.

Le premier ministre, visiblement ému, formule à l'adresse de son collègue la joie sincère de son retour à la santé et à la Chambre. Il est assuré que toute la Chambre et la province entière partagent ce sentiment de joie. M. Duplessis rappelle le labeur de M. Gagnon consacré aux intérêts de sa province et de son comté; ce travail assidu s'est augmenté de lectures personnelles auxquelles M. Gagnon aimait à s'astreindre. Le premier ministre ajoute qu'à ce labeur s'est ajouté l'angoisse de voir partir ses deux fils pour le service militaire.

Jamais, ajoute M. Duplessis, je n'ai connu un homme aussi loyal, aussi dévoué au bien de sa province, aussi consciencieux dans l'accomplissement de son devoir. Le premier ministre se réjouit aussi du retour de M. Gagnon à la santé. Il félicite M. Paul Beaulieu d'avoir remplacé M. Gagnon à la trésorerie provinciale pendant cinq mois avec tant de compétence et de dynamisme et lui remercie.

M. Adélard Godbout se joint avec empressement à M. Duplessis pour saluer la rentrée de M. Gagnon. Son absence a été sincèrement regrettée, dit-il. Il ajoute que M. Gagnon s'est depuis longtemps dévoué à sa province et à son pays. Il se réjouit de son retour à la santé, car la patrie et la province ont besoin de leurs meilleurs hommes. Le chef de l'opposition se réjouit aussi du rétablissement de M. Gagnon. Il se dit assuré de se faire en cela l'écho de toute la Chambre et de la province.

M. André Laurendeau a hâte d'entendre M. Gagnon. Il ne veut pas trop retarder ce plaisir. Toutefois, il lui est très agréable d'exprimer sa joie de revoir M. Gagnon à la Chambre. Le député de Laurier a pu apprécier les qualités de gentillesse, de droiture d'âme et de caractère de celui à qui l'on se plaît en ce moment à souhaiter la bienvenue.

M. Onésime Gagnon, applaudit longuement par toute la députation, répond aux compliments de ses collègues. Il se dit profondément touché de la marque d'estime et de sympathie dont il est l'objet. Il ajoute plaisamment qu'il est presque tenté de demander d'être plus souvent malade afin de recevoir tant de fleurs à la fois.

M. Gagnon remercie M. Duplessis de ses attentions si particulières à son égard au cours de sa maladie, de même que ses collègues du cabinet et d'autres membres de la Chambre. Il ne saurait oublier M. Paul Beaulieu qui l'a remplacé avec tant de brio et de dynamisme depuis cinq mois.

Le trésorier provincial note que des manifestations de ce genre sont l'un des parfums de la vie publique; elles réconfortent et cimentent les amitiés. M. Gagnon adresse un remerciement collectif et vibrant à tous ceux qui lui ont souhaité la bienvenue et exprimé des sentiments si cordiaux.

Louis ROBILLARD

Au conseil municipal

Le directeur des services ne sera nommé que lundi ou mardi

M. Asselin s'est vigoureusement opposé à une proposition de M. DesMarais demandant de nommer sans délai le directeur des services — Débat assez animé — Le conseil dispose de 12 des 68 motions de l'ordre du jour

La nomination du directeur des services municipaux n'a pas été faite hier; elle ne le sera vraisemblablement pas avant lundi ou même mardi prochain.

Les conseillers se sont réunis hier en séance spéciale et ils ont commencé l'étude des 68 motions inscrites à l'agenda. Dès le début de la séance le chef du Conseil, M. Pierre DesMarais, a présenté une résolution, secondée par M. Jean Morin, à l'effet d'intervenir l'ordre du jour et de procéder immédiatement à la nomination du nouveau directeur des services, nomination prévue à l'article 70 de l'ordre du jour. M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif, s'est vigoureusement opposé à la résolution et, après quelques expressions des conseillers, M. DesMarais a consenti à la retirer.

La séance a ensuite procédé normalement et le Conseil a disposé de 12 des 68 motions.

Après 3 heures de délibération, le Conseil s'est ajourné à 3 heures cet après-midi.

Le directeur des services

Le président du Comité exécutif et le chef du Conseil ont brisé quelques lances hier après-midi.

M. DesMarais, au cours de la discussion, a même déclaré que M. Asselin "aurait tort de se croire en possession du monopole de l'intelligence et de la compétence". M. Asselin a répondu sur le même ton "qu'il fallait être bien sûr de soi-même pour se prononcer sur l'intelligence et la compétence des autres".

Ces paroles aigres-douces ont été échangées à l'occasion d'un débat sur l'opportunité d'intervenir l'ordre du jour pour procéder dès le début de la séance à la nomination du directeur des services, nomination rendue nécessaire par la démission de M. Honoré Parent, c.r., qui a occupé ce poste pendant plus de vingt ans.

M. Asselin s'est opposé à la chose pour trois raisons principales: il y a plusieurs conseillers absents, dit M. Asselin. Plusieurs d'entre eux m'ont téléphoné et je leur ai dit qu'il n'y aurait pas de discussion importante au début de la séance et qu'ils pourraient sans difficulté s'absenter; de plus, dit-il, j'ai promis, au cours de la dernière séance statutaire, de placer au début de l'ordre du jour, les motions des conseillers. J'ai tenu parole et je voudrais que ce privilège des conseillers soit respecté; enfin, dit le président, il n'y a pas urgence, car l'administration de la ville se poursuit normalement, même en l'absence du directeur des services.

M. DesMarais a répondu que "si le président de l'exécutif s'autorise à donner des congés aux conseillers, il va au delà de ses prérogatives légales". Tous les conseillers ont été convoqués pour trois heures, dit-il, et l'on ne saurait invoquer l'absence de quelques-uns dans une discussion.

Le débat s'est envenimé et M. DesMarais a finalement déclaré, après quelques interruptions de la part du président, que "M. Asselin pourrait avoir envers le chef du conseil cette courtoisie dont tout le conseil fait preuve à l'endroit du président du comité exécutif. Quand il parle, dit-il, nous l'écoutons. Qu'il sache donc faire de même quand c'est lui qui doit écouter".

Un débat s'est ensuite engagé sur l'urgence de nommer le directeur des services et le maire Houde a mis fin aux échanges de propos "doux" en déclarant: "Je demanderais aux conseillers qui participent au débat de bien vouloir s'en tenir strictement à la question".

Les motions

M. DesMarais a finalement retiré sa proposition et l'on a commencé l'étude des motions des conseillers. Le conseil a disposé d'abord des sept motions du conseiller Buhay, seul représentant du parti ouvrier-progressiste (communiste) au conseil. La première demandait la réouverture des garderies et elle est

L'OEIL

Sommaire de mars 1946:
Zabotine, Zabotage, par Judex.
Le bilan du gaullisme, par Louis Rougier.
"La France a jeté au Canada une population malheureuse", par Alfred de Vigny.
Où sont les promesses d'Yalta? par Max Boileau.
La foire aux lettres — L'odieuse ensardinage du public dans les tramways, par Alfred Ayotte.
Echos politiques — Québec, par Justin — Ottawa, par J.-P. Lortie.
Coup d'oeil aux livres, par M.-J. Patry, Alfred Ayotte et Jeanne Grégoire.
La légende et l'histoire d'Angélique des Méloises, par Charlotte Savary.
L'affaire d'espionnage justifie la loi du cadenas de M. Duplessis — Fernande Emery, animatrice de jeunes talents, par Marie-Jeanne Patry.
Les sept paroles du Christ (poème), par Louis Merer.
La bombe de l'espionnage (chronologie), par Claude Rolland.
Mozart... l'enfant prodige, par Lucile Després.
Gregory Peck (cinéma), par Lorenzo Côté.
Una pagina de español, par Manolita Del Vayo.
Amour (Votre "couleur" explique bien des choses), par Christine.
Délices (le poisson bien apprêté), par Manie.
... et Modes (chapeaux et printemps), par Jeannot.
Roman-nouvelle: Comme je m'étais trompée, Philippe... par Michel Davet.
Index des annonces...
Au comptoir 0.15; par la poste: 0.18. Service de librairie du Devoir.

première, demandant des améliorations locales dans la paroisse des Saints-Martyrs Canadiens, a été adoptée, tandis que la seconde qui demandait une modification des règlements de la commission du service civil quant à l'embauchage des professionnels, a été rejetée.

A l'ajournement, le conseiller Allen avait commencé à exposer ses 18 motions inscrites à l'ordre du jour.

Injonction dans l'affaire du taxi

Un bref d'injonction a été pris hier après-midi, en Cour supérieure de Montréal, pour interrompre temporairement du moins, toute procédure dans la passation, par le conseil municipal, d'un projet de règlement sur le taxi. L'affaire sera plaidée au début de la semaine prochaine, et d'ici là il est interdit aux conseillers d'adopter ou même de discuter ce règlement.

Deux heures avant le début de la séance spéciale du conseil hier après-midi, une requête pour bref d'injonction a été présentée en division de pratique de la Cour supérieure par Me Alphonse Patenaude, C.R., au nom de Me René Guyot, membre de l'Association des chauffeurs de taxis.

A l'heure actuelle, dit-il dans sa requête, il y a 843 permis de taxi dans la ville de Montréal, dont 765 permanents et 83 temporaires. Or par le nouveau règlement, la ville se propose de rendre ce nombre illimité.

Avec les conditions d'après-guerre, allège le requérant, 765 taxis vont pouvoir répondre à la demande du public. Les besoins du public dit-il encore, ont été grandement exagérés à cause du fait de la guerre. Ce n'est pas une situation permanente. Les gens qui disposaient de revenus substantiels "dépen-

saient follement" et se permettaient plus que d'ordinaire des courses dans des voitures de louage.

Mais les conditions vont revenir à la normale. Le nouveau règlement empêche les propriétaires et les chauffeurs de taxis de gagner leur vie. Après avoir discuté quelques instants avec les procureurs du requérant, le juge Loranger fixe l'instruction au mérite de la requête à lundi prochain, et donna l'ordre d'injonction nécessaire.

Me Désiré-L. Desbois, C.R., agissait avec Me Patenaude pour le redressement des revenus substantiels "dépen-



RENOUVELLEMENT DES LIVRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE

À Tous les Patrons:

Tous les livres d'Assurance-chômage, pour l'exercice expirant le 31 mars 1946, devront être échangés contre de nouveaux livres.

Les nouveaux livres d'assurance pour l'année financière 1946-47 seront échangés par le bureau local du Service national de Placement de votre district contre les livres d'assurance expirés.

Protégez les droits aux prestations de vos employés en envoyant leurs livres expirés dûment remplis, le 31 mars.

Vous vous rendriez passible de peines rigoureuses si vous négligiez de verser les cotisations de vos employés assurés et de renouveler les livres d'assurance, comme l'exigent les règlements.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

UIC-1F

HORS DES SENTIERS BATTUS

Essai de méthodologie nouvelle

par le Frère LEON, mariste

- I.—Méthodologie générale. Un volume in-8, 148 pages. \$5.00; par la poste \$5.50
 - II.—Méthodologie spéciale. Première partie, contenant la méthodologie de l'éducation religieuse, de l'éducation civique, de la formation à la politesse, de l'arithmétique, des sciences naturelles et de la géographie. Un volume in-8, 180 pages. \$5.00; par la poste \$5.70
 - III.—Méthodologie spéciale. Deuxième partie, contenant la méthodologie de l'étude du milieu, de la lecture et de la langue maternelle. Un volume in-8, 160 pages. \$5.00; par la poste \$5.70
 - IV.—Méthodologie spéciale. Troisième partie, contenant la méthodologie de l'enseignement de l'histoire, de l'écriture, de la seconde langue, du dessin, du chant et de la gymnastique. Un volume in-8, 112 pages. \$5.00; par la poste \$5.70
- Les instituteurs canadiens qui ont pu se procurer les manuels du Frère Léon, mariste-belge, docteur en sciences pédagogiques de Louvain, les ont grandement appréciés.
- FORMATION RELIGIEUSE ET METHODES ACTIVES — Essai d'application de la Pédagogie nouvelle à l'Éducation religieuse. Un volume in-8 — 176 pages. \$5.00; par la poste \$5.70
- POUR MIEUX ENSEIGNER — La Pédagogie nouvelle — Méthodes d'autrefois — Méthodes d'aujourd'hui. Un volume in-8 — 134 pages. \$5.00; par la poste \$5.50

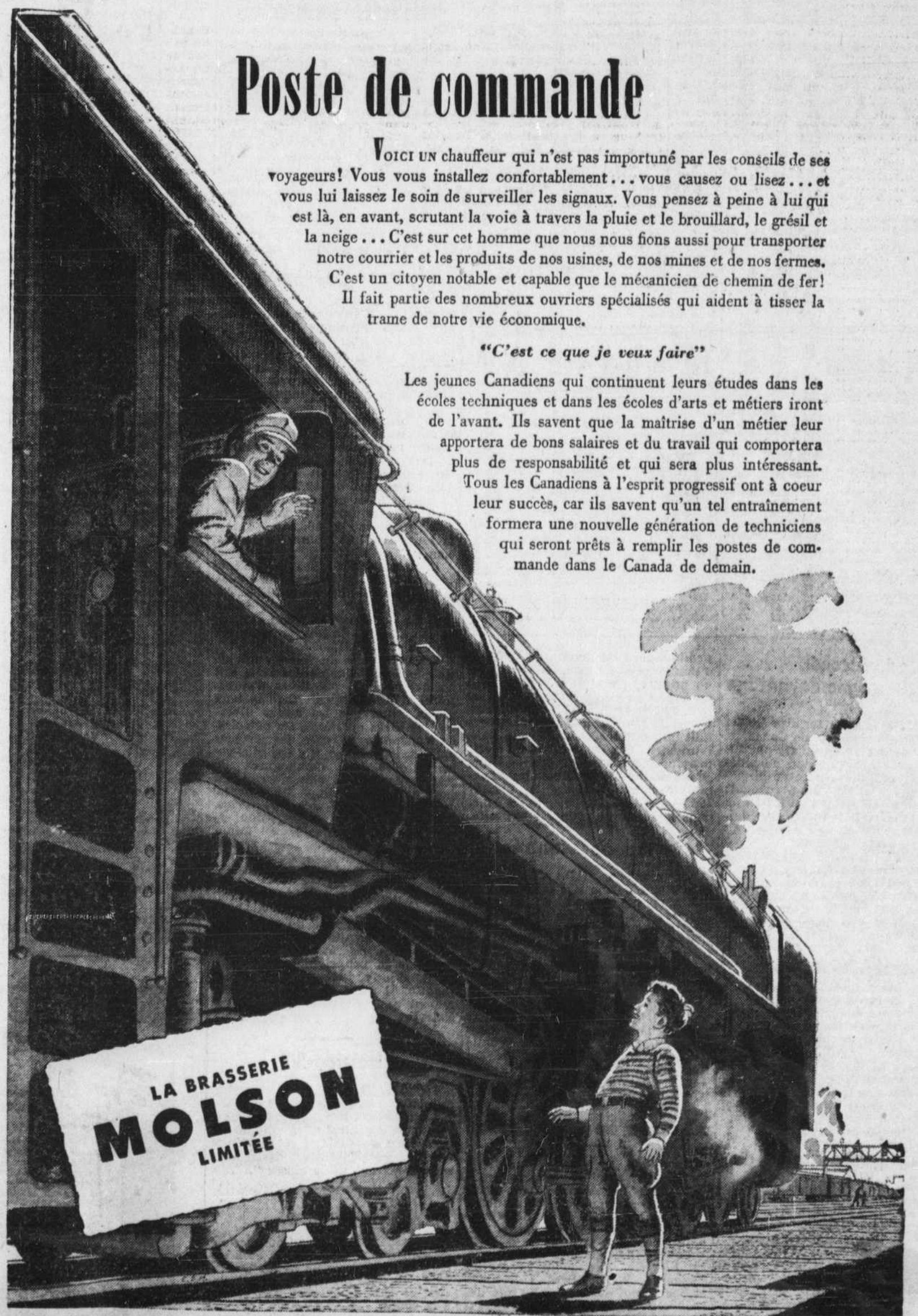
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Poste de commande

VOICI UN chauffeur qui n'est pas importuné par les conseils de ses voyageurs! Vous vous installez confortablement... vous causez ou lisez... et vous lui laissez le soin de surveiller les signaux. Vous pensez à peine à lui qui est là, en avant, scrutant la voie à travers la pluie et le brouillard, le grésil et la neige... C'est sur cet homme que nous nous fions aussi pour transporter notre courrier et les produits de nos usines, de nos mines et de nos fermes. C'est un citoyen notable et capable que le mécanicien de chemin de fer! Il fait partie des nombreux ouvriers spécialisés qui aident à tisser la trame de notre vie économique.

"C'est ce que je veux faire"

Les jeunes Canadiens qui continuent leurs études dans les écoles techniques et dans les écoles d'arts et métiers iront de l'avant. Ils savent que la maîtrise d'un métier leur apportera de bons salaires et du travail qui comportera plus de responsabilité et qui sera plus intéressant. Tous les Canadiens à l'esprit progressif ont à cœur leur succès, car ils savent qu'un tel entraînement formera une nouvelle génération de techniciens qui seront prêts à remplir les postes de commande dans le Canada de demain.



Nouvelles de travail

Les occasions suivantes d'emploi ne sont qu'une liste partielle des situations offertes ici par le bureau local du Service national de Placement et, ailleurs au Canada, par le SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

Les positions ci-dessous mentionnées sont disponibles à notre bureau ADMINISTRATIF et PROFESSIONNEL, 10 EST. RUE ST-JACQUES, MONTREAL. Les résidents d'en dehors de la ville peuvent faire application à leur bureau local du Service National de Placement.

ARTISTE DE MODE —

Designateur de robes de dames au service de l'annonce d'un grand magasin — Tracage — Expérience — N'importe quel âge — Salaire à déterminer.

ASSISTANT GERANT —

Quincaillerie, ferronnerie au détail — Au moins 15 ans d'expérience récente — Bilingue — 35 ans d'âge ou plus — Direction du personnel vendeur — \$50. à \$60. par semaine.

ASSISTANT PUBLICISTE —

Expérience dans le journalisme pour la composition d'articles à distribuer aux revues et journaux commerciaux — Agé de moins de 30 ans — Salaire à déterminer.

CHIMISTES —

Industriel, pharmacien, et technicien dans le textile pour Montréal et Shawinigan Falls — \$200. à \$300. par mois.

DENTISTE —

Centre de la ville — Hautement qualifié — N'importe quel âge — Connaissance parfaite des deux langues — Clientèle bilingue — Salaire selon l'expérience.

GERANT DU CREDIT D'EXPORTATION —

De dix à quinze ans d'expérience du crédit, des tarifs, des règlements d'exportations, des agences et des conditions de ventes à l'étranger — Salaire à déterminer.

DESSINATEURS —

De toutes les catégories.

PHARMACIENS —

Diplômes pour la vente au détail.

INGENIEURS —

Mécaniciens, forestiers, électriciens, industriels, civils.

Chaque bureau du Service national de Placement offre des occasions d'emploi dans sa propre zone et dans les autres régions au Canada.

Si vous êtes aptes à remplir un des emplois ci-dessus, adressez-vous au plus proche bureau local du

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

Ministère fédéral du Travail

Humphrey Mitchell, A. MacNamara
Ministre du Travail, Sous-ministre

970 à 980 rue du Bullion
Montréal

Telephone :
* PLateau 9641

LEFEBVRE FRERES

1000

Faits divers

Les vols dans les pharmacies seraient enfin éclaircis!

Deux détenus auraient avoué avoir commis 17 vols à main armée chez les apothicaires — Six blessés dans une collision hier

Les deux présumés voleurs appréhendés mercredi soir par les détectives Romuald Dubuc et Jacques Fortin, de l'escouade des vols à main armée, auraient avoué, hier, après une longue interrogation à la Sûreté municipale, avoir commis 17 vols à main armée et deux tentatives de vols à main armée dans les pharmacies depuis le début du mois de février.

Ces deux suspects, qui ont fait la terreur des apothicaires depuis près de deux mois, ont dérobé à leurs victimes la somme de \$2,488.

La police a aussi révélé que ces deux individus avaient donné comme noms: Adolphe Karchesky et John-D. Miller, tous deux âgés de 27 ans et sans adresse connue. Tous deux comparaitront en Correctionnelle sous l'accusation d'avoir commis 17 vols à main armée dans des pharmacies et d'avoir été trouvés en possession illégale d'armes à feu lors de leur arrestation.

Malgré la forte somme d'argent recueillie par ces deux présumés voleurs au cours de leurs attentats les deux individus n'avaient pas un sou en poche lors de leur arrestation.

Voici maintenant la liste des vols qui ont été commis dans les pharmacies avec les montants dérobés:

- 2 février: Pharmacie Charland, 2788 rue Rouen, \$188.
- 14 février: Pharmacie Shakers, 162 Fairmount, \$159.
- 15 février: Pharmacie Bédard, 950 rue Roy, \$103.
- 18 février: Pharmacie Destroismaisons, 4551 St-Denis, \$8.
- 19 février: Pharmacie Galarneau, 3873 est, rue Ontario, \$120.
- 23 février: Pharmacie Forget, 551 est, rue Ontario, \$100.
- 25 février: Pharmacie Lafontaine, 901 est, rue Mont-Royal, \$135.
- 26 février: Pharmacie Lajeunesse, 1522 rue Laurier, \$150.
- 1er mars: Pharmacie Jetté, 4401 ouest, rue Notre-Dame, \$150.
- 4 mars: Pharmacie Léger, 4875 est, rue Ste-Catherine, \$295.
- 6 mars: Pharmacie Choquette, 1151 rue Amherst, \$50.
- 9 mars: Pharmacie Cooperman, 3600 St-Laurent, \$87.
- 10 mars: Pharmacie Caron, 2001 Laurier, \$76.
- 11 mars: Pharmacie Constantineau, 4000 Delorimier, \$370.
- 18 mars: Pharmacie Poitras, 1201 Bélanger, \$85.
- 24 mars: Pharmacie Contant, 365 est, Notre-Dame, \$115.
- 25 mars: Pharmacie Caron, 354 ouest, Jean-Talon, \$75.

Six blessés dans une collision

Un tramway, deux camions et une automobile sont entrés en collision hier après-midi en face du No 1201 est, de la rue Notre-Dame, faisant six blessés dont un conseiller municipal qui se rendait à la séance spéciale du conseil à l'hôtel de ville.

D'après le rapport de la police, M. Roger Séguin, 20 ans, 1704 rue Nicolet, conduisait un camion propriété de M. Joseph Tondreau, 3425 rue Adam, est entré en collision avec un tramway filant en sens inverse en tentant de dépasser d'autres véhicules.

Sous le choc, le camion de M. Séguin a été projeté vers la droite et est allé donner contre une automobile conduite par son propriétaire, M. Adélard Taillefer, 42 ans, 1650 rue Saint-Georges, à Côteau-Rouge.

Au même moment, un autre camion, propriété de l'Auberge du Vieux Fanal, au Lac Supérieur, et conduit par M. Vincent Guertin s'apprêtait à stationner du côté sud de la chaussée lorsqu'il a été heurté par l'automobile de M. Taillefer.

Le camion conduit par M. Séguin était rempli de barils de vinaigre et de poches de sucre qui se sont répandus sur la chaussée. Les barils ont été éventrés et le vinaigre a couvert une bonne surface de la chaussée. Le tramway a été fort endommagé à l'avant et les trois autres véhicules ont subi des dégâts appréciables.

Cette quadruple collision a attiré une foule de curieux et il s'ensuivit alors une mêlée peu banale. Il a fallu l'aide d'un important cordon de policiers pour maintenir l'ordre. Les blessés — M. Lionel Lachapelle, 15 ans, 2065, rue Aylwin, qui avait pris place aux côtés de M. Séguin dans le premier camion, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

souffrant de contusions multiples au corps. Il est actuellement tenu en observation.

Le conseiller municipal Edmoda Allen, 55 ans, 5801, rue Tellier, qui a été victime d'un assez grave accident, il y a quelques mois, avait pris place dans le tramway. Il a été blessé et pansé à l'hôpital Notre-Dame pour des égratignures à l'oreille gauche et pour des ecchymoses au genou gauche.

A l'hôpital Saint-Luc, ont été transportés Mme Alex. Desormiers, 54 ans, 1890, rue Parthenais, et Mme Charles Chabot, 55 ans, 579, rue Desormiers, toutes deux voyageuses du tram. Après pansements à l'hôpital, les deux blessées ont pu rentrer chez elles.

Un couple, M. et Mme Léopold Boucher, a refusé d'être conduit à l'hôpital. Les Boucher avaient pris place dans le tramway et ont subi de légères blessures.

Contrebande mise à jour

L'inspecteur Noël Courtois, de la gendarmerie royale du Canada a révélé hier que des policiers fédéraux postés aux frontières ont enfin mis à jour un système de contrebande nouveau genre, à la suite de perquisitions qui duraient déjà depuis quelques semaines. Il s'agit d'une présumée organisation par laquelle quelque 200,000 livres de produits en forte demande auraient été passés en contrebande du Canada aux États-Unis. Cette organisation opérait dans les régions de Bedford, comtés de Missisquoi et Huntingdon. Douze personnes qui habitent ces régions tout près de la frontière dans les deux pays, sont impliquées dans cette grave affaire et neuf camions chargés de grain et de semences ont été saisis.

Les suspects sont passibles d'une amende de \$10,000 au maximum ou de 3 ans de prison.

Cinq ans de bagne

William Morin, 21 ans, de Val-d'Or, coupable d'avoir assassiné un citoyen pour lui voler \$270, était condamné à une peine de cinq ans, au bagne, hier, par le juge T.-A. Fontaine.

Garçonnet blessé

Un enfant de 8 ans, André de Grandmont, dont les parents demeurent au no 577 ouest, rue Dorchester, l'a échappé belle dans un accident survenu vers 4 h. hier après-midi, à l'intersection des rues Dorchester et Benoît, alors qu'il revenait de l'école.

L'enfant a traversé la chaussée en courant, après avoir passé entre deux autos stationnées et est allé se jeter dans la trajectoire d'une automobile conduite par M. René Perreault, 32 ans, 393 boul. Léonard, à St-Jérôme. Le bambin a dû être transporté à l'hôpital St-Luc où l'on a constaté qu'il ne souffrait que de très légères blessures. Il put retourner chez lui après pansement.

La Cité-Jardin

Les plaidoiries à l'enquête préliminaire des trois directeurs de l'Union économique d'habitation qui devaient se continuer, hier après-midi, devant le juge Edouard Tellier, ont été ajournées d'un commun accord, à lundi prochain, l'un des avocats étant retenu par des occupations pressantes.

M. Lucien Gendron, c.r., coprocurateur de la défense, avec Me Antonio Garneau, c.r., continuera donc lundi le plaidoyer interrompu lundi dernier lors de l'ajournement.

La poursuite représentée par Mes Roland Lamarre, c.r., Alexandre Chevalier, c.r., et James Crankshaw, c.r., doit donner une courte réplique.

Deux morts à Chicoutimi

Chicoutimi, 29 (D. N. C.).—Deux personnes ont perdu la vie tragiquement hier lorsque la roue d'air d'une scie ronde s'est brisée. Une des victimes a été complètement décapitée. Il s'agit de M. Elie Duchesne, de Ste-Croix, et de M. Jean-Joseph Fortin, de Notre-Dame-d'Hébertville.

Un jury du coroner, sous la présidence du Dr Wilfrid Boudreau, de Chambord, coroner du district, a rendu un verdict de mort accidentelle.

Tués par un train

Smith Falls, Ont., 29 (C. P.).—Albert Martin, 46 ans, et Ernest Jenack, 49 ans, tous deux de Merrickville, Ont., ont été tués par un train du C.P.R. alors qu'ils marchaient le long de la voie.

DUPUIS

POUR AVRIL ET POUR PÂQUES



La beauté du noir mat

... rend ces gants de peau suée et mate des plus élégants pour accompagner cette toilette recherchée de réception, de Pâques... Mesdames, venez acheter des GANTS NOIRS MATS chez DUPUIS. Pointures: 6 à 7 1/2

Longueur 3 boutons. LA PAIRE 3.50
Longueur 6 boutons. LA PAIRE 4.95
Longueur 8 boutons. LA PAIRE 6.50

DUPUIS — rez-de-chaussée (Centre)

Manteaux juvéniles

... Pour Pâques, le printemps, et l'été... Etoffe fantaisie tout laine, tweed Donegal moucheté, tweed anglais, drap POLO... Beige, coco, rouge, vert, bleu, naturel... Coupe nouvelle, doublure riche... pour fillettes et adolescentes...

7 à 10 ans 9.98 à 14.98 12 à 14 ans 11.98 à 25.98

Pour les bambins

Ensembles de 2 pièces, 1 petit paletot de tweed multicolore avec une casquette pour convenir. Coupe Raglan, belle doublure... Brun ou bleu... 1 à 3 ans. Les 2 pièces 6.98

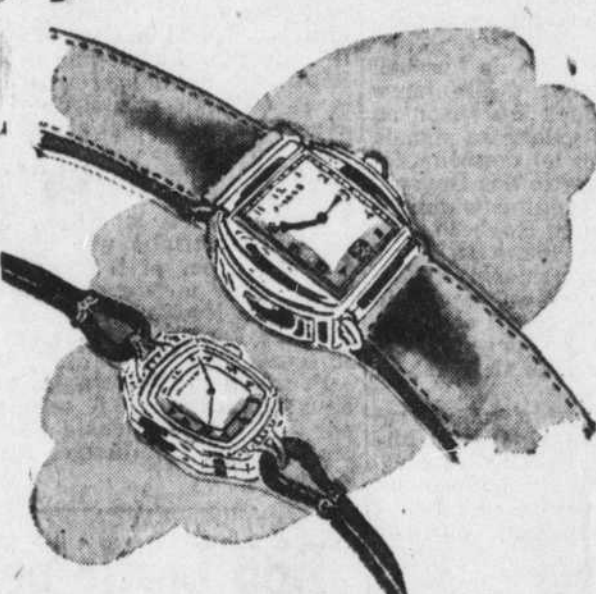
Autres modèles: 4.29 à 4.98

Pour les bambines

Ensembles de 2 pièces pour fillettes de 3 à 6 ans. Joli manteau en étoffe fantaisie tout laine en vert, jaune, bleu, coco, beige... avec coiffure bonnet pour appailler. Le manteau avec ou sans collet de velours.

8.98 à 12.98

DUPUIS — troisième (Centre)



Pour le "temps" de Pâques

... vous offrirez, en cadeau, une de ces montres dans les marques aussi connues que celles-ci:

LADY MAY — CYMA — TAVANNES

Chaque montre pour madame, pour monsieur, est à mouvements de qualité portant la garantie DUPUIS... Choix de boîtiers modernes, élégants ou tailleur formes variées. Divers bracelets.

17.50 à 85.00

Conditions de paiement en conformité avec les ordonnances de la C.P.C.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)



Un veston tout laine

... est une nécessité en toute saison... un peu partout où on travaille debout ou assis... en voyage... à la campagne. Portez-le dans la rue sous votre manteau de printemps, aux jours venteux et frileux... Pour dames et jeunes filles: 14 à 20 — TRICOT TOUT LAINE, manches longues... tel qu'illustré en rouge vin. 4.59

DUPUIS — deuxième (Centre)



Complets à 2 pantalons

... pour jeunes garçons de 15 à 20 ans... Un fin worsted TOUT LAINE et autres lainages marine, brun, bleu royal. Texture à rayures nouvelles. Veston droit ou croisé avec un gilet et 2 pantalons. Les 4 pièces 33.75

Paletots de printemps

Pour garçons de 7 à 10 ans. Tweed tout laine en beige avec chevrons dans la texture. Modèle droit sans ceinture, avec collet militaire. Devant à empiècement du haut en bas cochant boutons et boutonnières. 11.65

Paletots printaniers

Pour bambins de 1 à 6 ans. Avec une coiffure pour appailler le paletot... c'est l'ensemble idéal pour Pâques... Tweed tout laine gris, beige, brun, gris bleu, bleu royal... Coupe Raglan sans ceinture, collet militaire, poches de biais. (Quelques-uns pour 1 à 3 ans avec manches droites, dos à ceinture). Au choix 9.25 à 11.65

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)



Chapeaux de Pâques, de printemps et d'été

... pour les hommes, jeunes gens, étudiants, collégiens qui recherchent la distinction et le bon goût... Chapeaux de riche et souple feutre DUVET, forme à bord uni ou bordé, porté baissé ou relevé...

Tons: bleu mouton — gris bleu — gris perle — beige — brun — noir.

ROYAL STETSON 10.00
CREAM IMPERIAL 7.50
NASSAU 8.50
ARISTOCRAT 5.00

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Elégants, confortables souliers

pour hommes jeunes gens

Groupe remarquable comprenant plusieurs modèles récents... Cuir de veau noir, brun, les semelles d'épaisseur moyenne en cuir de première qualité. Bout moyen ou large. Pointures: 6 à 11. LA PAIRE 3.98

DUPUIS — rez-de-chaussée (Centre)



L'escarpin de rue, du soir

... voici deux créations printanières pour Pâques et les beaux jours... Mesdames, vous porterez le modèle D'ORSAY en cuir fini crocodile avec votre tenue de rue et d'après-midi... en brun seulement avec talons hauts finis cubains... pointures: 4 à 7 — AA et B — Pour le soir... pour réceptions ce sera le très sobre soulier escarpin en cuir suédé noir avec découpes damier et bout de pied à jour, croustillé cuir verni et cuir suédé noir. 4 1/2 à 8. AA et B au choix — la paire 5.00

DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gés.

Adoptes
Les CAFES, THÉS
et CONFITURES de
J. A. DÉSY,
(Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

VOYAGE A NEW-YORK
POUR PÂQUES
PAR AUTOBUS SPECIAL

Avec arrêts aux endroits intéressants.
Départ: 18 avril - Retour: 23 avril
Informations et réservations
Ass'n des Voyages Historiques
5302 Av. du Parc — CA, 1795

Ouvrage de haute spiritualité
La considération de saint Bernard

Traduit du latin par
Pierre DALLOZ

Saint Bernard a dit de grandes et terribles choses dont l'actualité est éternelle et qui atteignent tous les grands et les puissants.

Un livre où tous les esprits à la recherche de la vérité pourront puiser aux sources les plus pures.

Volume de 240 pages.

Au comptoir: \$1.25
Par la poste: \$1.35

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"